ESTIMATES

Citizenship and Immigration Canada

2004-2005
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2005-III-91
ISBN 0-660-62494-X

105-01018/

Citizenship and Immigration Canada

Report on Plans and Priorities

2004–2005
Estimates

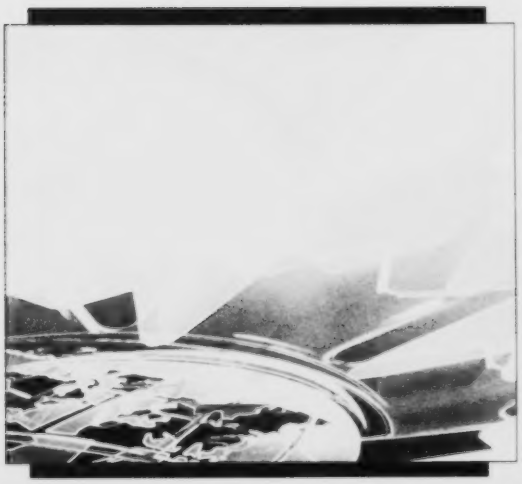

Approved by

The Honourable Judy Sgro
Minister of Citizenship and Immigration

Table of Contents

Section 1: Minister's Message and Management Representation Statement **3**
A. Minister's Message 3
B. Management Representation Statement 5

Section 2: Raison d'être **7**

Section 3: Planning Overview and Departmental Priorities **9**
A. Planning Overview, Operating Context and Key Challenges 9
B. Departmental Priorities for 2004–2005 12

Section 4: Plans by Strategic Outcome **15**
A. Summary 15
B. Details 18
Strategic Outcome 1: Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada 18
Strategic Outcome 2: Protecting Refugees and Others in Need of Resettlement 23
Strategic Outcome 3: Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society 27
Strategic Outcome 4: Managing Access to Canada with a Fair and Effective Enforcement Strategy 32
Building the New CIC Through Modern Management 34
Strategic Partnerships and Interdepartmental Initiatives 38

Section 5: Organization **43**
A. Organization of the Department 43
B. Accountability 44
C. Departmental Planned Spending 45
Table 5.1: Net Planned Spending for 2004–2005 by Business Line 45
Table 5.2: Planned Spending — Crosswalk of Strategic Outcomes and Business Lines 46
Table 5.3: Departmental Planned Spending ($ Millions) and Full-time Equivalents 47

Section 6: Annexes **49**

Annex 1
Table 6.1: Summary of Transfer Payments 49

Annex 2—Overview of Transfer Payment Programs 50

Annex 3
Table 6.2: Net Cost of CIC Programs for 2004–2005 53

Annex 4
Table 6.3: Non-Respendable Revenue 54

Annex 5—Major Crown Projects 55

Annex 6—Major Regulatory Initiatives 56

Annex 7—Sustainable Development Strategy III 57

Annex 8—Index 59

Section 1: Minister's Message and Management Representation Statement

A. Minister's Message

I am pleased to present, to Parliament and the people of Canada, the Citizenship and Immigration Canada (CIC) 2004–2005 *Report on Plans and Priorities* (RPP), a three-year plan for the period 2004–2005 to 2006–2007.

Canada's immigration history is rich and diverse. Since Confederation, nearly 15 million people have immigrated to our country where they have helped build a community of citizens respected throughout the world. Immigration helps shape the values and ideals of Canadian society. It builds a stronger nation and is a key to our future prosperity.

Our aim is to maintain a dynamic and responsive immigration and citizenship program that reinforces our commitment to key government-wide priorities and initiatives that are critical to Canada's continued prosperity and success. Since broad-based co-operation is essential to the success of the Department's initiatives, CIC will continue to consult with the provinces, territories and other partners on the planning and implementation of its initiatives.

On December 12, 2003, the Prime Minister announced a significant reorganization of government. CIC's mandate to facilitate immigration, protect refugees and successfully integrate immigrants into Canadian society was reinforced. The new Canada Border Services Agency (CBSA) created at that time integrates several key functions previously under CIC's mandate, including enforcement and intelligence.

These changes support the achievement of results in three key areas: strengthening Canada's social foundation; building a 21st century economy; and enhancing Canada's role in the world. CIC will contribute to the Government's agenda by setting the conditions of admission to Canada; selecting immigrants who contribute to Canada's social, cultural and economic development; protecting refugees and others in need of resettlement; facilitating the integration of newcomers into Canadian society; and promoting Canadian citizenship.

CIC's programs contribute to the strength of the economy by obtaining maximum benefits from immigration and the global movement of people. Immigrants represent a significant component in the growth of our labour force and help fuel an economy driven by skills, ideas and innovation. They invest in business and create jobs. Indeed, Canada is considered a destination of choice around the world for immigrants, skilled temporary workers and foreign students. In 2003, Canada welcomed 221,352 immigrants, 82,151 temporary foreign workers and 61,293 foreign students.

Canada is internationally renowned as a leader in refugee protection. The *Immigration and Refugee Protection Act* (IRPA) emphasizes the importance of protecting displaced and persecuted persons, and maintaining the integrity of Canada's refugee protection system. This year marks an important milestone in Canada's history: the 25th anniversary of CIC's Private Sponsorship of Refugees Program that has enabled religious and community groups to sponsor 185,000 refugees to this country over the years. CIC is committed to maintaining our humanitarian tradition and will strive to further streamline and strengthen refugee protection.

We will also strive to extend the benefits of immigration more broadly across Canada by enhancing and refocusing existing programs. Building on our earlier work with our provincial partners, notably through the Provincial Nominee Program, we will find innovative ways to encourage settlement beyond the major urban areas.

We will also continue to work closely with our federal and provincial partners, municipalities, the private and voluntary sectors and other partners to ensure that Canada attracts and welcomes people from all over the world to enrich our social, economic and cultural development as a nation, and to take care of those in need of Canada's protection. CIC is committed to delivering the highest quality immigration, refugee protection and citizenship programs: efficient, responsive to community needs and a model of public service management. CIC will strengthen transparency, accountability and decision-making, and improve its services to Canadians by introducing innovations in the way we manage, set priorities, build partnerships and better link programs to results.

I am confident in Canada's future and I look forward to working with our partners to build an even stronger nation and a more vigorous economy for the 21st century, thus ensuring Canada's place of pride and influence in the world.

I invite you to learn more about CIC's work by visiting **www.cic.gc.ca**.

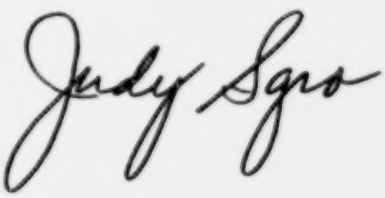

The Honourable Judy Sgro
Minister of Citizenship and Immigration

B. Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2004–2005 *Report on Plans and Priorities* for Citizenship and Immigration Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the 2004–2005 *Departmental Report on Plans and Priorities Preparation Guide*.

- It accurately portrays the organization's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the direction provided in the Minister of Finance's budget and by the Treasury Board of Canada Secretariat.
- It is comprehensive and accurate.
- It is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board ministers and is the basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Signed: 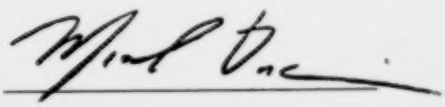

Date: August 19, 2004

Name: Michel Dorais
Title: Deputy Minister

Telephone: (613) 954-3501

Section 2: Raison d'être

Canada's immigration and citizenship programs[1] help build a nation of citizens respected throughout the world. CIC welcomes immigrants, temporary workers, foreign students and visitors who enhance Canada's social and economic growth. Canada resettles, protects and provides a safe haven for refugees, and helps new permanent residents adapt to Canadian society and become Canadian citizens. The Department is also responsible for admissibility policy: setting the conditions for entry into Canada and protecting the health, safety and security of Canadians.

Fiscal year 2004–2005 is a transition period for CIC. Following the reorganization of the federal government announced on December 12, 2003, key enforcement and intelligence functions were transferred from CIC to the newly created Canada Border Services Agency (CBSA).

To reflect its redefined role, the Department has developed new vision and mission statements that form the basis for the strong and integrated package of programs and services CIC provides.

The Department aims to build a secure and dynamic citizenship and immigration program that derives maximum benefit from the global movement of people. Committed to ensuring effective working relationships with federal departments and agencies, provincial and territorial governments, communities and other partners, CIC's new vision is as follows:

- Canada attracts and welcomes people from all over the world, both to enrich its social, economic and cultural development as a nation and to protect those in need; and
- CIC is committed to delivering the highest quality immigration, refugee protection and citizenship programs — efficient, responsive to community needs and a model of public service management.

This vision is enabled by a commitment to effective working relationships with governments, communities and other partners.

CIC's new mission is to build a stronger Canada by:

- enabling the migration of temporary and permanent residents to meet the social, economic and cultural needs of communities across Canada;
- contributing to the management of international migration, including refugee protection;
- screening newcomers to help protect the health, safety and security of Canadians;

1 For more information on CIC's programs, see **www.cic.gc.ca/english/index.html**.

- supporting the successful integration of newcomers; and
- promoting Canadian citizenship.

CIC has also redefined its key strategic outcomes as follows:

1. Maximum contribution to Canada's economic, social and cultural development from migration;
2. Reflection of Canadian values and interests in the management of international migration, including refugee protection; and
3. Successful integration of newcomers and promotion of Canadian citizenship.

However, as required by Treasury Board, this RPP is reporting against the strategic outcomes approved in 1997 as the framework for CIC's Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS). These strategic outcomes reflect the situation before the December 12, 2003, announcement.

The strategic outcomes used in this report are therefore:

- maximizing the economic and social benefits of migration to Canada;
- protecting refugees and others in need of resettlement;
- supporting the settlement, adaptation and integration of newcomers into Canadian society; and
- managing access to Canada.

In accordance with the reorganization of December 12, 2003, details related to the functions transferred from CIC to the CBSA appear in the CBSA's RPP.[2]

2 All RPPs are posted on the Treasury Board site: **www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp**.

Section 3:
Planning Overview and Departmental Priorities

A. Planning Overview, Operating Context and Key Challenges

Introduction

CIC derives its mandate from IRPA, which introduced major legislative reforms in 2002, and the *Citizenship Act* of 1977. It is also guided by the principle of shared jurisdiction with provinces and territories under the 1867 *Constitution Act*. In essence, the Department's mandate is to ensure that the movement of people into Canada and their membership in Canadian society contribute to Canada's social, cultural and economic development while also protecting the health, safety and security of Canadians.

Canada strives to make immigration benefit both immigrants and Canada as a whole through: an official policy that encourages immigration and the granting of Canadian citizenship; policies and programs that support the integration of newcomers into the labour market and into Canadian communities; and careful management of its annual immigration plan. Through its immigration program, CIC contributes significantly to strengthening Canada's social foundations, to building a 21st century economy and to ensuring Canada's role in the world.

CIC has both domestic and international dimensions. Its work involves applying complex laws and regulations to individual cases while balancing these requirements against the very human wants and needs that lie behind applications for permanent or temporary resident status in Canada and for Canadian citizenship. With offices across Canada and a world-wide network of service points, CIC is responsible for processing immigrant and refugee protection applications; settling and integrating newcomers; processing citizenship applications; and processing temporary workers, foreign students and visitors.

Canada has a well-deserved international reputation for upholding human rights and protecting those in need. It is essential that Canadians have confidence that we are protecting and offering opportunities to those who meet our requirements and that we are preventing access to Canada by those who do not.

The Importance of Immigration to Canada

Immigration has always been fundamental to Canada's growth as a nation and to its history of achievements. From its earliest days as a nation through the global transformations of recent years, hard-working people and their families have come to Canada from all over the world. Collectively,

they have contributed to the development of our economy, our society and our culture.

The recent release of data from the 2001 Census has resulted in a healthy debate on the policy challenges associated with immigration. It has also provided an opportunity for CIC to review some of the outcomes of its immigration programs and to identify opportunities and risks.

The Census data show that the proportion of Canada's population that is foreign-born has reached its highest level in 70 years and that the proportion of the visible minority population has almost tripled since 1981. The Census also highlighted the increasing concentration of foreign-born persons in the urban centres of Montréal, Toronto and Vancouver.

Although this immigrant influx has enriched the social and cultural fabric of Canada's major metropolitan areas and helped make them engines of world-class economic growth, there are still challenges related to integrating immigrants. This situation has led CIC, with its partners, to develop new approaches to adapt to this reality. It has also awakened the interest of some smaller cities in creating conditions to attract immigration and benefit from it. At the same time, the Government of Canada is looking to immigration to help sustain social and economic development, particularly in areas of Canada where recent immigrants have not tended to settle. In collaboration with its partners, CIC is exploring creative ways to break down the barriers to full participation in Canadian life, whether they relate to language skills, the recognition of foreign credentials or discrimination.

Operating Environment

Demographic, economic and social trends are constant and powerful forces that drive CIC's policy and program operating environment. Through diligent strategic planning, the Department strives to prepare for, and adapt to, these changes. Worldwide political, economic and social trends also have an impact on Canada's immigration programs and policies. Perhaps most significant is the fact that global mobility is escalating. More and more people around the world are now seeking new opportunities. Some are fleeing persecution, political strife or economic upheaval; others move primarily to escape poverty or to seek a better way of life for themselves and their families.

Transparency and accountability are fundamental to making choices about managing risk and pursuing opportunities in the operating context described above, and they underpin CIC's current approach to management. Canadians have made it clear that they want government to be more accountable for decision-making and for its stewardship of the public purse. To this end, CIC's planning is guided by the principles and practices of modern management and by the Management Accountability Framework (MAF).

CIC will continue to strengthen accountability throughout the Department to ensure the most efficient and effective use of public resources for the best possible results. Accomplishing the priorities set out for 2003–2004 and pursuing a transformation based on modern management have built a strong foundation upon which to conduct CIC's activities in 2004–2005 and beyond. This foundation allows CIC to face challenges relating to service delivery and inventories in the context of financial limitations.

As noted in Section 2, key enforcement and intelligence functions relating to entry into Canada were transferred from CIC to the

newly created CBSA in December 2003. However, since CIC retains some responsibility for managing access to Canada, it is imperative to ensure a smooth transition and ongoing collaboration. Therefore, a key priority for CIC in 2004–2005 is to implement a strategy for co-operation and information sharing, and to develop an effective working relationship with the CBSA.[3]

Critical Partnerships

The successful management of Canada's immigration programs depends on ongoing collaboration with a wide range of partners. CIC's partners include other federal departments and agencies, provincial and territorial governments, voluntary organizations and community-based Service Provider Organizations, international organizations, foreign governments, researchers and other stakeholders. CIC's planning at all levels includes significant attention to the views and plans of its many partners.

While citizenship matters fall under federal jurisdiction, responsibility for immigration is shared with the provinces through a series of productive partnerships.[4] There are currently 10 bilateral agreements for federal-provincial/territorial co-operation. Under the *Canada-Québec Accord,* Québec sets its own annual immigration targets, has responsibility for selecting most of the immigrants who wish to settle in the province and provides orientation and integration services to new permanent residents. At the community level, CIC has important partnerships with a mosaic of organizations that provide services such as language training, basic settlement assistance and integration with the established community to newcomers.

The Immigration and Refugee Board (IRB) is an independent administrative tribunal[5] that determines claims for refugee protection made within Canada. CIC processes the claimants before and after their hearings. Thus, the Department works in close collaboration with the IRB on issues relating to the overall management of the refugee and immigration portfolio. In doing so, the institutional independence of the IRB and its decision-makers is respected and maintained, while the principal of integrated portfolio management is upheld.

As mentioned, CIC works closely with a number of federal departments and agencies. Its overseas delivery network co-operates closely with the Department of Foreign Affairs since the offices are co-located. Within Canada, CIC works in close collaboration with Public Safety and Emergency Preparedness Canada (PSEP) and key agencies involved in managing access to Canada such as the CBSA, the RCMP, CSIS, as well as with Health Canada on immigrant health issues. The Temporary Foreign Workers Program is an integrated government program that involves both CIC and Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC). CIC and Canadian Heritage share citizenship promotion activities. CIC participates in numerous research activities with federal partners (including Statistics Canada) and works with HRSDC and Industry Canada on the federal Innovation Strategy.[6] CIC has also forged strategic alliances with policy-makers and researchers both in Canada and internationally.

3 Further information on the division of responsibilities between CIC and the CBSA is provided in the "Managing Access to Canada" section (Strategic Outcome 4).

4 For an overview of these partnerships, see **www.cic.gc.ca/english/press/conference/overview.html** and also the section "Strategic Partnerships and Interdepartmental Initiatives" of this document.

5 See **www.irb-cisr.gc.ca/en/index_e.htm**.

6 The strategy is described at **www.innovationstrategy.gc.ca/cmb/innovation.nsf/pages/index**.

In addition, since the terrorist attacks in the United States and other countries around the world, CIC has been operating in a more complex environment in which policies and programs are developed horizontally across governments. International and domestic partnerships are increasingly important to achieve CIC's mandate.

B. Departmental Priorities for 2004–2005

CIC's plans and priorities build dynamic and responsive immigration and citizenship programs and reinforce its commitment to the overarching goals of the Government. Although CIC's strategic outcomes are enduring objectives and central to its mission, the Department also sets annual priorities. These priorities provide a framework for the key activities needed to advance CIC's strategic agenda and to address the goals of the new government. Following the reorganization of the federal government announced on December 12, 2003, the Department developed new priorities to reflect its redefined role which form the basis for the strong and integrated package of programs and services that CIC provides. Following December 12, 2003, CIC established three priorities to reflect its new responsibilities and the transfer of functions to the new CBSA.

The three new priorities established to guide the Department's work in 2004–2005 are:

- improving immigrant outcomes;
- asserting Canada's role in international migration; and
- building the new CIC.

(1) Improving immigrant outcomes

This priority takes a holistic view of immigration, from conferring permanent residence status through settlement and initial integration into Canadian society to granting citizenship. Key initiatives relate to the development, with partners, of a National Immigration Framework that will address issues such as: the continual improvement of processes relating to the selection of immigrants and the monitoring of immigrant outcomes; the development of regionalization strategies to extend the benefits of immigration more widely throughout the country; and activities aimed at eliminating barriers to immigration and promoting social cohesion.

Efforts will focus on the impact the immigration program and strategies have on improving outcomes for immigrants. For example, CIC will develop a multi-year planning approach for 2005–2006 relating to the planning of the annual immigration levels. CIC will also continue to collaborate with other departments (HRSDC in particular) to minimize barriers to newcomers and provide them, as soon as possible in the immigration process, with practical and realistic information about living and working in Canada. In particular, CIC will support HRSDC's efforts concerning the recognition of foreign credentials and the higher levels of language training linked to workplace needs.

Since 1991, more than 73% of immigrants have settled in Montréal, Toronto and Vancouver. CIC will work to ensure that other regions of the country have the opportunity to take advantage of the benefits of immigration. For example, CIC will build on earlier work with provincial and municipal partners (notably through the Provincial Nominee Program) to find innovative ways to encourage growth in francophone minority communities through immigration.

(2) Asserting Canada's role in international migration

This priority addresses CIC's commitment: to develop a strategic agenda on migration and protection, particularly in the North American context; to develop an engagement strategy with international partners; to support stronger linkages between migration and policies on foreign affairs, defence, development aid and trade; and to develop a new agenda focused on protection and durable solutions for the refugee program.

The Government has made a commitment to work toward agreements that govern international human rights. It also seeks greater collaboration among nations to ensure that economic policies go hand in hand with stronger social programs. Under this priority, CIC will develop a strategic agenda on migration and protection as well as an engagement strategy with international partners.

CIC participates in numerous international bodies and is re-examining its strategic direction and its capacity for playing a continuing role in global migration issues. It will chair and host two key international migration fora in 2004–2005 and, consistent with the International Policy Review, will use these opportunities to explore and define appropriate strategies for shaping Canada's future role in a manner reflecting Canada's interests, commitment and values.

(3) Building the new CIC

Key activities within this priority include: supporting the new CIC's agenda for change; building an effective relationship with the new CBSA; intensifying efforts relating to modern management; developing and implementing the Global Case Management System (GCMS); and developing strategies to further improve service delivery.

Given the transfer of some of CIC's functions to the CBSA in December 2003, one of CIC's critical objectives for 2004–2005 is to develop an effective working relationship with the new agency. This includes clarifying the details of the respective roles and responsibilities, reaching a final agreement on resource allocation and ensuring ongoing mechanisms for effective communication and case management flow.

CIC's multi-year Modern Management Action Plan sets goals in the following areas: strategic leadership; governance and functional direction; integrated management information; values and ethics; risk management; human resources management; and financial management. During the planning period, the Department intends to move forward on all seven areas, placing special emphasis on the human resources component in light of the impact that the adoption of the *Public Service Modernization Act* has had. CIC will also strive to integrate the principles of modern management into all of its activities.

Section 4: Plans by Strategic Outcome

A. Summary

The following section provides:

- an overview of CIC's four strategic outcomes and the measures necessary to achieve the Department's mandate (as approved by Treasury Board in 1997);[7] and
- a table showing the Department's planned spending for 2004–2005 to 2006–2007 by strategic outcome.

Part B outlines the key activities that CIC will undertake over the next three years to achieve its strategic outcomes, with a particular emphasis on 2004–2005. Activities that contribute to more than one outcome or that are corporate in nature are addressed in the sub-sections "Building the new CIC through Modern Management" and "Strategic Partnerships and Interdepartmental Initiatives."

CIC's Strategic Outcomes	
To provide:	**As demonstrated by:**
Maximum economic and social benefits from migration to Canada	• Achievement of target immigration levels. • Family reunification of immigrants with Canadian sponsors. • Selection of immigrants capable of adapting to the Canadian labour market. • Selection of business immigrants, including investors. • Admission of temporary workers whose presence in Canada fills skill gaps in the domestic labour market and who transfer to Canadian workers occupational skills that are in demand. • Admission of visitors and foreign students whose presence in Canada stimulates the demand for goods and services.
Protection to refugees and others in need of resettlement	• Achievement of the targets for government-assisted and privately-sponsored refugees. • Provision of an effective and more responsive Refugee Resettlement Program. • Development of effective and efficient working arrangements between the IRB and CIC. • Enhancement of Canada's influence in international initiatives to protect refugees.

7 As required by Treasury Board, the framework for this report reflects the CIC's situation before the reorganization of government functions in December 2003. CIC has developed new strategic outcomes and is currently developing performance measures to reflect both the changes to the Department and the new reporting framework introduced by Treasury Board of Canada to better link programs to results.

CIC's Strategic Outcomes (cont'd)	
To provide:	**As demonstrated by:**
Support for the settlement, adaptation and integration of newcomers into Canadian society	• Successful integration of newcomers into Canadian society. • Advancement of accountability to ensure effective and efficient delivery of settlement programs. • Accordance of full participation in Canadian society to eligible permanent residents by granting citizenship and establishing claims to citizenship. • Effective promotion and understanding of citizenship and integration issues.
Management of access to Canada	• Departmental activities that contribute to the protection of Canadian society.** • Interdiction of individuals attempting to enter Canada without proper documentation.** • Detention of individuals who have contravened IRPA.** • Removal of inadmissible persons.**

** Following the government reorganization in December 2003, *most* of the functions related to these measures now fall under the responsibility of the new CBSA. Nevertheless, CIC continues to play a key role in these functions.

Table 4.1: Net Planned Spending by Strategic Outcome ($ Millions)

Strategic outcome	Forecast spending* 2003–2004	**Planned spending 2004–2005**	Planned spending 2005–2006	Planned spending 2006–2007
Maximizing the economic and social benefits of migration to Canada	211.7	**184.6**	178.4	172.3
Protecting refugees and others in need of resettlement	124.6	**104.2**	119.7	118.8
Supporting the settlement, adaptation and integration of newcomers into Canadian society	407.6	**435.3**	456.2	451.1
Managing access to Canada	195.4	**178.9**	165.2	155.6
Net planned spending**	939.3	**903.0**	919.5	897.8

* Includes Main Estimates plus Supplementary Estimates. CIC's total number of full-time equivalents for 2004–2005 is 4,275. (For a breakdown by business line, see table 5.1.)

** Net Planned Spending has been reduced by the sum of the estimated resources that will be transferred to the CBSA as a result of the December 12, 2003, reorganization. The reduction does not include an estimate for Corporate Services related to the CBSA.

Explanation of change: Overall, CIC's net planned spending decreases in 2004–2005, primarily due to the transfer to the CBSA and additional funding for the Interim Federal Health Program received through supplementary estimates. Planned spending in 2005–2006 increases due to projected cost increases with regard to the *Canada-Québec Accord*. In 2006–2007 planned spending decreases are due mainly to Global Case Management System (GCMS) development resources ending in 2005–2006.

B. Details

Strategic Outcome 1:
Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada

Planned Spending and Full-time Equivalents			
Forecast spending 2003–2004	**Planned spending 2004–2005**	Planned spending 2005–2006	Planned spending 2006–2007
$211.7M	**$184.2M**	$178.4M	$172.3
1,992 FTEs	**2,005 FTEs**	1,990 FTEs	1,947 FTEs

Explanation of change: 2004–2005 planned spending declines mainly due to carry forward funding received in 2003–2004 which is not reflected in future years.

Introduction

CIC will maximize the economic and social benefits of migration to Canada by: achieving its immigration level targets; supporting family reunification of immigrants with Canadian and permanent resident sponsors; selecting skilled immigrants who are capable of adapting to the Canadian labour market; selecting business immigrants who can support the development of the Canadian economy; admitting temporary workers to fill skills needs in the domestic labour market; and admitting visitors and foreign students, who also contribute to Canada's economic growth.

Functional direction for activities under this strategic outcome lies with CIC's Selection Branch. The Departmental Delivery Network, CIC's domestic regions, visa offices around the world and the new Admissibility Branch are actively involved and there is also close collaboration with the Integration Branch.

To maximize the economic and social benefits of migration to Canada and support government commitments, CIC will continue to closely monitor and assess the impact of changes related to the implementation of IRPA in June 2002. CIC will also carefully plan and manage the projected immigration levels on an annual basis to try and reach a balance between economic and non-economic immigrants.

Key initiatives concern the development, with partners, of a National Immigration Framework that will address issues such as: the continual improvement of processes with regard to selecting immigrants; monitoring immigrant outcomes; regionalization strategies to extend the benefits of immigration more widely throughout the country; and activities aimed at eliminating barriers to integration and promoting social integration.

CIC will strive to increase the pool of talent and skills available to the Canadian labour market by helping new immigrants integrate more successfully in the economy and into communities. To support one of the Government's key priorities, CIC will support HRSDC in its work with the provinces and territories to help new immigrants integrate into the labour market.

The Department has recently implemented new Regulations[8] to IRPA to regulate the immigration consultant industry. These Regulations require that individuals who represent clients for a fee be members in good standing with the Canadian Society of Immigration Consultants (CSIC)[9] or a provincial/territorial law society or the "Chambre des notaires du Québec." CSIC is a new self-regulatory body created in April 2004 to improve the professionalism of immigration consultants.

CIC will be monitoring CSIC for due diligence in ensuring that all the deliverables are completed. The major deliverables are: training and education for consultants in both official languages; and an effective complaint and discipline mechanism. The structure of the CSIC board includes a CIC official as an ex-officio member, thus allowing CIC to maintain oversight on a regular basis. In 2004–2005 and 2005–2006, CIC will also closely monitor the impact of the new Regulations and make adjustments as necessary. Administrative guidelines both for Canada and overseas are continually being revised to provide functional guidance.

Activities under this strategic outcome are integral to CIC's departmental priority "Improving immigrant outcomes."

Achievement of Target Immigration Levels[10]

The *2003 Annual Report to Parliament on Immigration* announced immigration levels that are stabilized at 220,000 to 245,000 for calendar years 2004 and 2005 and a continued focus on a 60/40 balance between the economic and non-economic components of the program. In other words, 60% of the people selected are expected to be in the economic class, which comprises all principal applicants, their spouses and dependants in the following categories: skilled workers; business immigrants (entrepreneurs, investors, self-employed people); live-in caregivers; and provincial nominees. Forty per cent of the people selected are expected to be in the non-economic component. Of these, 24% would be in the family class, 13% would be protected persons, and 3% would be persons receiving humanitarian and compassionate consideration. There is a growing recognition that the immigration levels plan, and the balance between the economic and non-economic components of the program, have important ramifications at the federal, provincial and community levels.

In 2004–2005, CIC will strive to improve the processes associated with planning and managing the annual immigration levels.

Family Reunification of Immigrants with Canadian Sponsors

Reuniting families is an important tradition in Canada's immigration program,[11] as it allows foreign nationals to be sponsored by close relatives or family members in Canada. This component is based on the belief that people who immigrate to Canada will tend to establish themselves more easily if their family supports them. IRPA strengthened family reunification by clarifying the selection criteria and making them responsive to current social realities. CIC will continue to closely monitor how the new Act is

8 The following Web site is updated regularly to provide information on this issue: **www.cic.gc.ca/english/department/consultants/index.html**.

9 For more information, see: **www.csic-scci.ca**.

10 For more information, see: **www.cic.gc.ca/english/pub/immigration2003.html**.

11 For more information, see: **www.cic.gc.ca/english/sponsor/index.html**.

implemented in terms of selecting permanent residents under the family class category. This task will include assessing the impact of: the expanded family definition; the new process for selecting spouses and partners already in Canada; and the simplified criteria for measuring sponsors' income.

Implementation of the guardianship provisions of IRPA Regulations were postponed until April 2005. CIC will finalize its consultations with the provinces to determine the next steps.

CIC aims to strengthen its relationships with the provinces and territories through the Sponsorship Working Group, which includes representatives from each of the provinces and territories. The mandate of this working group is to identify areas of concern, collaborate in program design and research, and develop initiatives to reduce sponsorship default. (A default occurs when a sponsor fails to provide sufficient support for a new immigrant under the terms of the agreement between the sponsor and CIC.)

In 2004–2005, CIC will also continue to work with the provinces and the Canada Revenue Agency (CRA) to develop a Canada-wide mechanism to collect from sponsors the social assistance paid out to the persons whom they sponsored. The long-term goal is to develop a national system. In the short term, CIC will facilitate the development of the collection mechanism involving the CRA that will be piloted in Ontario. CIC will also continue to negotiate agreements that will allow the federal government to exchange information with the provinces. With this tool, the Government of Canada will be in a better position to monitor to what extent sponsors are fulfilling their obligations.

Selection of Immigrants Capable of Adapting to the Canadian Labour Market

During the planning period, CIC will continue to monitor the results of the selection model established under IRPA and make adjustments where required. A Results-Based Management Accountability Framework (RMAF) was developed for the Federal Skilled Worker Program to assist the Department in monitoring and evaluating the program over the coming years. In the new selection system, the pass mark in the skilled worker category is the primary tool for balancing the qualifications and volume of applicants. The Minister has the authority to amend the pass mark periodically to reflect changes in the Canadian labour market, in the broader economy or in society. In September 2003, the Minister adjusted the pass mark from 75 to 67 in response to Canada's need for skilled workers.

If new permanent residents are to integrate and be economically successful in Canada, it is important for their educational and professional credentials to be recognized. CIC will continue to support HRSDC on foreign credential recognition with the provinces and territories responsible for professional regulatory bodies. This activity figures prominently in CIC's federal-provincial/territorial agenda and is being advanced through an interdepartmental working group.

Over 75% of all immigrants admitted in 2002 settled in Toronto, Vancouver or Montréal. Attracting more immigrants to smaller communities and other regions (including official language minority communities) and encouraging them to stay there continues to be an objective for CIC.

Successful strategies and initiatives to share the benefits of immigration more evenly across the country require a flexible approach based on specific initiatives that are consistent with provincial and territorial priorities. CIC is working with the provinces and territories both multilaterally and bilaterally (see also "Enhancing Interdepartmental Collaboration" under the Strategic Partnerships and Interdepartmental Initiatives section). CIC supports regional strategies by using new and existing mechanisms, including provincial nominee agreements, the temporary foreign worker and student programs and targeted joint promotional activities.

CIC is continuing to work with HRSDC and Industry Canada to implement a process to fast-track the immigration of highly skilled workers in demand by Canadian employers.

Selection of Business Immigrants, Including Investors

With respect to business immigrants, IRPA Regulations introduced objective and measurable standards for business experience, net worth and business establishment in Canada to maximize the chances of their success. CIC will continue to closely monitor the impact of IRPA selection criteria for business immigrants[12] following initial indications of a decline in the number of applications submitted since their implementation.

To that end, CIC will begin to develop a Results-based Management and Accountability Framework (RMAF) as the basis for assessing the success of the Business Immigration Program. CIC will consult with stakeholders to define appropriate outcomes and determine relevant data sources for analysis from both inside and outside the Department. New and revitalized relationships with operational partners, other government departments, the private sector and the provinces will be needed to meet the program's overall objectives.

By revitalizing the working relationship with operational partners and other stakeholders, CIC will also continue to review the conditions under IRPA with regard to the Entrepreneur Program during the planning period to determine whether they meet current economic needs and contribute to the objectives of the program. This review is expected to contain a broad assessment of the principles and processes.

Within the Business Immigration Program, CIC has important responsibilities for monitoring the compliance of some 90 investor immigrant funds, representing about one billion dollars of investment capital. Under the former *Immigration Act,* business immigrants who invested before April 1999 had to place money in an investment fund for five years. CIC is required to ensure that these funds are administered under the terms of that legislation. CIC will continue its persistent efforts to close those investment funds in which business immigrants invested before April 1999.

12 For more information on the specific changes made to the program, consult the 2002 *Departmental Performance Report* available at **www.cic.gc.ca/english/pdf/pub/dpr2002.pdf**, pages 18 and 19.

Admission of Temporary Workers Who Fill Skills Gaps in the Domestic Labour Market

Admitting qualified temporary workers[13] is an important component of the government's response to labour market demands. These temporary residents contribute to Canada's economic growth by enhancing productivity. In partnership with HRSDC, CIC will continue to work with the provinces, territories, businesses and municipalities to explore ways temporary workers can more easily gain admission to Canada. Together with the Status of Women and HRSDC, CIC has undertaken a review of the Live-in Caregiver Program to evaluate it against current labour market needs. This review will determine the success of its objectives and identify ways to make it more effective. The Department will also continue to improve procedures for processing and admitting temporary workers.

Admission of Visitors and Foreign Students

In addition to visitors, CIC is responsible for the entry of foreign students who are attracted to Canada by the quality of its educational institutions. These temporary residents contribute to Canada's economic growth, enrich its educational institutions and become potential workers in Canada.

Recognizing the economic and social benefits that foreign students bring to Canada, the Government of Canada made a commitment to position Canada as a destination of choice for talented foreign students. In 2004–2005, CIC will work with interested educational institutions and provinces to develop long-term options to increase the number of foreign students. To date, CIC has implemented, on a pilot project basis, three components of an integrated approach to international student initiatives. These are designed to improve how student visas are processed, provide additional opportunities in the Canadian labour market and extend post-graduate work experience in related fields of study for international students.

In 2004–2005, CIC will continue to work with provinces, territories and Canadian educational institutions interested in implementing future pilot projects, in addition to continuing to develop long-term options to improve the foreign student program. In the following two years, CIC will work with provinces, territories and educational institutions to evaluate the student pilot projects.

13 For more information on this program, see **www.cic.gc.ca/english/work/index.html**.

Strategic Outcome 2:
Protecting Refugees and Others in Need of Resettlement

Planned Spending and Full-time Equivalents			
Forecast spending 2003–2004	**Planned spending 2004–2005**	Planned spending 2005–2006	Planned spending 2006–2007
$124.6M	**$104.2M**	$119.7M	$118.8M
216 FTEs	**226 FTEs**	224 FTEs	219 FTEs

Explanation of change: Forecast spending for 2003–2004 includes additional resources related to the Interim Federal Health Program received through supplementary estimates. Planned spending for 2005–2006 and 2006–2007 reflects additional resources related to Refugee System Redesign.

Introduction

CIC will achieve this strategic outcome by: reaching targeted levels for government-assisted and privately-sponsored refugees; strengthening the Refugee Resettlement Program; developing more effective working arrangements between CIC and the IRB; and enhancing Canada's influence on international initiatives to protect refugees. Functional direction is provided by the Refugee Branch, with the active involvement of CIC's regional offices, the International Region and the Departmental Delivery Network (DDN).

The protection of refugees is a key component of CIC's mandate that is central to IRPA.[14] The Act emphasizes the importance of saving lives, protecting displaced and persecuted persons and maintaining the integrity of Canada's refugee protection system through fair and efficient procedures. Together with the IRB, CIC will continue to examine ways to further streamline and strengthen refugee protection.

"Asserting Canada's role in international migration" was established as a departmental priority for 2004–2005 to reaffirm CIC's commitment to international efforts to help those most in need. This priority addresses CIC's intention to develop a strategic agenda on migration and protection, particularly in the North American context; and to develop an engagement strategy with international partners.

CIC is re-examining its strategic direction and capacity for a greater role in global migration issues with a view to developing a strategic agenda on migration and protection. CIC's active collaboration with North American partners, its participation in numerous international bodies and its chairing of both the Puebla Process and the Inter-Governmental Consultations on Asylum, Refugee and Migration Policies in Europe, North America and Australia (IGC) in

14 For more information, see **www.cic.gc.ca/english/pub/index-2.html#irpa**.

2004–2005 will provide opportunities for greater involvement in the international scene. Canada's participation in the UN Global Commission on International Migration (GCIM) will offer further opportunities.

To advance progress on international protection issues, CIC will strive to strengthen Canada's relationships with key international partners such as the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), and strategically engage with other partners such as the European Union (E.U.). In particular, CIC will focus on building relationships with partners and stakeholders who can support resettled refugees and on forging new types of partnerships in the context of "Convention Plus" (see below).

During the planning period, CIC will also work with other departments, including Justice, the IRB and the CBSA to develop substantive proposals that will advance the refugee reform agenda. This includes strategies to improve how access to Canada is managed, to streamline decision-making and to consider opportunities to better help refugees.

Since migration issues are often intrinsic to federal policies relating to foreign affairs, development aid and trade, CIC will also explore new partnerships with other government departments (e.g., Department of Foreign Affairs, Department of National Defence, CIDA and Department of International Trade) and contribute to the International Policy Review.

In addition, providing essential health care and rapidly identifying and managing diseases or illness are important issues when it comes to protecting refugees and other vulnerable migrants. Under the Interim Federal Health Program (IFH), CIC continues to play an important role in providing of health care coverage for refugees and protected persons while they do not qualify for provincial medical insurance.

Maintaining Canada's Humanitarian Tradition while Enhancing the Integrity of Decision-Making: The North American Context

CIC plays a significant role in maintaining Canada's humanitarian tradition by protecting refugees and persons in need of humanitarian assistance and by representing Canadian values and interests in multilateral and bilateral international fora on refugee protection.

To further advance Canadian interests in refugee protection and strengthen co-operation on protection issues in the North American context, CIC will focus its efforts on the following activities with the United States during the planning period:

- Implementing the *Canada-U.S. Agreement on the Sharing of Information on Refugee Status Claims* (also known as the "Asylum Annex");
- Implementing the *Safe Third Country Agreement;* and
- Ongoing discussions through the Asylum Working Group of the *Shared Border Accord.*

In addition, CIC is introducing standardized documents for all refugee claimants, improving document integrity and reviewing the landing process for persons in need of protection in Canada.

Achievement of Targets for Government-Assisted and Privately-sponsored Refugees

Under the Immigration Plan for 2004,[15] it is projected that Canada will receive between 29,400 and 32,800 new protected persons. This total includes the following targets: 7,500 government-assisted refugees; between 3,400 and 4,000 privately-sponsored refugees; between 14,500 and 16,500 refugees landed in Canada; and between 4,000 and 4,800 dependants of refugees landed in Canada.

While CIC will endeavour to achieve the planned levels for both government-assisted and privately-sponsored refugees, the UNHCR's capacity to plan and refer cases in geographical areas where CIC has the capacity to process them is an ongoing challenge. CIC is committed to finding new methods and partnerships to assist the UNHCR in delivering its mandate.

Effective and Responsive Refugee Resettlement Program

CIC manages and promotes various sponsorship initiatives for refugees by working with partners in the refugee-sponsoring community. CIC will establish new partnerships and strengthen traditional ones, particularly with other countries, the UNHCR and other international or intergovernmental organizations. More effective relationships with local Service Provider Organizations will improve the delivery of resettlement services.

CIC will continue to work with the Canadian Council for Refugees (CCR) and the private sponsorship community to ensure their participation in the internal review of the Private Sponsorship of Refugees Program.

A key priority for 2004–2005 will be to establish new partnerships with francophone organizations[16] and official language minority communities outside Québec to develop awareness of the Private Sponsorship of Refugees Program and the Host Program. Based on consultations and success factors (such as labour market strength, leadership by non-governmental organizations and the capacity for sponsorship), CIC will work to engage francophone organizations and the French-speaking refugee community in sponsoring refugees.

CIC is also implementing initiatives to improve the delivery of services to refugees. For example, to improve the process of resettling refugees, the Department will move to group processing, streamline Refugee and International Region programs to meet the growing needs of refugees and increase strategic planning with partners in the form of blended resettlement initiatives with non-government organizations.

Over the coming year, CIC will strive to improve program monitoring and performance measurement throughout its Refugee Resettlement Program and build on its experience and lessons learned to identify and introduce efficiencies in the programs while ensuring their integrity.

CIC will continue implementing recommendations from the evaluation of the Resettlement Assistance Program (RAP). Measures include ensuring the renewal of the terms and conditions for RAP, developing strategies to address changes in the refugee profile (including special needs) and improving refugee access to housing and other services. CIC is also developing data collection measures that will feed into an electronic performance monitoring system.

15 For more information, please consult **www.cic.gc.ca/english/pub/immigration2003.html.**

16 For more information, please consult **www.cic.gc.ca/english/press/04/0405-pre.html.**

In addition, pursuant to section 88 of IRPA, CIC manages an Immigration Loan Fund. The fund was established in 1951 as an advance from the Consolidated Revenue Fund that is sustained by the collection of repayments on existing loans to finance new loans. The current limit on the loan fund is $110,000,000. Loans are made to refugees and members of designated classes selected abroad. They are intended to defray costs for such things as medical examinations abroad, transportation to Canada and expenses associated with initial settlement in Canada. Applicants must demonstrate financial need as well as their ability to repay the loan.

As of March 31, 2004, there were 17,482 outstanding loan accounts amounting to $42.5 million. During 2003–2004, 4,473 new loans were established amounting to $12.5 million. In the same period, collections of existing accounts amounted to $14.1 million. CIC will continue to manage this program with due diligence to ensure that the recovery rate for repayment of 91% is maintained.

Effective and Efficient Working Relationship with the IRB

The IRB[17] is an independent administrative tribunal with a quasi-judicial process. The process is designed to ensure fair, efficient and consistent decisions in accordance with Canadian law and Canada's international obligations and humanitarian traditions. The Board's Refugee Protection Division hears refugee protection claims referred to it by CIC.

CIC will continue to work closely with the IRB to arrive at well-informed, timely decisions by providing case-related and country-specific details on refugee situations. The Department will also continue to collaborate with the IRB to improve the effectiveness and efficiency of the refugee determination system and related program activities as well as the documentation of refugee claimants and protected persons.

Enhancement of Canada's Influence in International Initiatives to Protect Refugees

CIC faces challenges in pursuing both its international and domestic refugee protection agenda as a result of international influences that place greater emphasis on the inter-linkages between refugee protection, human rights, security and international trade. Consequently, the Department took the initiative to strengthen its relationships with multilateral institutions (e.g., the International Maritime Organization and human rights treaty bodies). CIC also continues to demonstrate leadership through expanded participation in international discussions on protection through such fora as the UNHCR, the Inter-Governmental Consultations on Asylum and transatlantic dialogue with the European Union.

In 2001, the UNHCR launched the Agenda for Protection. The Agenda encompasses the Convention Plus Initiative, which aims to find durable solutions for refugees in protracted situations. CIC co-ordinates the Canadian contribution to the Convention Plus Initiative discussion and has assumed the role of co-chair for the Core Group on Resettlement. CIC remains committed to this leadership role and will also provide assistance, as appropriate, to groups addressing development assistance and secondary movements.

17 For more information, see **www.irb-cisr.gc.ca/en/INDEX_E.htm**.

CIC plans to develop and maintain bilateral relationships on asylum issues with other governments and international organizations. This may include negotiating additional information-sharing agreements with international partners on refugees and people in need of protection. The Department will also liaise with other government departments, the IRB and non-governmental organizations on international protection issues and maintain horizontal linkages between CIC refugee protection policies and the broader government approach to refugee issues.

Strategic Outcome 3: Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society

Planned Spending and Full-time Equivalents			
Forecast spending 2003–2004	**Planned spending 2004–2005**	Planned spending 2005–2006	Planned spending 2006–2007
$407.6M	**$435.3M**	$456.2M	$451.1M
623 FTEs	**647 FTEs**	642 FTEs	619 FTEs

Explanation of change: Planned spending for 2004–2005 and future years includes additional funding for Enhanced Language Training provided in the 2004 Federal Budget and proposed funding for new citizenship legislation. Planned spending for 2005–2006 and future years includes estimated cost increases under the *Canada-Québec Accord*.

Introduction

One of CIC's overarching goals is to further improve the settlement, adaptation and integration of newcomers into Canadian society by: enhancing the delivery of orientation, adaptation and language programs for newcomers; directing and supporting the citizenship program; and ensuring that the value of immigrants and citizenship is effectively promoted and understood.

Functional direction for activities under this strategic outcome lies with the Integration Branch, with the active involvement of CIC's regional offices across Canada and the Departmental Delivery Network (for processing citizenship applications). There is also considerable collaboration across CIC branch lines, especially the Selection and Refugee Branches and the International Region. Most of the operational delivery of the settlement programs is carried out by non-governmental organizations (NGOs) as well as through provincial governments. Regional and local offices deliver services through Service Providers Organizations. Under formal agreements, the governments of Québec, Manitoba and British Columbia provide settlement and integration services to newcomers. Some services in Alberta are co-managed with the Government of Alberta. Elsewhere in Canada, the program is administered directly by CIC.

"Improving immigrant outcomes" is a key priority for CIC in 2004–2005. To address this, CIC will focus on: (i) improving immigrants' language skills to ease economic and social integration; (ii) strengthening partnerships with stakeholders to identify and remove barriers to recognizing foreign credentials; (iii) using existing programs to enhance regionalization (i.e., a more equitable distribution of immigrants throughout the country); (iv) implementing a strategic framework aimed at attracting and retaining immigrants for francophone minority communities; and (v) finding ways to improve access to information and tools for potential immigrants and newcomers to facilitate their entry into the labour market upon arrival in Canada.

Successful Integration of Newcomers into Canadian Society

The key elements for successful integration into Canadian society include adequate language skills, recognition of professional credentials and foreign work experience, respect for diversity and equality of opportunity for newcomers. CIC's programs facilitate the integration of immigrants into Canadian communities, thereby increasing their opportunities to make economic, social and cultural contributions to Canada.

A critical step in improving immigrant outcomes is to help adult immigrants improve their command of one of Canada's two official languages so they can integrate more quickly and more effectively into the labour market. The 2004 Federal Budget proposed to invest an additional $15 million per year in new funds for CIC's Enhanced Language Training Initiative to enhance the labour market language training pilot projects announced in the 2003 Budget.

In 2004–2005, CIC will work with partners (including other federal departments, provinces/territories, voluntary organizations, Service Provider Organizations and employers) to develop strategic projects, based on a cost-sharing model, that will provide more advanced language training that is better geared to the labour market. These projects will also provide orientation to the local labour market and assistance in finding employment in the immigrant's field of employment. The Enhanced Language Training initiative also includes a regional component focusing on the development of partnerships to provide immigrant language training in smaller communities that would otherwise not have the capacity to do so.

To address specific barriers to labour market integration, such as the recognition of foreign credentials and foreign work experience, CIC will strive to reinforce its partnerships with other federal departments (especially HRSDC), provinces/territories, professional associations, regulatory bodies, employers and other stakeholders. The Interdepartmental Committee on Immigrant Labour Market Integration (ILMI), co-chaired by CIC and HRSDC, will continue to serve as a vehicle of communication with and among provincial and territorial governments and will co-ordinate federal policies and activities relating to this issue.

Building on the momentum created by the federal Voluntary Sector Initiative (VSI) and by CIC's second National Settlement Conference held in October 2003, the Department will continue to strengthen its relationship with the settlement service community and with government partners to ensure information-sharing and collaboration on priority issues. In 2004–2005, CIC will work with its partners to implement key recommendations from the various VSI working groups, such as the Small Centres Strategy Group. This includes taking action on the recommendation for pilot projects that would encourage settlement outside Canada's largest cities and extend the benefits of immigration more evenly throughout Canada.

In 2004–2005, under the Language Instruction for Newcomers to Canada Program (LINC), the Department will implement benchmarks for French as a second language to reflect the new language requirements in the IRPA selection criteria and to further develop French-language training tools. CIC will also develop curriculum guidelines, assess training capacity and determine language assessment needs. Under the Immigrant Settlement and Adaptation Program (ISAP), CIC will begin developing tools to improve the capacity of smaller communities to attract and retain newcomers. This activity may include promoting diversity, encouraging inter-cultural understanding and building community capacity to welcome newcomers.

CIC plans to use its existing settlement programs, such as LINC and ISAP, to focus on regionalization. To further promote regionalization, CIC will strengthen its partnerships with the provinces and territories by promoting comparable settlement services throughout Canada and by consulting them on the Settlement Allocation Model. The Department will share best practices in settlement programming with British Columbia and Manitoba, two of the provinces that have signed settlement agreements with CIC, and will continue to seek opportunities for sharing information with the Government of Québec.

The Department will also continue to work with its federal and provincial/territorial partners and other stakeholders to enhance *Going to Canada/Newcomers to Canada*, a key component of the Canada Web Site. This Internet initiative aims to provide a single point of access to a wide range of information and services that potential immigrants and newcomers need to make informed decisions and prepare for life in Canada. In 2004–2005, CIC will work with partners (including other federal departments, provinces/territories, voluntary organizations, professional associations and other stakeholders) to complete the implementation of the first phase of this portal initiative.

In order to deal with challenges in delivering settlement services, CIC will undertake an analysis of any existing gaps and begin to develop a business case that includes options to address any imbalance between the needs of clients and the resources available.

Attracting and Maintaining Immigrants in Francophone Minority Communities

The Department will play an active role in the federal government's outreach to official language minority communities.

CIC is committed to working with official language minority communities to help them attract and retain immigrants[18] and will continue to work with federal and provincial/territorial partners and francophone minority communities throughout Canada. Implementing a strategic framework that will facilitate the selection, orientation and integration of francophone newcomers in these communities is a key activity for 2004–2005. CIC will also continue to promote and assist official language minority communities through existing and new bilateral agreements with provincial and territorial governments.

18 For more information, see **www.cic.gc.ca/english/press/02/0206-pre.html**.

Accountability to Ensure Effective and Efficient Delivery of Settlement Programs

CIC continued working with service providers on the implementation of the Contribution Accountability Framework (CAF)[19] in 2003–2004. The framework guides performance measurement and program evaluation and is standardizing management and administrative practices for CIC's settlement programs. It ensures accountability for settlement spending and results by monitoring service delivery and evaluating the program's effectiveness and efficiency. Information collected will be used to identify gaps and propose improvements to settlement programs that facilitate integration into Canadian society.

As part of the CAF, the Immigration Contribution Accountability and Management System (iCAMS) will be fully implemented in 2004–2005. iCAMS is a national performance measurement system that will enable CIC to generate reports that provide detailed information on, and identify trends in, settlement service usage.

CIC is working to improve the overall delivery of services to immigrants and refugees with the ultimate aim of improving their economic and social outcomes. CIC will implement consistent processes and procedures for delivering and monitoring settlement programs. The Department will also assess, prioritize and begin to implement the recommendations from the evaluation of the Language Instruction for Newcomers to Canada program (LINC).[20] Evaluations of the Immigrant Settlement and Adaptation Program (ISAP),[21] the Host program[22] and the Canadian Orientation Abroad (COA) initiative under ISAP will also be completed in 2004–2005.

In 2004–2005, CIC will also renew the terms and conditions for its settlement contribution programs. This includes both the settlement and resettlement programs as well as the provincial settlement realignment agreements with B.C. and Manitoba.

Full Participation in Canadian Society for Eligible Permanent Residents by Granting Citizenship and Establishing Claims to Citizenship

A bill proposing a new Citizenship of Canada Act was at second reading when Parliament was prorogued in November 2003. In 2004–2005, CIC will review how best to proceed with key measures to modernize Canada's citizenship program.

In 2004–2005, CIC will roll out its Global Case Management System (GCMS), beginning with the citizenship component (see "Building the New CIC through Modern Management" for details). This work will require subject matter expertise to build and test the system, develop a user manual and facilitate training on the new system.

CIC will continue to monitor and measure the integrity of its citizenship programs[23] through its Quality Assurance Program to ensure reliable client information for granting citizenship and issuing proof of citizenship cards.

19 For more information on the CAF, see **www.integration-net.cic.gc.ca/**.

20 For more information, see **www.cic.gc.ca/english/newcomer/linc%2D2e.html**.

21 For more information, see **www.cic.gc.ca/english/newcomer/isap%2D2e.html**.

22 For more information, see **www.cic.gc.ca/english/newcomer/host%2D2e.html**.

23 For more information, see **www.cic.gc.ca/english/newcomer/fact_09e.html**.

Effective Promotion and Understanding of Citizenship and Integration Issues

To promote core Canadian values (peace, respect, freedom, justice and a sense of belonging) to newcomers and to all Canadians, CIC will continue its *Canada: We All Belong* campaign[24] in 2004–2005. Modest outreach activities throughout Canada will take place. The material produced for this campaign will be used for education on citizenship and will support numerous activities organized across the country for Canada's Citizenship Week, National Flag Day and Celebrate Canada Week. In 2004–2005, the educational resource, *Cultivate Your Commitment to Canada,* will be produced. Targeting young people aged 9 to 11, this resource aims to promote an understanding of active citizenship, social engagement and the shared values that have shaped Canada.

In 2004–2005, CIC will continue to promote the Citation for Citizenship Award among communities, Members of Parliament, Senators, municipalities and the ethnic media. The awards, which recognize outstanding efforts by Canadians to help newcomers, will be presented the following year.

CIC will also continue *Citzine,* a Web site designed for youth that focuses on quarterly themes linked to citizenship values, practices, rights and responsibilities. The 2004–2005 themes will be justice, the arts, civic participation, human rights and peace.

CIC will broaden its relationships with other federal departments to create wider exposure to key campaigns such as Citizenship Week and Celebrate Canada Week. Tools to achieve this goal include links on Web sites, timely communications announcements and a wider distribution of print material. CIC will also explore new opportunities to promote its educational resources (e.g., *Citizenship Activity Guide*) and events (e.g., citizenship reaffirmation ceremonies).

The Immigrant Speakers Bureau, a partnership initiative with Canadian Heritage, will enter its fourth phase in 2004–2005. Through presentations by immigrant speakers about their experiences, challenges and successes as newcomers to Canada, this initiative aims to educate Canadians about the many contributions immigrants make to Canada. The Immigrant Speakers Bureau has been successfully established in Toronto and Vancouver. Over the next fiscal year, CIC will expand the initiative to Halifax and Winnipeg.

In addition, CIC will work with partners to create a strategy to strengthen the promotional role of citizenship judges. In collaboration with the Interdepartmental Committee on Citizenship Promotion, CIC will further refine and expand this promotional strategy based on any new legislation that might enhance the outreach role of citizenship judges.

24 For more information, see **www.citzine.ca/issue.php?lng=e&issue=v02i02&art=index**.

Strategic Outcome 4:
Managing Access to Canada with a Fair and Effective Enforcement Strategy

Planned Spending and Full-time Equivalents			
Forecast spending 2003–2004*	**Planned spending 2004–2005***	Planned spending 2005–2006*	Planned spending 2006–2007*
$195.4M	$178.9M	$165.2M	$155.6M
1,576 FTEs	1,397 FTEs	1,351 FTEs	1,329 FTEs

* Planned Spending has been reduced by an estimated amount to be transferred to the CBSA.

Explanation of change: : Planned Spending in 2004–2005 declined, primarily due to reduced resources for the Permanent Resident card.

Introduction

Managing access to Canada involves developing policies, programs and procedures to preserve the integrity of Canada's immigration, refugee and citizenship programs, and to protect the health and safety of Canadians and the security of Canada. While CIC works to help legal immigrants, refugees, students, temporary workers and visitors enter Canada more efficiently, it must also focus on policies and procedures to prevent inadmissible people from entering, transiting or remaining in Canada (in conjunction with the CBSA).

The functional direction for activities under this strategic outcome now lies with CIC's new Admissibility Branch. The International Region and the Medical Services Branch as well as their national and international networks are also actively involved. There is also close collaboration with the Information Management and Technologies Branch, the Departmental Delivery Network and CIC's regional offices in Canada and overseas points of service.

After the reorganization of the federal government, announced on December 12, 2003, the responsibility for the enforcement and intelligence functions relating to entry into Canada was transferred to the newly created CBSA, which is part of the new Department of Public Safety and Emergency Preparedness (PSEP). This includes activities relating to: (i) preventing foreign nationals from trying to enter Canada without proper identification; (ii) detaining individuals who have contravened IRPA; and (iii) removing those who do not have the right to remain in the country, particularly foreign criminals and people posing security risks. However, CIC retains key functions relating to managing access to Canada, including admissibility policy, program integrity, visa policy, international migration issues concerning admissibility and case processing in Canada and abroad.

Both domestic and international strategic partnerships are vital to the success of this strategic outcome. CIC works in close collaboration with other federal departments and agencies, such as the CBSA, the RCMP, CSIS, the Department of Foreign Affairs, as

well as with provincial and territorial governments and local authorities. The international nature of migration also requires close liaison with foreign governments (in particular, the U.S., the E.U. and Australia), international organizations (especially those associated with the United Nations) and health authorities around the world.

Establishing new partnerships and strengthening existing ones (both within Canada and internationally) to ensure co-operation and co-ordination on migration issues is a major overarching activity for the planning period. Within Canada, the top priority will be to build CIC's working relationship with the new CSBA. Internationally, the key focus will be strengthening CIC's relationships with its counterparts in the U.S. Department of Homeland Security, which was established in March of 2003.

To effectively manage access to Canada, CIC makes every effort to base its strategies on reliable information and documentation for client identification and on effective medical screening and health surveillance. This is supported by effective information sharing, useful tools, staff development and sound risk management. In addition, the Department is continually exploring the potential of new technologies to further increase its effectiveness.

Increasing Confidence in Document Integrity and Client Identification

During the planning period, CIC will focus on increasing confidence in document integrity and client identification.

In 2003–2004, CIC moved forward with the implementation of the Permanent Resident (PR) card initiative. On December 31, 2003, it became mandatory for all permanent residents traveling abroad to obtain a PR card in order to re-enter Canada aboard a commercial carrier. The PR card is intended to protect Canadians against the fraudulent use of immigration documents while facilitating the identification of legitimate permanent residents and protecting the privacy of those who have been granted permanent resident status. The Department will continue to monitor the effectiveness of the PR card in increasing border security and public safety.

Increased concern over the theft and fraudulent use of identity documents has led governments to consider the use of leading-edge technologies to verify identity, status and access to entitlements. For example, the G-8 countries have recently announced their intention to accelerate progress on the development of biometric technologies for international travel. More specifically, new legislation in the U.S. that mandates the implementation of biometrics may have important implications for all foreign nationals wishing to enter that country, including Canadians.

CIC continues to work with the CBSA in exploring the use of biometric identifiers. The Department will also continue to investigate how biometrics and other technologies could further strengthen client identification and the integrity of documents.

Identity management is a key element in the decision-making process and has an impact at every service point. Since this work has implications beyond the Department, CIC aims to build stronger relationships with federal and provincial partners. In collaboration with the Foreign Affairs Passport Office and HRSDC, CIC plans to conduct a critical analysis of existing client identification procedures and the relationship to the subsequent record of decision (i.e., document) and verification processes. CIC is also working with these federal partners on the broader issue of identity policy.

Medical Screening

Admitting individuals in good health is important to protecting the health and safety of Canadians. Canadian health care issues can be managed more effectively by identifying infectious diseases or illnesses in their early stages and limiting access to individuals with certain medical restrictions. In 2004–2005 and beyond, CIC will continue to screen medically those individuals who are eligible to enter Canada.

To meet the health requirements defined in federal immigration and public health legislation, CIC delivers medical screening and medical assessment services throughout Canada and around the world in collaboration with Health Canada and other national and international partners, for purposes of immigration to Canada.

The Immigration Medical Examination (IME) is the beginning of the process that identifies infectious disease or illness in applicants. The Designated Medical Practitioner (DMP), a local physician appointed by CIC, performs the IME and thus plays an important role as the applicant's first point of contact. To strengthen this process, in 2004–2005, CIC identified areas of improvement to not only improve the quality of client service to the DMPs but also to ensure that the principles of modern management are achieved. As part of an overall DMP Management Control Framework, a pilot audit and evaluation system was initiated. This consists of a self-administered evaluation for over 1,200 DMPs and an on-site evaluation and audit using innovative analysis tools. CIC will continue to develop performance indicators and service standards to maximize the benefits of DMPs in the IME process.

Building the New CIC through Modern Management

Introduction

A key component of the CIC priority for 2004–2005 entitled "Building the New CIC" relates to the Department's Modern Management Action Plan, which aims to build management capacity to meet both government needs and the expectations of the Canadian public.

CIC has been undergoing a department-wide transformation in the way it does business. Through a commitment to the principles and practices of modern management, the Department is building the capacity it needs to effectively manage its programs, services and functions with the optimum allocation of resources. As a framework for a dynamic organizational renewal that prepares CIC to adapt to the forces of change, modern management promotes a coherent, integrated approach to managing programs, policies and operations, and supports the development of appropriate tools, systems, procedures and controls.

To lead the modernization of its management practices, CIC created a Modern Management Office in 2000. Under the

direction of a steering committee made up of senior managers, this office co-ordinates the Department's modern management agenda and is responsible for monitoring and reporting regularly on progress through the Management Accountability Framework (MAF) established by Treasury Board.

Modern Management Initiatives

CIC launched a comprehensive, multi-year Modern Management Action Plan in December 2002 to enhance management capacity throughout the Department. This plan targets seven areas for improvement: strategic leadership, governance and functional direction, risk management, financial management, integrated management information, values and ethics, and human resources management.

Based on this action plan, CIC has implemented new governance structures, strengthened its capacity to manage both costs and risks, enhanced accountability by applying a results-based approach to management, improved its strategic planning by introducing an environmental scanning process, and initiated an integrated process for business and resource planning.

In 2004–2005, CIC will continue to implement its Modern Management Action Plan. An overarching goal is to improve the understanding of modern management principles and practices throughout CIC and promote a corporate culture that encourages continual improvement. As it moves toward fully integrating all components of modern management, CIC will intensify its focus on human resources management, rigorous stewardship, results-based management and enhanced accountability.

CIC adopted an Integrated Risk Management Framework in December 2002 as a foundation to begin systematically integrating risk management into its activities. This framework included elements for identifying, assessing and mitigating risks; it established operating principles; clarified roles and responsibilities; and provided a generic model for risk management. Once fully implemented, this approach will help CIC make better-informed decisions about strategic, operational and financial risks within its control and better respond to risks beyond its control.

A key activity for CIC in 2004–2005 will be to develop a Corporate Risk Profile to further strengthen its planning and management processes. This profile will identify key areas where risks could have a significant influence on CIC's ability to achieve its strategic outcomes and objectives. To support the cultural shift to a "risk-smart" workforce and environment, CIC will also continue to implement its training strategy. The aim of the strategy is to increase the understanding of risk management and to build the necessary competencies to implement the initiative throughout CIC.

CIC initiated an integrated approach to departmental planning in 2002–2003. To increase accountability, encourage linkages between sectors and bring together a broad range of strategies to address departmental priorities, CIC improved its approach to planning by implementing its Integrated Business and Resource Planning Framework in 2003–2004. With a focus on business strategies targeted to address CIC's priorities, the process is now based on environmental scanning and takes into account financial, human resources, informatics and communications considerations.

To promote the application of results-based management principles in all departmental activities, CIC developed a Performance Measurement Action Plan in 2003–2004. Following an initial focus on departmental training and engagement, CIC will now focus on developing indicators and measures related to Results-based Management Accountability Frameworks (RMAFs) and Accountability, Risk and Audit Frameworks (ARAFs) to ensure coherence with departmental objectives. Developing and

strengthening the integration of performance measurement and formal program evaluation to maximize the effectiveness of both is an overarching goal.

CIC will continue to use the Management Accountability Framework (MAF) during the planning period. As an important tool to promote high organizational performance, this framework clarifies links between the various management improvement initiatives and identifies indicators and measures to gauge departmental performance and results over time.

As part of a government-wide initiative to strengthen accountability and reporting to Parliament and Canadians, and to facilitate decisions relating to expenditures and reallocations, CIC is currently developing a Program Activity Architecture (PAA). The PAA is a framework that links departmental programs and program activities to strategic outcomes and identifies related financial and non-financial information, including performance indicators. This will form the foundation for measuring and reporting on departmental performance and outcomes in the future.

In 2004–2005, CIC will also continue to conduct internal audits of management functions in accordance with its Risk-Based Plan for Assurance and Advisory Services. This plan ensures that senior management is given timely assurance and advice on important matters such as risk management practices, control frameworks and practices, as well as reliable information for decision-making and reporting. Through this process, CIC is able to identify opportunities for strategic change that can help it reach its strategic outcomes.

The Cost Management Initiative is a key component of CIC's Financial Management Action Plan. Launched in 2002–2003, the purpose of this initiative is to develop and maintain a cost management model that integrates information from departmental business and corporate systems. An activities-based costing approach enables CIC to demonstrate the relationship between results achieved and resources allocated. An initial model, based on fiscal year 2001–2002 data, has been completed and is currently being updated to reflect changes in business processes and cost information for fiscal year 2002–2003. This model provides CIC with access to better data for strategic planning and operational decision making, thus increasing overall accountability. In 2004–2005, CIC plans to continue to analyze the relationship between financial and performance information.

In 2004–2005, CIC will develop a comprehensive action plan to improve data quality and consistency. This action plan will: implement the new Management of Government Information Policy (MGI); clarify accountabilities; define roles and responsibilities; and identify appropriate methodologies and tools related to data management. By demanding more accurate, consistent and reliable reporting across CIC, this plan is expected to increase overall accountability.

CIC's Business Solutions Strategy aims to improve business processes by focusing on innovation, prioritization and rationalization. An investments governance structure will assess business cases to ensure they are aligned with CIC's strategic objectives, validate business process designs and make funding and reallocation recommendations.

CIC's Global Case Management System[25] (GCMS) is a critical component of the infrastructure that helps CIC accomplish strategic outcomes and priorities. GCMS is a five-year program designed to replace CIC's

25 For more information, see **www.cic.gc.ca/english/department/gcms.html** and **www.cic.gc.ca/english/press/03/0311%2Dpre.html**.

legacy systems with an integrated, automated case management system to support its client operations. The GCMS will make CIC's case management system more secure and effective by improving program integrity, overall efficiency and client service delivery. It will also help CIC communicate and share data with its partners, and provide the data needed for effective operations and sound management decisions. GCMS will be the foundation that will enable CIC to support Government On-Line and new business initiatives, capitalize on new technologies and integrate additional security measures in the future.

Based on departmental requirements, CIC began to develop GCMS in 2003–2004 using commercial software for core functions. GCMS will be delivered in a series of three deployments, which should be completed by December 31, 2005. The first deployment will take place in September 2004 and will focus on the overall foundations of the system, on the citizenship courts across Canada and the citizenship case-processing centre in Sydney. Initial work will also be undertaken on the second deployment that relates to overseas missions. CIC is currently developing a performance measurement strategy to prepare for an in-depth evaluation of the initiative.

As part of the broader federal commitment to the Government On-Line initiative to improve services by using new information technologies, CIC has developed an electronic client application status query system (e-CAS). This system allows clients who have applied for permanent residence in Canada, for permanent resident cards and for citizenship or proof of citizenship to check the status of their application on-line in a secure way. During 2004–2005, CIC will focus on improvements to this system to ensure it is robust and stable.

To promote citizen-focused service, CIC consolidated its domestic call centres into a single point of service in the fall of 2003 and will undertake an analysis of caller patterns in 2004–2005 to decrease the number of repeat calls. Also, CIC will explore ways to further improve access to information and services for non-Canadians through its continued participation in the Canada International Gateway via the *Going to Canada/Newcomers to Canada* cluster.[26] This initiative involves the active partnership of 13 federal departments and agencies and close collaboration with provincial/territorial governments and NGO service providers.

CIC's Values and Ethics Program is recognized as being on the leading edge within the federal government. Over the past two years, CIC has developed and promoted tools to encourage dialogue on values and ethics among all employees and to foster the integration of these principles into their daily work. For example, CIC developed a managers' tool kit to promote dialogue and ethical decision making, created an inventory of cases presenting ethical dilemmas, and developed a one-day course on ethical leadership and decision making that will be piloted in 2004–2005.

A key focus for the Values and Ethics Program in 2004–2005 will be to incorporate the new Values and Ethics Code for the Public Service of Canada (which came into effect in September 2003) into operational, leadership and orientation training. This code clarifies the relationship that must exist between elected officials and public servants and the fundamental values and ethical principles that guide public servants in their professional activities.

CIC began modernizing its human resources management in 2003–2004. Strategies were developed to strengthen accountability, redefine delegation in staffing, integrate

26 For more information, see **www.canada.gc.ca** and click on "Non-Canadians" followed by "Going to Canada."

human resources planning into the business planning process, emphasize career development and training, advance employment equity and strengthen official language capacity throughout CIC and communicate these goals to employees.

To implement the new *Public Service Modernization Act*,[27] CIC will accelerate its efforts to advance reforms regarding the hiring and management of employees and its commitment to continual learning and professional development. In addition to training for managers and sharing best practices, key activities for 2004–2005 include developing or updating instruments and procedures (i.e., policies, guidelines and frameworks for human resources management). To enhance training, CIC will also create a toolbox for managers on the changes resulting from the implementation of the Act and on non-legislative aspects (e.g., CIC's relationship with bargaining agents).

Strategic Partnerships and Interdepartmental Initiatives

Introduction

CIC considers its partnership/consultation activities and horizontal initiatives to be integral elements of its policies and programs. CIC will actively pursue consultation and dialogue on immigration with other federal departments and with provincial and territorial governments (both multilaterally and bilaterally). This will better inform the national planning process and policy committees and allow both levels of government to more effectively plan and co-ordinate activities and services related to immigration.

CIC is also creating linkages between its policies and programs and the broader government agenda by: (i) co-ordinating the development of long-term and ongoing corporate strategic policy; (ii) monitoring and assessing the implications of government-wide policy trends and major initiatives; (iii) participating in interdepartmental policy committees; and (iv) managing key horizontal policy files. For example,

27 For further details, see **www.hrma-agrh.gc.ca/hrmm-mgrh/index_e.asp.**

subsection 94.2(f) of IRPA requires CIC to include a gender-based analysis of the impact of this Act in its annual report to Parliament. This reporting requirement is consistent with Canada's domestic and international commitments to ensure that all policies and programs support progress toward equality between men and women.

Every year, CIC develops and manages a departmental research plan, data infrastructure projects and research contracts with external specialists (academics, consultants), as well as joint research with Statistics Canada, other federal departments, provinces and municipalities. In 2004–2005, CIC will enhance and expand its research activities to provide policy-makers with information on immigrant outcomes and will contribute to effective policy and program design through such initiatives as research on the ability of immigrants to speak one of the official languages and on immigrant poverty.

Through the Metropolis Project,[28] CIC is also committed to the continued promotion of academic research and its use by policy-makers to develop policies for managing issues related to immigration and diversity in cities. CIC will continue to be active in an international forum (which involves partnerships with policy-makers and researchers from over 20 countries) for comparative research and public policy development on population migration, cultural diversity and the challenges of immigrant integration in cities in Canada and around the world.

Strengthening International Migration Policy and Partnerships

To support its priority "Asserting Canada's role in international migration," CIC monitors international migration in order to anticipate and assess any possible impact to Canada's immigration program.

CIC has identified policy objectives within the international scope to address program integrity and enhance migration management. Key international issues include: bridging the North-South divide; ensuring the human rights of migrants; improving the global governance structure for the effective protection of refugees; and promoting Canada's integration policies to influence other countries.

In 2004–2005, CIC will chair both the Puebla Process (also known as the Regional Conference on Migration or RCM) and the Inter-Governmental Consultations on Asylum, Refugee and Migration Policies in Europe, North America and Australia (IGC). CIC will also continue to be actively engaged in other international fora and debates such as the International Organization for Migration (IOM), the UN, the UNHCR, the Four Country Conference (FCC), the Summit of the Americas (SOA), the E.U., the International Labour Organization (ILO) and the Organization of American States (OAS). CIC is also involved in a number of bilateral relationships with key countries.

In response to the government's commitment to play a significant and distinctive role in the world, Canada has decided to join the Global Commission on International Migration, which was launched by the UN Secretary General in December 2003. This commission is expected to report back to the UN Secretary General by June 2005 to address international migration in terms of its mandate and institutional structure.

In addition, in partnership with Health Canada, CIC established a Migration Health Task Force to develop a Strategic Action Plan for Migration Health that will lead to the modernization of Canada's policies and

28 For more information, see **www.canada.metropolis.net**/.

practices. The result of this task force's work will be delivered in the fall of 2004.

Strengthening Intergovernmental Partnerships

Given that immigration is an area of shared jurisdiction with the provinces, intergovernmental collaboration is critical to achieving CIC's objectives. As key strategic partners, the provincial and territorial governments provide many of the programs that support immigrants, refugees and refugee claimants.[29]

Section 8 of IRPA allows the Minister of Citizenship and Immigration to sign agreements with the provinces to co-ordinate and implement immigration policies and programs. Federal-provincial/territorial agreements outline specific responsibilities and establish mechanisms for the provinces and territories to contribute to the development of immigration policies and programs.

Bilateral agreements for federal-provincial/territorial co-operation have been signed with nine provinces and one territory to date: Québec, Manitoba, Saskatchewan, British Columbia, New Brunswick, Newfoundland and Labrador, Prince Edward Island, the Yukon, Alberta and Nova Scotia. In addition, on May 7, 2004, CIC signed a Letter of Intent with the Government of Ontario, paving the way for a Canada-Ontario immigration agreement in 2004–2005.

CIC is committed to maintaining strong federal-provincial/territorial partnerships, both bilaterally and multilaterally. In addition to the existing consultative mechanisms, CIC plans to pursue further opportunities for consultations and collaboration with its provincial and territorial partners over the next several years. This initiative will build on existing consultative structures at the assistant deputy minister level, on the Immigration Planning Table (which provides, among other things, a mechanism for consulting on the annual target levels for immigration) and in federal-provincial/territorial working groups.

CIC will continue to work with the provinces, territories, the private sector and the voluntary sector to further develop partnerships with communities, including official language minority communities and to help newcomers integrate. The governments will also work together on reducing labour market barriers facing many immigrants, on selecting highly skilled workers and on making it easier for employers to participate in efforts on the recognition of foreign credentials. CIC and its provincial/territorial partners are also committed to implementing regional immigration strategies. These strategies aim to maximize the economic and social benefits of immigration throughout Canada by encouraging newcomers to settle in smaller urban or rural communities.

Enhancing Interdepartmental Collaboration

CIC's strategic approach to policy development has enabled it to support commitments of the Government of Canada (such as skills and learning, innovation and social cohesion) by working with other federal departments on horizontal challenges and opportunities.

Key policy activities during the planning period will involve continued collaboration with strategic partners related to the Government's broader objectives of strengthening the social foundations of Canadian life; building a 21st century economy; and ensuring a place of influence and pride for Canada in the world. CIC will help achieve the Government's broader objectives over the medium and longer terms by leveraging the

29 For more information on federal-provincial agreements, see **www.cic.gc.ca/english/policy/fedprov.html**.

co-operation and collaboration of strategic partners.

In consultation with partners, CIC will develop a National Immigration Framework to support continual improvements in immigrant outcomes (i.e., more rapid and successful integration of newcomers into Canadian society and the labour market).

Ensuring the Integration of Gender and Diversity Considerations in CIC Activities

Over the next five years, CIC will continue to progressively incorporate Gender-Based Analysis (GBA) into its policies, programs and legislative processes. To this end, CIC has developed a GBA Strategic Framework that includes a statement of accountabilities and responsibilities as well as an outline of the underlying logic model. This document sets the framework to respond to the legislative requirement to report annually to Parliament on the impact of IRPA and the corresponding Regulations from a gender-based perspective. It is expected that the Strategic Framework will be implemented in 2004–2005. To support this, tools and methodologies will be established to guide planning and reporting. A full review of the Framework is scheduled for 2010.

The Framework outlines four interconnected initiatives that strengthen capacity, performance and reporting on GBA. These are: (i) developing branch plans for integrating GBA in their activities; (ii) identifying steps to address IRPA's reporting requirement; (iii) preparing a GBA report of IRPA's impact for the Annual Report to Parliament; and (iv) an annual stock-taking of the progress made in GBA to serve as a learning and management tool.

A thorough review of the GBA training strategy is currently under way and CIC will continue to deliver GBA training as part of its capacity-building strategy. However, competing priorities and limited resources dictate that training activities become more focused and strategic in nature. In the coming year, training will be directly linked to the strategic framework, the requirement for GBA plans for each branch and the development of a departmental GBA Manual to complement GBA training related to policy development. Means of supporting those who have taken GBA training to ensure their knowledge and skills remain current will also be given further thought.

Advancing Strategic Research to Support Policy and Program Development

Objective and timely research is a prerequisite to making informed decisions for policy action and program development. The expanded use of research findings will support a better understanding of the linkages between immigrant selection and integration into Canadian society and of broader issues relating to Canadian demographics, labour market requirements and social cohesion. In particular, this research is expected to provide insight into the ability of immigrants to speak one of the official languages, the situation of immigrants living in poverty and the dynamics of integration.

CIC's core strategic research over the next few years will focus on analyzing major data sets that have recently become available, particularly the Longitudinal Survey of Immigrants to Canada (LSIC), the economic performance data from the Longitudinal Immigration Database (IMDB) and the 2001 Census. In 2004–2005, CIC will continue to explore the results from the LSIC. It also plans to use IMDB data to augment its report series on the economic outcomes of immigrants to further support immigration programming at both federal and provincial levels. In addition, the Department is preparing a portrait of recent immigrants in Canada and a set of profiles for 13 major urban centres, based on the 2001 Census.

The Recent Immigrants in Metropolitan Areas Profile Series will provide information on the origin and background of immigrants, family and household structure, participation in the economy, income and housing.

A second objective of the 2004–2005 research program is to enhance the use of strategic information within CIC. Activities will include: beginning to assess the impact of immigration on Canada's labour supply; making preliminary results of a citizenship language survey available for use in policy development; and developing a strategy to strengthen CIC's information base to support analysis of family sponsorship.

Communication and dissemination are critical to the success of all the initiatives outlined above. CIC is working to promote informed discussions on immigration issues and will continue to broaden its outreach to the public and private sectors. During 2004–2005, CIC's flagship publication, *Facts and Figures,* will be redesigned to build on the success of *The Monitor,* a Web-based quarterly publication launched last year.

Fostering National and International Academic Research and Interchange with Policy-Makers

CIC is committed to promoting academic research and its use by policy-makers in developing policies for managing issues related to immigration and diversity, especially as they relate to Canadian cities. The Metropolis Project is supported by a consortium of federal departments and agencies that include CIC, the Social Sciences and Humanities Research Council, the Department of Canadian Heritage, Status of Women Canada, HRSDC, Statistics Canada, the Canada Mortgage and Housing Corporation, PSEP, the RCMP, the Department of Justice Canada, the Public Service Human Resources Management Agency of Canada, and the Atlantic Canada Opportunities Agency. Each member of the consortium has agreed to provide annual financial support to the project, although not all members have guaranteed commitments for the duration of this phase of the project.

The Metropolis Project has forged strategic alliances with researchers and policy-makers around the world. The international project involves a partnership of policy-makers and researchers from some 20 countries (including the United States, most of Western Europe, Israel, Argentina and Asia-Pacific countries) and intergovernmental organizations and NGOs (such as the European Commission, UNESCO, the International Center for Migration Policy Development, the IOM and the Migration Policy Institute).

Through conferences, symposia, workshops and courses for professionals, the Metropolis Project creates and maintains support from all levels of government, NGOs, the private sector and the public at large. It develops and nurtures strategic alliances that rationalize scarce resources and leverage support from other sectors, including universities, research institutes and think-tanks. Also, in collaboration with the Federation of Canadian Municipalities, the Metropolis Project helps Canadian cities develop strategies to effectively integrate immigrants and refugees from a wide range of ethno-cultural and racial backgrounds.

As key activities for 2004–2005, the Metropolis Project Team at CIC will provide guidance and assistance to the newly-established fifth Centre of Excellence, located in Atlantic Canada. In addition, the team will play a lead role in planning international Metropolis conferences to be held in Geneva in 2004 and Toronto in 2005 and will organize a strategic policy seminar involving the federal partners. Moreover, in 2004–2005, the Metropolis Institute aims to deliver eight courses on migration and diversity.

Section 5: Organization

A. Organization of the Department

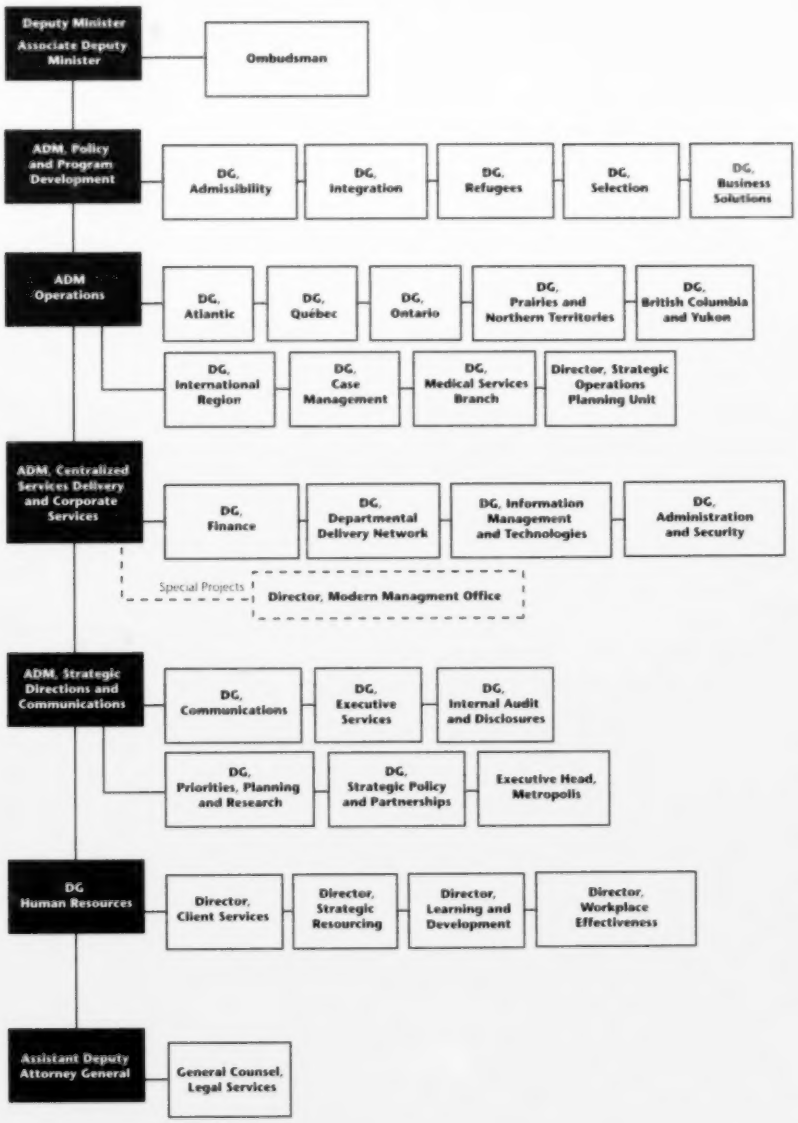

Section 5: Organization

A. Organization of the Department

B. Accountability

Minister: The Honourable Judy Sgro is the Minister responsible for Citizenship and Immigration Canada.

Deputy Minister: Michel Dorais reports to the Minister and has four Assistant Deputy Ministers who report to him.

Associate Deputy Minister: Diane Vincent supports the Deputy Minister in all aspects of managing the Department.

Assistant Deputy Minister, Strategic Directions and Communications: Alfred A. MacLeod reports to the Deputy Minister. The Strategic Directions and Communications Sector contributes primarily to the business line of *providing corporate services,* although much of its work contributes to all the business lines. This sector leads CIC's strategic agenda on both the domestic and international levels and directs related strategic policy, planning, research and communications, and consultation strategies. The Strategic Policy and Partnerships Branch, the Priorities, Planning and Research Branch, the Communications Branch, the Internal Audit and Disclosures Branch, the Metropolis Project and Executive Services are in this sector.

Assistant Deputy Minister, Policy and Program Development: Daniel Jean reports to the Deputy Minister. The Policy and Program Sector contributes primarily to the following business lines: *maximizing the benefits of international migration, maintaining Canada's humanitarian tradition, promoting the integration of newcomers* and *managing access to Canada.* The Selection Branch, the Refugee Branch, the Integration Branch (which includes the citizenship programs), the Admissibility Branch and the Business Solutions Branch are in this sector.

Assistant Deputy Minister, Operations: Lyse Ricard reports to the Deputy Minister. The Operations Sector contributes primarily to the following business lines: *maximizing the benefits of international migration, maintaining Canada's humanitarian tradition, promoting the integration of newcomers* and *managing access to Canada.* The domestic regions, the International Region including 93 points of service abroad, the Strategic Operations and Planning Unit, the Case Management Branch and the Medical Services Branch are in this sector.

Assistant Deputy Minister, Centralized Services Delivery and Corporate Services: John McWhinnie reports to the Deputy Minister. The Centralized Services Delivery and Corporate Services Sector contributes primarily to the following business lines: *maximizing the benefits of international migration, promoting the integration of newcomers* and *providing corporate services.* The Finance Branch, the Information Management and Technologies Branch, the Administration and Security Directorate, the Modern Management Office and the Departmental Delivery Network (which includes specialized case processing centres in Mississauga, Ontario; Vegreville, Alberta; and Sydney, Nova Scotia, a national call centre in Montréal and the Query Response Centre in Ottawa) are in this sector.

In addition, the Director General of Human Resources, the Assistant Deputy Attorney General and the Ombudsman report directly to the Deputy Minister.

C. Departmental Planned Spending

Table 5.1: Net Planned Spending for 2004–2005 by Business Line ($ Millions) and Full-time Equivalents (FTEs)

Business line	Planned spending 2004–2005	FTEs*
Maximizing the benefits of international migration	**119.4**	**1,364**
Maintaining Canada's humanitarian tradition	**95.4**	**160**
Promoting the integration of newcomers	**402.5**	**479**
Managing access to Canada	**113.0**	**1,033**
Providing corporate services**	**172.7**	**1,239**
Total FTEs		**4,275**
Net planned spending	**903.0**	

* These figures do not include the locally engaged staff working for the immigration program in missions abroad. CIC covers all related costs by means of a permanent transfer to the Department of Foreign Affairs.

** Includes Corporate Services resources to be transferred to the CBSA.

Table 5.2: Planned Spending — Crosswalk of Strategic Outcomes and Business Lines ($ Millions)

	Strategic outcomes				
Business lines	Maximizing the benefits of migration to Canada	Protecting refugees and others in need of protection	Supporting settlement, adaptation and integration	Managing access to Canada	**Total planned spending 2004–2005**
Maximizing the benefits of international migration	**119.4**				**119.4**
Maintaining Canada's humanitarian tradition		**95.4**			**95.4**
Promoting the integration of newcomers			**402.5**		**402.5**
Managing access to Canada				**113.0**	**113.0**
Providing corporate services*	**65.2**	**8.8**	**32.8**	**65.9**	**172.7**
Total	**184.6**	**104.2**	**435.3**	**178.9**	**903.0**

* Corporate Services have been allocated to strategic outcomes based on operating resources.

Table 5.3: Departmental Planned Spending ($ Millions) and Full-time Equivalents

	Forecast spending 2003–2004*	**Planned spending 2004–2005**	Planned spending 2005–2006	Planned spending 2006–2007
Budgetary Main Estimates	1,029.7	**1,009.6**	1,029.1	1,010.4
Non-budgetary Main Estimates	N/A	**N/A**	N/A	N/A
Less respendable revenue	N/A	**N/A**	N/A	N/A
Total Main Estimates	1,029.7	**1,009.6**	1,029.1	1,010.4
Adjustments not in Main Estimates				
Supplementary Estimates:**				
Interim Federal Health Program	17.0			
War Crimes Strategy	8.4			
Collective agreements and other adjustments	15.2			
Budget approvals and other adjustments:**				
Language Training – Budget 2004		**15.0**	15.0	15.0
Refugee System Redesign			10.0	10.0
Smart Border Initiatives		**14.4**	13.0	13.0
New Citizenship Strategy		**14.3**	6.8	6.4
Other		**8.7**	0.6	
Reduction ($1B-Federal Budget 2003)	***	**(12.0)**	(13.0)	(13.0)
Estimated Transfer to CBSA****	(131.0)	**(147.0)**	(142.0)	(144.0)
Net planned spending	939.3	**903.0**	919.5	897.8
Less non-respendable revenue	(475.7)	**(445.2)**	(443.6)	(443.6)
Plus cost of services received without charge	283.3	**280.8**	282.2	283.2
Net cost of program	746.9	**738.6**	758.1	737.4
Full-time equivalents	4,407	4,275	4,207	4,114

* Includes Main Estimates plus Supplementary Estimates.

** Adjustments reflect Supplementary Estimates for 2003–2004 and future year approvals obtained since the Annual Reference Level Update exercise.

*** The Budget reduction in 2003–2004 was included as an offset in Supplementary Estimates above.

**** Net Planned Spending has been reduced by the estimated resources to be transferred to the CBSA resulting from the December 12, 2003, reorganization. The reduction does not include an estimate for Corporate Services related to the CBSA.

Explanation of change: Overall, CIC's net planned spending decreases in 2004–2005, primarily due to the transfer to CBSA and additional funding for the Interim Federal Health Program received in 2003–2004 through supplementary estimates. Planned spending in 2005–2006 increases due to planned increased costs related to the *Canada-Québec Accord*. In 2006–2007, planned spending decreases are due mainly to Global Case Management System (GCMS) development resources ending in 2005–2006.

Section 6: Annexes

Annex 1

Table 6.1: Summary of Transfer Payments ($ Millions)

Business line	Forecast spending 2003–2004*	**Planned spending 2004–2005**	Planned spending 2005–2006	Planned spending 2006–2007
Promoting the integration of newcomers—Grants				
• Grant for the *Canada-Québec Accord*	163.5	**159.6**	186.4	186.4
Total grants	163.5	**159.6**	186.4	186.4
Maximizing Benefits of International Migration —Contributions				
Immigration Consultants Program	0.7	**0.5**	0	0
Migration Policy Development	0.3	**0.3**	0.3	0.3
Promoting the integration of newcomers — Contributions				
• Immigrant Settlement and Adaptation Program (ISAP)	26.2	**33.6**	38.3	38.6
• Host Program (Host)	2.8	**2.8**	2.8	2.8
• Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC)	102.1	**105.6**	103.8	104.1
• Contributions to provinces	45.1	**45.1**	45.1	45.1
Maintaining Canada's humanitarian tradition —Contributions				
• Resettlement Assistance Program (RAP)	42.7	**45.0**	45.0	45.0
• International Organization for Migration (IOM)	1.6	**2.0**	2.0	2.0
Total contributions	221.5	**234.9**	237.3	237.9
Total transfer payments	385.0	**394.5**	423.7	424.3

* Includes Main Estimates plus Supplementary Estimates.

Explanation of change: Planned spending for 2004–2005 and future years includes additional funding for Enhanced Language Training provided in the 2004 Federal Budget. Planned spending for 2005–2006 and future years includes planned increased costs under the *Canada-Québec Accord*.

Annex 2
Overview of Transfer Payment Programs[30]

Resettlement Assistance Program (RAP)		
Objective	**Planned results**	**Milestones**
To provide income support and a range of immediate essential services to refugees and humanitarian cases accepted for resettlement in Canada who require financial assistance or who have other special needs.	• Government-assisted refugees are in a position to receive benefits equivalent to provincial social assistance rates to cover the basic necessities of life for up to 12 months or until they become self-sufficient, whichever comes first. • Government-assisted refugees with special needs are in a position to receive benefits to cover the basic necessities of life for up to 24 months or until they become self-sufficient, whichever comes first. • Service Provider Organizations deliver a range of immediate essential services to government-assisted refugees effectively and efficiently.	Over the next several years, CIC will fully implement the Contribution Accountability Framework to guide any future evaluation, performance measurement and administrative standardization activities. CIC will also use the 2003–2004 RAP evaluation to develop new performance measures that will reflect the suggested recommendations. CIC will seek renewal of the program terms and conditions by March 31, 2005. Key activities: • Increased efficiency in case management for service delivery, focusing on specific client needs. • Focus on horizontal management of resettlement and settlement programs to ensure seamless transition from RAP to ISAP (Immigrant Settlement and Adaptation Program) services. • Negotiation with provincial authorities to secure greater access for government-assisted refugees to provincial training and employment programs.

30 CIC's transfer payment programs are included in Treasury Board's Horizontal Results Database at: **www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/h016_e.asp.**

Immigrant Settlement and Adaptation Program (ISAP)		
Objective	**Planned results**	**Milestones**
To provide services to newcomers, including reception, orientation, translation and interpretation, referral to community resources, para-professional counselling, general information and employment-related services.	• Newcomers are connected to social services and their community, as required.	• CIC will continue to collect performance data on settlement program service delivery, and plans to report on this data. • In order to assess program rationale, delivery, efficiency, effectiveness and success, CIC will complete an evaluation of the ISAP program in 2004–2005. • CIC will seek renewal of the program terms and conditions by March 31, 2005.

Host Program		
Objective	**Planned results**	**Milestones**
To recruit, train, match and monitor volunteers who help newcomers settle into, adapt to and integrate into Canadian life.	• Newcomers are assisted in their transition into Canadian society.	• CIC will continue to collect performance data on settlement program service delivery, and plans to report on this data. • In order to assess program rationale, delivery, efficiency, effectiveness and success, CIC will complete an evaluation of the Host Program in 2004–2005. • CIC will seek renewal of the program terms and conditions by March 31, 2005.

Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC)		
Objective	**Planned results**	**Milestones**
To promote integration by providing basic language training to adult immigrants in one of Canada's official languages.	• Newcomers acquire basic language skills.	• Over the next several years, CIC will fully implement the Contribution Accountability Framework to guide evaluation, performance measurement and administrative standardization activities. • CIC concluded an evaluation of the LINC program in 2003–2004. • CIC will seek renewal of the program terms and conditions by March 31, 2005.

Contributions to Provinces Responsible for Settlement and Integration Services under a Federal-Provincial Agreement (British Columbia and Manitoba)		
Objective	**Planned results**	**Milestones**
To provide settlement and integration services to newcomers in Manitoba and British Columbia.	• Provinces design and deliver settlement and integration services that are effective, efficient, and comparable across Canada.	• CIC will seek renewal of the terms and conditions for the agreements by March 31, 2005.

Grant for the *Canada-Québec Accord*		
Objective	**Planned results**	**Milestones**
To preserve Québec's demographic importance within Canada and to integrate immigrants within that province in a manner that respects its distinct identity.	• When considered in their entirety, the reception, linguistic and cultural integration services provided by Québec, correspond to the services offered by Canada in the rest of the country. • Services provided by Québec are offered without discrimination to all permanent residents of Québec, whether or not they have been selected by Québec.	• The joint committee of federal and provincial officials established under the Accord is mandated to foster harmonization of economic, demographic and cultural objectives between the immigration programs of Canada and Québec and to co-ordinate the development and implementation of related policies.

Annex 3

Table 6.2: Net Cost of CIC Programs for 2004–2005 ($ Millions)

Net planned spending	**Total**
Plus: Services received without charge	**903.0**
• Accommodation (Public Works and Government Services Canada)	34.6
• Employer's share of employee benefits covering insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board of Canada Secretariat	17.1
• Workers' Compensation costs (Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC)	0.3
• Legal services (Department of Justice and Attorney General of Canada)	39.6
• International immigration services (Department of Foreign Affairs)	189.2
Less: Non-respendable revenues	(445.2)
Net cost of programs	**738.6**

Annex 4

Table 6.3: Non-respendable Revenue ($ Millions)

Strategic outcome	Forecast revenue 2003–2004	**Planned revenue 2004–2005**	Planned revenue 2005–2006	Planned revenue 2006–2007
Maximizing the benefits of international migration				
• Immigration cost-recovery fees	213.6	**215.4**	215.4	215.4
• Immigration rights fees	150.3	**140.0**	140.0	140.0
Maintaining Canada's humanitarian tradition				
• Immigration cost-recovery fees	5.6	**7.5**	7.5	7.5
• Interest on the Immigrant Loans Program	0.9	**1.0**	1.0	1.0
Promoting the integration of newcomers				
• Citizenship cost-recovery fees	29.8	**31.4**	31.4	31.4
• Right of citizenship fees	20.5	**21.4**	21.4	21.4
Managing access to Canada				
• Immigration cost-recovery fees	53.2	**25.7**	24.1	24.1
• Obligations of transportation companies	1.8	**2.8**	2.8	2.8
Total non-respendable revenue	475.7	**445.2**	443.6	443.6

Annex 5
Major Crown Projects

Table 6.4: Summary of Non-recurring Expenditures: Global Case Management System[31] ($ Millions)

	Currently Estimated Total Expenditure	**Expenditures to March 31, 2004**	Planned Spending 2004–2005	Future Requirements
Project Definition *Preliminary Project Approval (PPA)*	16.7	16.7		
Planning (EPA) *Effective Project Approval (EPA)*	50.4	50.4		
Implementation (Amended EPA) *Amended EPA*	135.5	32.5	71.6	31.4
Total	**202.6**	**99.6**	**71.6**	**31.4**

Program: Policy and Program Development

Business Line: Corporate Services

31 For more information on GCMS, see page 34 under the heading "Building the New CIC Through Modern Management."

Annex 6
Major Regulatory Initiatives

Legislation and Regulations*	Planned results
A bill proposing a new Citizenship of Canada Act was at second reading when Parliament was prorogued in November 2003. In 2004–2005, CIC will be reviewing how best to proceed with key measures to modernize Canada's citizenship program.	• Reassert and promote the values, rights and responsibilities of Canadian citizenship. • Reduce fraud and the potential for fraud within the citizenship application process. • Foster a sense of belonging and attachment to Canada. • Maintain public confidence in the citizenship process. • Clarify the rules of residency requirement. • Increase accountability.
Develop and publish two major regulatory initiatives: (i) regulations for immigration consultants; and (ii) technical amendments to IRPA.	• Better consumer protection for vulnerable clients. • Clarify policy intent, correct inconsistencies, increase flexibility in the administration of programs and provide additional benefits to clients.
CIC will continue to refine IRPA and its Regulations.	• Achieve more cost-effective, efficient and consistent program delivery.
As the result of the transfer of enforcement and intelligence responsibilities to the CBSA, CIC will work with the new agency to ensure that the legislation and regulations reflect the new operational realities.	• Ensure that the Act and the Regulations better reflect policy intent. • Ensure that the Act and the Regulations reflect the new operational environment.

* During the planning period, CIC will be formalizing its processes by establishing a new governance structure to guide and prioritize requests for regulatory changes and delegation of authority.

Annex 7
Sustainable Development Strategy III

Overview of Action Plan (January 1, 2004 to March 31, 2007)

CIC's third Sustainable Development Strategy (SDS) was tabled in Parliament on February 16, 2004. In this new SDS, CIC continues to pursue three of its original goals while adding a new goal specifically aimed at supporting socio-cultural sustainability. Moreover, in this Strategy, the Department is moving from reporting by calendar year to reporting by fiscal year to be consistent with the rest of its planning and reporting cycles. The chart below identifies the goals and objectives for CIC's new SDS. More detailed information, including the specific actions and target dates, can be found at **www.cic.gc.ca/english/policy/sds/index.html**.

Goal 1: Minimize the negative environmental impact of departmental operations

Objective 1.1
Develop and implement a resource reduction strategy for National Headquarters.

Objective 1.2
Maximize opportunities to oversee the sustainability of CIC's fleet of vehicles, including ongoing promotion of the benefits of greening the fleet and developing national standards.

Objective 1.3
Maximize opportunities to oversee and improve the sustainability of CIC's facilities.

Objective 1.4
Maximize opportunities to oversee and increase the sustainability of CIC's operations, including energy, equipment and paper usage.

Objective 1.5
Develop and obtain stakeholder buy-in for a resource reduction strategy utilizing all relevant partners (including procurement, RC managers, and facilities' owners/managers).

Goal 2: Promote awareness of sustainable development principles and objectives among departmental staff, clients and stakeholders

Objective 2.1
Develop a communications strategy to raise staff awareness of sustainable development.

Objective 2.2
Provide meaningful access to information on sustainable development to all concerned parties — including policy and program decision-makers.

Objective 2.3
Promote sustainable development to newcomers and Canadians as a value of citizenship.

Objective 2.4
Enhance CIC's knowledge base by improving its research and analytical capacity.

Objective 2.5
Integrate an environmental component within CIC's planning, policy and implementation processes.

Goal 3: Support socio-cultural sustainability

Objective 3.1
Reduce social isolation and exclusion within CIC.

Objective 3.2
Promote social and economic integration of newcomers to Canada, across Canada.

Objective 3.3
Promote safe communities.

Objective 3.4
Promote employee health and well-being.

Goal 4: Promote accountability and ensure compliance

Objective 4.1
Assess the impact of CIC programs and identify, where possible, the interactions with the economic, social and environmental dimensions of sustainable development.

Objective 4.2
Convene quarterly meetings to co-ordinate activities and assess progress on attaining sustainable development objectives.

Objective 4.3
Develop, implement and continually refine performance measures to assess departmental policies and programs.

Objective 4.4
Appoint a departmental champion.

Annex 8
Index

A

Access to Canada, 8, 9, 11, 16, 17, 24, 32, 33, 44, 45, 54
Accountability, 16, 44, 50, 51, 56, 58
Accountability framework, 10, 20, 21, 30, 35, 36, 51
Alberta, 27, 40, 44
Annual Report to Parliament on Immigration, 19, 39, 41
Applications, 9, 21, 27
Asserting Canada's role in international migration, 12, 13, 23, 39
Asylum, 23, 24, 26, 27, 39
Audit, 34–36, 44
Australia, 23, 33, 39

B

Border(s), 24, 33, 47
British Columbia (B.C.), 27, 29, 30, 40, 52
Building the new CIC, 12, 13, 15, 30, 34, 55
Business immigrants, 15, 18, 19, 21
Business Immigration Program, 21
Business line, 17, 44–46, 49, 55
Business Solutions Strategy, 36

C

Canada Border Services Agency (CBSA), 3, 7, 8, 11–13, 16, 17, 24, 32, 33, 45, 47, 56
Canada Mortgage and Housing Corporation, 42
Canada-Québec Accord, 11, 17, 27, 47, 49, 52
Canada Revenue Agency (CRA), 20
Canada: We All Belong campaign, 31
Canada's Citizenship Week, 31
Canadian economy, 18
Canadian Heritage, 11, 31, 42
Canadian International Development Agency (CIDA), 24
Canadian Orientation Abroad (COA), 30
Canadian public, 34
Canadian Security Intelligence Service (CSIS), 9, 32
Census, 10, 41
Citation for Citizenship Award, 31
Citizenship, 3, 4, 7–9, 11, 12, 16, 27, 30–32, 37, 42, 44, 47, 56
Citizenship Act, 9
Citizenship judges, 31
Citizenship of Canada Act, 30, 56

Citizenship programs, 30, 32, 44
Citzine, 31
Communities, 7, 9, 12, 18, 20, 25, 28, 29, 31, 40, 58
Corporate Risk Profile, 35
Corporate services, 17, 44–47, 55
Cost Management Initiative, 36
Criminals, 32
Cultivate Your Commitment to Canada, 31

D
Data quality, 36
Department of Homeland Security (in the U.S.), 33
Department of National Defence, 24
Departmental Delivery Network (DDN), 18, 23, 27, 32, 44
Detention, 16
Document integrity, 24, 33
Documentation, 16, 26, 33

E
Economic development, 3, 9, 10
Electronic client application status query system (e-CAS), 37
Employees (of CIC), 37, 38
Employers, 21, 28, 40
Enforcement, 3, 7, 10, 32, 56
Entrepreneur Program, 21
European Union (E.U.),24, 26
Evaluation, 25, 30, 34, 36, 50, 51

F
Family reunification, 15, 18, 19
Federal departments/agencies, 7, 11, 28, 29, 31, 32, 37–40, 42
Federation of Canadian Municipalities, 42
Financial management, 13, 35
Financial Management Action Plan, 36
Forecast spending, 17, 18, 23, 27, 32, 47, 49
Foreign Affairs, Department of, 11, 33
Foreign credentials, 10, 12, 28, 40
Foreign governments, 11, 33
Foreign students, 3, 7, 9, 15, 18, 22
Francophone, 12, 25, 28, 29

G
Gender-Based Analysis (GBA), 38, 41
Global Case Management System (GCMS), 13, 17, 30, 36, 37, 47, 55
Global migration, 13, 23

Going to Canada/Newcomers to Canada (Internet portal), 29, 37
Government, 3, 7, 10–12, 15, 16, 18, 20–24, 27–29, 33, 34, 36–40, 42,
Government of Canada, 10, 20, 22, 40
Government On-Line, 37

H

Health, 7, 9, 11, 24, 32–34, 39, 58
Health Canada, 11, 33, 39
Health surveillance, 33
Host Program, 25, 30, 49, 51
Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC), 11, 12, 18, 20–22, 28, 33, 42, 53
Human resources management, 13, 35, 38, 42
Human rights, 9, 13, 26, 31, 39

I

Immigrant Settlement and Adaptation Program (ISAP), 29, 30, 50, 51
Immigrant Speakers Bureau, 31
Immigration and Refugee Board (IRB), 11, 15, 23, 24, 26, 27
Immigration and Refugee Protection Act (IRPA), 4, 9, 16, 18–21, 23, 26, 29, 32, 38, 40, 41, 56
Immigration consultants, 19, 49, 56
Immigration Contribution Accountability and Management System (iCAMS), 30
Immigration levels, 12, 15, 18, 19
Immigration plan, 9, 25
Immigration Planning Table, 40
Improving immigrant outcomes, 12, 19, 27, 28
Inadmissible persons, 16
Industry Canada, 11, 21
Innovation, 4, 36, 40
Innovation Strategy, 11
Integrated Business and Resource Planning, 35
Integrated management information, 13, 35
Integrated Risk Management Framework, 35
Integration, 16, 17, 35, 37, 39, 41, 44–46, 49, 51, 52, 54, 58
Integration Branch, 18, 27, 44
Integrity (of programs and data), 4, 23–25, 30, 32, 33, 37, 39
Intelligence, 3, 7, 10, 32, 56
Inter-Governmental Consultations on Asylum, Refugee and Migration Policy in Europe, North America and Australia (IGC), 23, 26, 39
Interdiction, 16
Intergovernmental partnerships, 40
Interim Federal Health Program (IFH), 17, 23, 24, 47
International Organization for Migration (IOM), 39
International partners, 13, 23, 24, 27, 34
Investment fund, 21
Investors, 15, 19, 21

J
Justice, Department of, 24, 42, 53

K
Key activities, 12, 13, 15, 38, 42, 50

L
Labour market, 15
Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC), 28–30, 49, 51
Language skills, 10, 28, 51
Language training, 11, 12, 27–29, 47, 49, 51
Leadership, 13, 25, 26, 35, 37
Legislation, 21, 27, 31, 33, 34, 56
Live-In Caregiver Program, 22
Longitudinal Immigration Database (IMDB), 41
Longitudinal Survey of Immigrants to Canada (LSIC), 41

M
Management capacity, 34, 35
Managing access, 8, 11, 17, 44–46, 54
Managing access to Canada with a fair and effective enforcement strategy, 32
Managing risk, 10
Mandate, 3, 9, 12, 15, 20, 23, 25, 33, 39, 52
Manitoba, 27, 29, 30, 40, 52
Maximizing the economic and social benefits of migration to Canada, 8, 17, 18, 44, 45, 54
Measures, 15, 16, 25, 30, 35–37, 50, 56, 58
Medical screening, 33, 34
Medical Services Branch, 32, 44
Metropolis Project, 39, 42, 44
Minister, 3–5, 20, 21, 40, 44
Modern management, 10, 13, 15, 30, 34, 35, 44, 55
Modern Management Action Plan, 13, 34, 35
Modern Management Office, 34, 44
Montréal, 44

N
National Immigration Framework, 12, 18, 41
New Brunswick, 40
Newcomers, 16, 40, 41, 44–46, 49, 51, 52, 54, 58
Newfoundland and Labrador, 40
Nova Scotia, 40, 44

O
Official language minority communities, 20, 25, 29, 40
Official languages, 19, 28, 39, 41,51
Ontario, 20, 40, 44

P
Parliament, 3, 5, 19, 30, 31, 36, 38, 41, 56, 57
Participation in Canadian society, 16, 30
Partners, 3, 4, 7, 10–13, 18, 20–25, 27–29, 31–35, 37–42, 44, 57
Partnership(s), 4, 11, 12, 15, 21, 22, 24, 25, 28, 29, 31–33, 37–40, 42, 44
Performance Measurement Action Plan, 35
Permanent Resident card (PR card), 32, 33, 37
Planned results, 50–52, 56
Planned spending, 5, 15, 17, 18, 23, 27, 32, 45–47, 49, 53
Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS), 8
Prince Edward Island, 40
Priorities, Planning and Research Branch, 44
Program Activity Architecture (PAA), 36
Program evaluation, 30, 36
Protecting refugees and others in need of resettlement, 3, 8, 23
Protection, 4, 7–9, 11, 13, 15, 16, 23, 24, 26, 27, 39, 46, 56
Provinces/provincial governments, 27, 40
Provincial nominee agreements, 21
Public Safety and Emergency Preparedness Canada (PSEP), 11, 32, 42
Public Service Modernization Act, 13, 38

Q
Québec, 19, 25, 27, 29, 40, 52

R
RCMP (Royal Canadian Mounted Police), 11, 32, 42
Refugee Branch, 23, 27, 44
Refugee Resettlement Program, 15, 23, 25
Refugees, 3, 4, 7, 8, 15, 17 23–27, 30, 32, 39, 40, 42, 46, 50
Regionalization, 12, 18, 28, 29
Regulations, 9, 19–21, 41, 56
Regulatory initiatives, 56
Research, 11, 20, 39, 41, 44, 58
Resettlement, 3, 8, 15, 17, 23, 25, 26, 30, 49, 50
Resettlement Assistance Program (RAP), 25, 29, 49, 50
Results-based management, 20, 21, 35
Rights and responsibilities, 31, 56
Risk, 10, 32, 33, 35, 36
Risk management, 13, 33, 35, 36

S
Safe Third Country Agreement, 24
Safety, 7, 9, 11, 32–34
Saskatchewan, 40
Screening, 7, 33, 34
Security, 7, 9, 26, 32, 33, 37, 44
Selection, 12, 15, 18–21, 27, 29, 41
Selection Branch, 18, 44
Service providers/service provider organizations, 11, 25, 27, 28, 30, 37, 50
Settlement, 4, 8, 12, 16, 17, 26–30, 46, 49, 50–52
Settlement Allocation Model, 29
Settlement programs, 16, 27, 29, 30, 50
Shared Border Accord, 24
Skilled worker(s), 20
Skills, 4, 10, 11, 15, 18, 22, 28, 40, 41, 51, 53
Small Centres Strategy Group, 28
Smart Border Initiatives, 47
Social cohesion, 12, 40, 41
Sponsor/sponsorship, 4, 20, 25, 42
Stakeholders, 11, 21, 24, 28, 29, 58
Statistics Canada, 39, 42
Status of Women Canada,
Stewardship, 10, 35
Strategic outcome, 15–18, 23, 25, 27, 32, 35–37, 54
Strategic planning, 10
Strategic research, 41
Supporting the settlement, adaptation and integration of newcomers into Canadian society, 27
Sustainable Development Strategy, 57

T
Temporary Foreign Workers Program, 11
Temporary residents, 22
Temporary workers, 15, 18, 22, 32
Territories/territorial governments, 33, 37, 38, 40
Terrorist attacks/activities, 12
The Monitor, 42
Toronto, 10, 12, 20, 31, 42
Transfer payment programs, 50
Treasury Board (TBS), 5, 8, 15, 35, 50, 53

U
UNESCO, 42
United Nations High Commission for Refugees (UNHCR), 24–26, 39
United States (U.S.), 24, 42
Universities, 42
Urban areas, 4

V
Values and Ethics Program, 37
Vancouver, 10, 12, 20, 31
Visa offices, 18
Visitors, 7, 9, 15, 18, 22, 32
Voluntary Sector Initiative (VSI), 28

W
War crimes, 47
Winnipeg, 31

Y
Yukon, 40

BUDGET DES DÉPENSES

Citoyenneté et Immigration Canada

Budget des dépenses
2004-2005

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Téléphone : (613) 941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2005-III-91
ISBN 0-660-62494-X

Citoyenneté et Immigration Canada

Rapport sur les plans et les priorités

Budget des dépenses
2004–2005

Approuvé par

L'honorable Judy Sgro
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

Table des matières

Section 1 : Message de la ministre et déclaration de la direction 3
A. Message de la ministre 3
B. Déclaration de la direction 5

Section 2 : Raison d'être 7

Section 3 : Vue d'ensemble de la planification et priorités du ministère . . 9
A. Vue d'ensemble de la planification, contexte et principaux enjeux 9
B. Priorités du ministère pour 2004–2005 12

Section 4 : Plans par résultat stratégique 15
A. Résumé 15
B. Détails 18
Résultat stratégique 1 : Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada 18
Résultat stratégique 2 : Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir 23
Résultat stratégique 3 : Favoriser l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur adaptation et leur intégration à la société canadienne 27
Résultat stratégique 4 : Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada 33
Bâtir le nouveau ministère par la mise en œuvre de la gestion moderne 36
Partenariats stratégiques et initiatives interministérielles 40

Section 5 : Organisation 45
A. Organigramme du Ministère 45
B. Responsabilités 46
C. Dépenses prévues du Ministère 47
Tableau 5.1 : Dépenses nettes prévues pour 2004–2005 par secteur d'activité . . 47
Tableau 5.2 : Dépenses prévues — concordance des résultats stratégiques et des secteurs d'activité 48
Tableau 5.3 : Dépenses prévues du Ministère (en millions de dollars) et équivalents temps plein 49

Section 6 : Annexes **51**

Annexe 1
Tableau 6.1 : Sommaire des paiements de transfert 51

Annexe 2 — Aperçu des programmes de paiements de transfert 52

Annexe 3
Tableau 6.2 : Coût net des programmes de CIC pour 2004–2005 55

Annexe 4
Tableau 6.3 : Recettes non disponibles 56

Annexe 5 — Principaux projets de la Couronne 57

Annexe 6 — Principales initiatives réglementaires 58

Annexe 7 — Stratégie de développement durable III 59

Annexe 8 — Index 61

Section 1 : Message de la ministre et déclaration de la direction

A. Message de la ministre

J'ai le plaisir de déposer, devant le Parlement et la population canadienne, le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2004–2005 de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) pour les exercices 2004–2005 à 2006–2007.

L'histoire de l'immigration au Canada est riche et variée. Depuis la Confédération, près de 15 millions de personnes ont immigré dans notre pays et ont aidé à bâtir une communauté de citoyens et de citoyennes respectés partout dans le monde. L'immigration contribue à façonner les valeurs et les idéaux de la société canadienne et à bâtir un pays plus fort. Elle revêt en outre une importance décisive pour la prospérité future du Canada.

Notre but est de maintenir un programme de citoyenneté et d'immigration dynamique et adapté aux besoins, et de réaffirmer ainsi notre volonté de concourir à la réalisation des grandes priorités et initiatives établies à l'échelle du gouvernement pour que le Canada continue de réussir et de prospérer. Comme il a absolument besoin de la collaboration de partenaires très variés pour assurer le succès de ses projets, CIC continuera de consulter les provinces et les territoires et ses autres partenaires pour planifier et mettre en oeuvre ses initiatives.

Le 12 décembre 2003, le premier ministre a annoncé une importante restructuration de l'administration fédérale. Le mandat de CIC de faciliter l'immigration, de protéger les réfugiés et d'intégrer les immigrants à la société canadienne s'est trouvé renforcé. Plusieurs fonctions importantes qui relevaient jusque-là de CIC, notamment le renseignement et l'exécution de la loi, ont par ailleurs été confiées à la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Cette restructuration aidera à obtenir des résultats dans trois domaines primordiaux : le renforcement des assises sociales du Canada; la mise en place d'une économie du XXI^{e} siècle; et la consolidation du rôle du Canada sur la scène mondiale. CIC contribuera au plan d'action du gouvernement en établissant les conditions d'admission des immigrants, en sélectionnant des immigrants qui contribueront au développement social, culturel et économique du pays, en protégeant les réfugiés et d'autres ayant besoin de se réétablir, en facilitant l'intégration des nouveaux arrivants à la société

canadienne et en faisant la promotion de la citoyenneté canadienne.

Les programmes de CIC contribuent au dynamisme de l'économie en tirant un maximum d'avantages de l'immigration et des mouvements migratoires mondiaux. Les immigrants sont un facteur important de l'accroissement de notre population active, et ils aident à stimuler une économie axée sur les compétences, les idées et l'innovation. Ils investissent dans des entreprises et créent des emplois. De fait, le Canada est considéré dans le monde comme une destination privilégiée pour les immigrants, les travailleurs qualifiés temporaires et les étudiants étrangers. En 2003, il a accueilli 221 352 immigrants, 82 151 travailleurs étrangers temporaires et 61 293 étudiants étrangers.

Le Canada est également reconnu dans le monde comme un chef de file en ce qui a trait à la protection des réfugiés. La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) souligne l'importance de protéger les personnes déplacées et persécutées et de préserver l'intégrité du régime de protection des réfugiés du Canada. L'année en cours marque un jalon important dans l'histoire du Canada : le 25e anniversaire du Programme de parrainage privé de réfugiés de CIC, qui a permis à des organismes communautaires et à des groupes religieux de parrainer 185 000 réfugiés au fil des ans. CIC entend préserver la tradition humanitaire du Canada, et il s'efforcera de rationaliser et de renforcer la protection des réfugiés.

Nous nous attacherons aussi à mieux répartir les avantages de l'immigration dans toutes les régions du Canada en améliorant et en réorientant les programmes actuels. Nous prendrons appui sur les travaux que nous avons déjà accomplis avec nos partenaires provinciaux, particulièrement dans le cadre du programme des candidats des provinces, pour trouver des moyens novateurs d'encourager les immigrants à s'établir hors des grandes agglomérations urbaines.

Nous continuerons aussi à collaborer étroitement avec nos partenaires fédéraux et provinciaux, les municipalités, les secteurs privé et bénévole ainsi que d'autres partenaires pour que le Canada attire et accueille des gens de toutes les régions du monde, de façon à enrichir son tissu social, économique et culturel et à protéger les personnes ayant besoin de sa protection. CIC est résolu à mettre en œuvre des programmes d'immigration, de protection des réfugiés et de citoyenneté de très grande qualité, efficients et adaptés aux besoins des collectivités, et à les gérer de façon exemplaire. Il renforcera la transparence, la responsabilisation et la prise de décisions et améliorera ses services aux Canadiens en faisant montre d'innovation dans son mode de gestion, dans la façon dont il fixe les priorités et forme des partenariats, et en établissant un lien plus étroit entre les programmes et les résultats.

J'envisage l'avenir de notre pays avec confiance. Je compte collaborer avec nos partenaires pour bâtir un pays encore plus fort et une économie plus dynamique au XXIe siècle, de sorte que le Canada occupe, sur la scène internationale, une place prépondérante dont il puisse tirer fierté.

Pour de plus amples renseignements sur les activités de CIC, je vous invite à visiter le site Web **www.cic.gc.ca**.

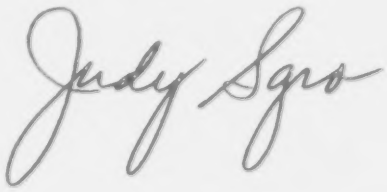

L'honorable Judy Sgro
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

B. Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2004–2005 de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2004–2005*.

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs attribués.

Signature : 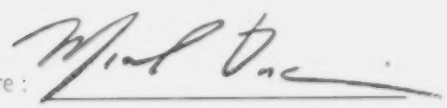

Date : 19 août 2004

Nom : Michel Dorais
Titre : Sous-ministre

Téléphone : (613) 954-3501

Section 2 : Raison d'être

Les programmes d'immigration et de citoyenneté[1] du Canada ont permis de bâtir un pays dont les citoyens sont respectés partout dans le monde. CIC accueille des immigrants, des étudiants étrangers, des visiteurs et des travailleurs temporaires qui contribuent à la croissance du Canada aussi bien sur le plan économique que social. Le Canada réétablit les réfugiés, les protège et leur offre asile. Il aide en outre les nouveaux arrivants à s'adapter à la société canadienne et à acquérir la citoyenneté. Le Ministère est également responsable des volets de la politique d'admissibilité qui établissent les conditions d'accès au Canada et visent à protéger la santé des Canadiens et à assurer leur sécurité.

Au cours de l'année financière 2004–2005, CIC s'engage dans une période de transition. À la suite de la restructuration de l'administration fédérale annoncée le 12 décembre 2003, les fonctions clés d'exécution de la loi et de renseignement ont été transférées de CIC à la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Le Ministère a élaboré une nouvelle mission et une nouvelle vision qui traduisent son rôle récemment redéfini et établissent les fondements de l'ensemble intégré et dynamique des programmes et services qu'il offre.

CIC entend bâtir un programme sûr et dynamique qui tire le maximum d'avantages des mouvements migratoires mondiaux. Déterminé à entretenir des relations efficaces avec les ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les collectivités et ses autres partenaires, le Ministère a adopté une nouvelle vision, qui s'énonce comme suit :

- Le Canada attire et accueille des personnes de toutes les régions du monde, tant pour stimuler son développement social, économique et culturel que pour protéger les personnes dans le besoin;
- CIC est déterminé à livrer des programmes d'immigration, de protection des réfugiés et de citoyenneté de la plus haute qualité — des programmes efficients et adaptés aux besoins des collectivités, qui soient un modèle pour la gestion des services publics.

Cette vision s'appuie sur la volonté de maintenir des relations efficaces avec les gouvernements, les collectivités et les autres partenaires.

La nouvelle mission de CIC consiste à bâtir un Canada plus fort en :

- favorisant la migration de résidents temporaires et permanents de façon à satisfaire aux besoins sociaux, économiques et culturels des collectivités canadiennes;
- contribuant à la gestion des mouvements migratoires mondiaux, y compris la protection des réfugiés;
- filtrant les nouveaux arrivants de façon à protéger la santé des Canadiens et à assurer leur sécurité;
- favorisant l'intégration des nouveaux arrivants;
- faisant la promotion de la citoyenneté canadienne.

1 Pour plus de détails sur les programmes de CIC, voir **www.cic.gc.ca/francais/index.html.**

CIC a également redéfini ses résultats stratégiques comme suit :

1. maximiser la contribution des migrations au développement économique, social et culturel du Canada;
2. témoigner des valeurs et des intérêts canadiens dans la gestion de la migration internationale, y compris en matière de protection des réfugiés;
3. intégrer avec succès les nouveaux arrivants et promouvoir la citoyenneté canadienne.

Conformément aux exigences du Conseil du Trésor, le présent RPP repose toutefois sur les résultats stratégiques approuvés en 1997 du Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) du Ministère. Ces résultats stratégiques reflètent la situation qui prévalait avant l'annonce du 12 décembre 2003.

En conséquence, les résultats stratégiques utilisés dans ce rapport sont les suivants :

- maximiser les avantages économiques et sociaux des migrations au Canada;
- protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir;
- favoriser l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur adaptation et leur intégration à la société canadienne;
- gérer l'accès au Canada.

En vertu de la restructuration du 12 décembre 2003, les détails relatifs aux fonctions de CIC transférées à l'ASFC apparaissent au RPP de l'ASFC[2].

2 Tous les RPP sont affichés sur le site du Conseil du Trésor : **www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimf.asp**.

Section 3 : Vue d'ensemble de la planification et priorités du Ministère

A. Vue d'ensemble de la planification, contexte et principaux enjeux

Introduction

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) tire son mandat de la LIPR, qui a instauré d'importantes réformes en 2002, et de la *Loi sur la citoyenneté* de 1977. Il est également régi par le principe, énoncé dans la *Loi constitutionnelle* de 1867, que l'immigration est un domaine de compétence partagée avec les provinces et les territoires. Il a essentiellement pour rôle de veiller à ce que les personnes qui entrent au Canada et qui y demeurent contribuent au développement économique et social de notre pays tout en protégeant la santé des Canadiens et en assurant leur sécurité.

Le Canada met tout en œuvre pour faire de l'immigration une expérience qui profite aussi bien aux immigrants qu'à l'ensemble des Canadiens. À cette fin, il applique une politique officielle qui favorise l'immigration et l'attribution de la citoyenneté canadienne; il met en œuvre des politiques et des programmes qui soutiennent l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail et dans la société en général; et il gère avec soin son plan d'immigration annuel. Par son programme d'immigration, CIC contribue dans une large mesure à renforcer les assises sociales de notre pays, à lui garantir une place sur la scène internationale, et à bâtir l'économie du XXI^{e} siècle.

CIC est un organisme d'envergure nationale et internationale qui a pour mandat d'appliquer des lois et règlements complexes à des cas particuliers, en les conciliant aux désirs et aux besoins bien humains qui motivent les demandes du statut de résident permanent ou temporaire, ainsi que les demandes de citoyenneté canadienne. Disposant de bureaux au Canada et d'un réseau mondial de points de service, CIC est chargé du traitement des demandes d'immigration et des demandes d'asile; de l'établissement et de l'intégration des nouveaux arrivants; du traitement des demandes de citoyenneté; ainsi que du traitement des demandes des travailleurs temporaires, des étudiants étrangers et des visiteurs.

Le Canada jouit auprès de la communauté internationale d'une réputation bien méritée en ce qui concerne le respect des droits de la personne et la protection des personnes dans le besoin. Les Canadiens doivent avoir la certitude que nous offrons protection et perspectives d'avenir à ceux qui satisfont à nos exigences et que nous fermons la porte à ceux qui n'y répondent pas.

L'importance de l'immigration pour le Canada

L'immigration a toujours joué un rôle capital dans la croissance du Canada et l'accomplissement de ses réalisations. Depuis le tout début

de son existence en tant que pays jusqu'aux dernières années marquées par des changements qui ont transformé le monde, des personnes pleines d'ardeur et leur famille sont venues au Canada en provenance du monde entier. Collectivement, elles ont contribué au développement de notre économie, de notre société et de notre culture.

Les résultats du recensement de 2001, récemment diffusés, ont alimenté de saines discussions sur les enjeux stratégiques de l'immigration. CIC a pu, à la lumière de ces données, revoir certains des résultats de ses programmes d'immigration, et déceler les risques et les occasions à saisir.

Les données du recensement montrent notamment que le pourcentage de la population canadienne constitué de personnes nées à l'étranger a atteint son plus haut niveau en 70 ans et que la proportion de la population constituée de minorités visibles a presque triplé depuis 1981. Le recensement a aussi mis en évidence la concentration de plus en plus importante des personnes nées à l'étranger dans les agglomérations urbaines de Montréal, Toronto et Vancouver.

Même si cet afflux d'immigrants a enrichi le tissu social et culturel des principales agglomérations canadiennes et contribué à en faire les moteurs d'une croissance économique de calibre mondial, l'intégration des immigrants pose encore de nombreux défis. Cette situation a poussé CIC à élaborer, avec ses partenaires, de nouvelles approches qui lui permettront de s'adapter. Elle a aussi amené certaines petites villes à s'intéresser aux avantages que l'immigration pourrait leur apporter et à créer des conditions propres à attirer des immigrants. Parallèlement, le gouvernement du Canada voit dans l'immigration un moyen de soutenir le développement social et économique, surtout dans les régions où les nouveaux immigrants n'ont pas tendance à s'établir. De concert avec ses partenaires, CIC étudie des moyens novateurs de lever les obstacles à la pleine participation, que ceux-ci tiennent à la connaissance de la langue, à la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger ou à la discrimination.

Contexte

Les tendances démographiques, économiques et sociales sont des facteurs qui déterminent de façon constante et décisive le contexte dans lequel nous exerçons notre activité en matière de politiques et de programmes. Grâce à une planification stratégique minutieuse, le Ministère s'efforce de se préparer à ces changements et de s'y adapter. L'évolution de la conjoncture mondiale, dans les domaines politique, économique et social, se répercute également sur les programmes et les politiques d'immigration du Canada. Le phénomène le plus important est peut-être l'intensification de la mobilité à l'échelle mondiale : de plus en plus de gens dans le monde sont en quête d'une nouvelle vie. Certains fuient la persécution, les conflits politiques ou les bouleversements économiques; d'autres se déplacent surtout pour échapper à la pauvreté ou pour améliorer leur sort et celui de leur famille.

La transparence et la reddition de comptes sont d'une importance fondamentale lorsqu'il s'agit de gérer les risques et de tirer parti des avantages offerts par les conditions présentées ci-dessus; elles sont en fait à la base de la méthode de gestion que CIC applique actuellement. Les Canadiens sont clairs : ils veulent que leur gouvernement rende davantage compte de ses décisions et de la façon dont il administre les deniers publics. C'est pourquoi CIC planifie ses activités selon les principes et les pratiques de la gestion moderne et dans le respect du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG).

CIC continuera d'améliorer la reddition de comptes au sein du Ministère afin d'assurer l'utilisation la plus efficiente et efficace possible des deniers publics, l'objectif étant d'obtenir des résultats optimaux. La réalisation des priorités prévues pour 2003–2004 et la poursuite d'un changement axé sur la gestion moderne constituent une base solide pour les activités de CIC en 2004–2005 et par la suite.

Cette base permet à CIC de faire face aux défis entraînés par la prestation de services et les cas à traiter dans un contexte où les ressources financières sont limitées.

Comme il est indiqué à la Section 2, la responsabilité d'importantes fonctions de renseignement et d'exécution de la loi liées à l'entrée au Canada a été transférée à la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), créée en décembre 2003. Toutefois, puisque CIC conserve une certaine responsabilité relative à la gestion de l'accès au Canada, il est essentiel d'assurer une transition en douceur et une collaboration soutenue. C'est pourquoi l'une des principales priorités de CIC en 2004–2005 consiste à mettre en œuvre une stratégie de collaboration et d'échange d'information avec l'ASFC et à entretenir des rapports efficaces avec elle[3].

Importance capitale des partenariats

Une collaboration suivie avec un large éventail de partenaires est essentielle pour gérer avec succès les programmes d'immigration du Canada. Les partenaires de CIC comprennent d'autres ministères et agences fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les fournisseurs de services des secteurs bénévole et communautaire, des organismes internationaux, des gouvernements étrangers, des chercheurs et d'autres intervenants. À tous les paliers, la planification de CIC accorde une grande importance aux points de vue et aux projets de ses nombreux partenaires.

Le gouvernement fédéral assume la responsabilité de la citoyenneté, mais il partage celle de l'immigration avec les provinces dans le cadre de partenariats fructueux[4]. Le gouvernement fédéral est actuellement partie à 10 accords de collaboration bilatéraux conclus avec des provinces ou territoires. En vertu de l'*Accord Canada-Québec*, le Québec établit ses propres cibles annuelles en matière d'immigration, il assume la responsabilité de la sélection de la majorité des immigrants souhaitant s'établir sur son territoire, et fournit des services d'accueil et d'intégration aux nouveaux résidents permanents. Au niveau communautaire, CIC a conclu d'importants partenariats avec une mosaïque d'organismes qui fournissent des services aux nouveaux arrivants, par exemple : cours de langue, aide de base à l'établissement et intégration à la collectivité.

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) est un tribunal administratif indépendant[5] qui statue sur les demandes d'asile présentées au Canada même. Comme CIC traite les demandeurs avant et après leur audience, il collabore étroitement avec la CISR à la gestion d'ensemble du portefeuille de la protection des réfugiés et de l'immigration. Cette façon de faire permet de respecter et de maintenir l'indépendance de la CISR et de ses décideurs, tout en maintenant le principe de la gestion intégrée du portefeuille.

Comme il est indiqué plus haut, CIC travaille de près avec plusieurs ministères et organismes fédéraux. Pour son réseau de prestation de services à l'étranger, il collabore étroitement avec le ministère des Affaires étrangères avec qui il partage des bureaux communs. Au Canada, il travaille de près avec Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPC) et les principaux organismes engagés dans la gestion de l'accès au Canada, tels que la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), la GRC et le SCRS, ainsi qu'avec

3 Pour de plus amples renseignements sur le partage des responsabilités entre CIC et l'ASFC, voir la section « Gérer l'accès au Canada » (résultat stratégique 4).

4 Pour obtenir une vue d'ensemble de ces partenariats, voir **www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/conference/synopsis.html** et la section intitulée « Partenariats stratégiques et initiatives interministérielles » dans ce document.

5 Voir **www.irb-cisr.gc.ca/fr/index_f.htm**.

Santé Canada, relativement à la santé des immigrants. Le programme des travailleurs étrangers temporaires est un programme intégré de CIC et de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC). CIC et le ministère du Patrimoine canadien exécutent ensemble des activités de promotion de la citoyenneté. CIC participe à de nombreuses activités de recherche avec des partenaires fédéraux (notamment Statistique Canada) et collabore avec RHDCC et Industrie Canada dans le cadre de la Stratégie d'innovation fédérale[6]. CIC a également conclu des alliances stratégiques avec des décideurs et des chercheurs au Canada et à l'étranger.

En outre, à la suite des attentats terroristes commis aux États-Unis et ailleurs dans le monde, CIC exerce ses activités dans un environnement dont la complexité s'est accentuée, où les politiques et les programmes sont élaborés de façon horizontale par l'ensemble du gouvernement. Les partenariats internationaux et nationaux prennent une importance accrue dans la réalisation du mandat de CIC.

B. Priorités du Ministère pour 2004–2005

Par le biais de ses plans et ses priorités, CIC crée des programmes d'immigration et de citoyenneté dynamiques et adaptés aux besoins, et réaffirme son engagement à l'égard des grands objectifs du gouvernement. Outre ses résultats stratégiques — objectifs permanents faisant partie intégrante de sa mission —, CIC établit des priorités annuelles. Ces dernières orientent les activités de base que doit mener CIC pour faire avancer son programme stratégique et atteindre les objectifs du nouveau gouvernement. À la suite de la restructuration du gouvernement fédéral annoncée le 12 décembre 2003, le Ministère a élaboré de nouvelles priorités qui reflètent son rôle redéfini et qui établissent les fondements de l'ensemble intégré et dynamique des programmes et services qu'il offre. Il a également déterminé trois priorités qui tiennent compte de ses nouvelles responsabilités et du transfert de fonctions à la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Les trois nouvelles priorités qui orienteront l'activité du Ministère en 2004–2005 sont les suivantes :

- améliorer les résultats des immigrants;
- affirmer le rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales;
- bâtir le nouveau ministère.

(1) Améliorer les résultats des immigrants

Cette priorité consiste à envisager le processus d'immigration dans son ensemble, depuis l'attribution du statut de résident permanent à l'octroi de la citoyenneté en passant par l'établissement et l'intégration initiale à la société. Les principales initiatives consistent à élaborer, avec les partenaires, un cadre national de l'immigration qui portera sur des questions telles que l'amélioration constante des processus de sélection des immigrants et la surveillance des résultats qu'ils obtiennent; l'adoption de stratégies de régionalisation pour mieux répartir les avantages de l'immigration dans l'ensemble du pays; l'établissement des mesures visant à éliminer les obstacles à l'immigration et à favoriser la cohésion sociale.

Les efforts porteront donc sur les répercussions du programme et des stratégies d'immigration, et viseront à améliorer les résultats obtenus par les immigrants. Ainsi, CIC élaborera un mode de planification pluriannuelle pour 2005–2006

6 Voir **www.innovationstrategy.gc.ca/cmb/innovation.nsf/pages/index**.

relatif à la planification des niveaux d'immigration annuels. Il continuera également de collaborer avec d'autres ministères (notamment RHDCC) en vue de réduire le plus possible les obstacles que les nouveaux arrivants ont à surmonter, et de leur fournir, dès les premières étapes du processus d'immigration, des renseignements pratiques et réalistes sur la vie et le travail au Canada. CIC soutiendra notamment les efforts de RHDCC sur la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger et la prestation de cours de langue de niveau avancé liés aux besoins du marché du travail.

Depuis 1991, plus de 73 % de l'ensemble des immigrants se sont établis à Montréal, Toronto et Vancouver. CIC veillera à ce que d'autres régions du pays puissent retirer des avantages de l'immigration. Il s'appuiera ainsi sur les efforts antérieurement accomplis avec ses partenaires provinciaux et municipaux (surtout dans le cadre du programme des candidats des provinces), afin de trouver des façons innovatrices de favoriser la croissance des collectivités minoritaires francophones au moyen de l'immigration.

(2) Affirmer le rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales

Cette priorité donne suite aux engagements suivants de CIC : établir un plan stratégique pour les migrations et la protection, à la lumière surtout du contexte nord-américain; élaborer une stratégie pour entamer des discussions avec nos partenaires à l'étranger; soutenir le renforcement des liens entre les migrations et les politiques régissant les affaires étrangères, la défense, l'aide au développement et le commerce; établir de nouvelles priorités pour le programme de protection des réfugiés, en mettant l'accent sur la protection et les solutions durables.

Le gouvernement s'est également engagé à conclure des accords régissant les droits de la personne à l'échelle internationale. Il préconise aussi une collaboration accrue entre les pays afin que les politiques économiques soient assorties de meilleurs programmes sociaux. Cette priorité consistera pour CIC à établir un plan stratégique pour les migrations et la protection, ainsi qu'une stratégie pour entamer des discussions avec les partenaires internationaux.

CIC, qui fait partie de nombreux organismes internationaux, revoit actuellement son orientation stratégique et sa capacité de jouer un rôle soutenu dans le dossier des migrations mondiales. Il présidera et accueillera deux forums importants sur les migrations internationales en 2004–2005. Il en profitera, dans l'optique de l'examen de la politique internationale, pour étudier et établir des stratégies qui contribueront à définir le futur rôle du Canada, compte tenu de ses intérêts, de son engagement et de ses valeurs.

(3) Bâtir le nouveau ministère

Les principales activités qui seront menées pour réaliser cette priorité consisteront notamment à : soutenir les priorités du nouveau ministère en matière de changement; établir des relations efficaces avec la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada (ASFC); intensifier les efforts faits dans le domaine de la gestion moderne; élaborer et mettre en œuvre le Système mondial de gestion des cas (SMGC); et élaborer des stratégies pour continuer d'améliorer la prestation des services.

Compte tenu du transfert de certaines fonctions de CIC à l'ASFC en décembre 2003, l'un des objectifs primordiaux de CIC en 2004–2005 consiste à établir des relations efficaces avec le nouvel organisme. Il y a notamment lieu de préciser plus en détail leurs rôles et responsabilités respectifs, d'arriver à une entente définitive sur l'affectation des ressources, et d'instaurer des mécanismes

permanents pour assurer l'efficacité des communications et de la gestion des cas.

Dans son plan d'action pluriannuel sur la gestion moderne, CIC s'est fixé des objectifs dans les domaines suivants : leadership stratégique; gouvernance et orientation fonctionnelle; information de gestion intégrée; valeurs et éthique; gestion des risques; gestion des ressources humaines; et gestion financière. Au cours de la période de planification le Ministère entend faire des progrès dans ces sept domaines, en portant une attention particulière aux ressources humaines, compte tenu de l'incidence de l'adoption de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*. CIC s'emploiera également à intégrer les principes de la gestion moderne à l'ensemble de ses activités.

Section 4 : Plans par résultat stratégique

A. Résumé

Cette section présente :

- une vue d'ensemble des quatre résultats stratégiques de CIC et les mesures à prendre pour réaliser le mandat du Ministère (approuvé par le Conseil du Trésor en 1997)[7];
- un tableau indiquant, par résultat stratégique, les dépenses prévues du Ministère pour la période allant de 2004–2005 à 2006–2007.

La partie B présente les principales activités que CIC mettra en œuvre au cours des trois prochaines années pour atteindre ses résultats stratégiques, une attention particulière étant accordée à l'exercice 2004–2005. Les activités qui contribuent à l'obtention de plus d'un résultat ou qui intéressent l'ensemble du Ministère sont traitées dans les sous-sections « Bâtir le nouveau ministère par la mise en œuvre de la gestion moderne » et « Partenariats stratégiques et Initiatives interministérielles. »

Résultats stratégiques de CIC	
Résultats visés	**Mesures à prendre**
Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada	• Atteinte des niveaux d'immigration prévus. • Réunification des familles d'immigrants parrainés par des Canadiens. • Sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien. • Sélection de gens d'affaires immigrants, y compris des investisseurs. • Admission de travailleurs temporaires qui comblent des pénuries de compétences et qui transfèrent aux travailleurs canadiens des qualifications professionnelles en demande. • Admission de visiteurs et d'étudiants étrangers qui stimulent la demande de biens et de services.
Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir	• Admission du nombre prévu de réfugiés pris en charge par le gouvernement et de réfugiés parrainés par des groupes privés. • Prestation d'un programme de réétablissement des réfugiés plus efficace et mieux adapté aux besoins. • Établissement d'ententes de collaboration efficaces et efficientes avec la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. • Accroissement de l'influence du Canada dans le cadre des initiatives internationales visant à protéger les réfugiés.

7 Comme le Conseil du Trésor l'a exigé, le présent rapport tient compte, dans ses grandes lignes, de la situation de CIC avant la restructuration de décembre 2003. CIC a élaboré de nouveaux résultats stratégiques et ses mesures de rendement de CIC sont en voie d'élaboration à la lumière des changements apportés au Ministère et du nouveau cadre de rapport instauré par le Conseil du Trésor du Canada pour établir un lien plus clair entre les programmes et les résultats.

Résultats stratégiques de CIC (suite)	
Résultats visés	**Mesures à prendre**
Favoriser l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur adaptation et leur intégration à la société canadienne	• Intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne. • Amélioration de la reddition de comptes pour garantir l'exécution efficace et efficiente des programmes d'établissement. • Possibilité donnée aux résidents permanents admissibles de participer pleinement à la vie de la société canadienne en leur octroyant la citoyenneté et en établissant le bien-fondé des revendications de la citoyenneté. • Promotion efficace et bonne compréhension des questions de citoyenneté et d'intégration.
Gérer l'accès au Canada	• Activités du Ministère contribuant à protéger la société canadienne.* • Interception des personnes qui cherchent à entrer au Canada sans les documents voulus.* • Détention des contrevenants à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.* • Renvoi des individus interdits de territoire.*

* Par suite de la restructuration de l'administration fédérale, en décembre 2003, *la plupart* des fonctions liées à ces mesures incombent maintenant à la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). CIC continue néanmoins de jouer un rôle de premier plan en ces matières.

Tableau 4.1 : Dépenses nettes prévues par résultat stratégique (en millions de dollars)

Résultat stratégique	Dépenses prévisionnelles* 2003–2004	**Dépenses prévues 2004–2005**	Dépenses prévues 2005–2006	Dépenses prévues 2006–2007
Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada	211,7	**184,6**	178,4	172,3
Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir	124,6	**104,2**	119,7	118,8
Favoriser l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur adaptation et leur intégration à la société canadienne	407,6	**435,3**	456,2	451,1
Gérer l'accès au Canada	195,4	**178,9**	165,2	155,6
Dépenses nettes prévues**	939,3	**903,0**	919,5	897,8

* Tient compte du budget principal et du budget supplémentaire. Le nombre total d'équivalents temps plein de CIC pour 2004–2005 est 4 275. (Pour la ventilation par secteur d'activité, voir le tableau 5.1).

** Le montant estimatif de la somme qui sera transférée à l'ASFC, par suite de la restructuration du 12 décembre 2003, a été défalqué des dépenses nettes prévues. Les services de gestion liés à l'ASFC n'ont pas été pris en considération.

Explication des changements : Les dépenses nettes totales prévues de CIC sont en baisse en 2004–2005, en raison surtout des transferts à l'AFSC et des fonds supplémentaires reçus en 2003–2004 au sein du budget supplémentaire des dépenses pour le Programme fédéral de santé intérimaire. Les dépenses prévues en 2005–2006 sont en haussse en raison de l'augmentation prévue des coûts liés à l'*Accord Canada-Québec*. Elles diminuent à nouveau en 2006–2007, principalement parce que l'allocation de ressources au développement du Système mondial de gestion des cas (SMGC) ne se prolongera pas au-delà de 2005–2006.

B. Détails

Résultat stratégique 1 : Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada

Dépenses prévues et équivalents temps plein			
Dépenses prévisionnelles 2003–2004	**Dépenses prévues 2004–2005**	Dépenses prévues 2005–2006	Dépenses prévues 2006–2007
211,7 M $	**184,2 M $**	178,4 M $	172,3 M $
1 992 ETP	**2 005 ETP**	1 990 ETP	1 947 ETP

Explication des changements – La baisse des dépenses prévues pour 2004–2005 tient principalement à l'obtention, en 2003–2004, de sommes reportées qui ne sont pas prévues pour les années suivantes.

Introduction

CIC maximisera comme suit les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada : il atteindra les cibles prévues pour l'immigration; il favorisera la réunification des familles d'immigrants parrainés par des Canadiens et des résidents permanents; il sélectionnera des immigrants qualifiés en mesure de s'adapter au marché du travail canadien et des gens d'affaires capables de contribuer au développement de l'économie canadienne; il admettra des travailleurs temporaires pour combler les pénuries de compétences; il admettra des visiteurs et des étudiants étrangers, qui contribueront également à la croissance de l'économie canadienne.

L'orientation fonctionnelle des activités associées à ce résultat stratégique émane de la Direction générale de la sélection de CIC. Celle-ci bénéficie de la participation active du Réseau de services du Ministère, des régions de CIC au pays, des bureaux des visas établis dans le monde entier, ainsi que de la nouvelle Direction générale de l'admissibilité. Elle dispose également de l'étroite collaboration de la Direction générale de l'intégration.

Pour maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada et respecter les engagements pris par le gouvernement, CIC continuera de suivre de près et d'évaluer les incidences des changements entraînés par l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) en juin 2002. Tous les ans, CIC veillera aussi à planifier et à gérer soigneusement le nombre des immigrants à admettre, de manière à établir un équilibre entre les immigrants de la catégorie économique et les autres.

Les principales initiatives de ce volet portent sur l'élaboration, avec les partenaires, d'un cadre nationale de l'immigration qui traitera de questions telles que : l'amélioration constante des processus de sélection des immigrants; la surveillance des résultats des immigrants; les stratégies de régionalisation pour mieux répartir les avantages de l'immigration dans l'ensemble du pays; l'adoption de mesures pour éliminer les obstacles à l'intégration et favoriser l'intégration sociale.

CIC s'emploiera à enrichir le bassin des talents et des compétences où peuvent puiser les employeurs canadiens, en assurant une meilleure intégration des nouveaux immigrants à la vie économique et sociale. À l'appui de

l'une des principales priorités du gouvernement, CIC soutiendra RHDCC dans ses activités avec les provinces et les territoires visant à faciliter l'intégration des nouveaux immigrants dans le marché du travail.

Le Ministère a récemment ajouté au règlement d'application de la LIPR de nouvelles dispositions[8] visant à encadrer l'activité des consultants en immigration. Les représentants rémunérés des clients de CIC doivent ainsi être des membres en règle de la Société canadienne des consultants en immigration (SCCI)[9] , d'un ordre professionnel provincial ou territorial de juristes, ou encore de la Chambre des notaires du Québec. La SCCI est un nouvel organisme autoréglementé mis sur pied en avril 2004 pour rehausser le professionnalisme des consultants en immigration.

CIC vérifiera si la SCCI achève avec une diligence raisonnable le travail qui lui a été confié. Ce travail consiste à donner aux consultants une formation dans les deux langues officielles, et à mettre en place un mécanisme efficace pour les plaintes et les mesures disciplinaires. L'accord portant sur la structure du conseil d'administration de la SCCI prévoit un siège d'office pour un fonctionnaire de CIC afin que le Ministère puisse assurer une surveillance continue. En 2004–2005 et 2005–2006, CIC surveillera également de près l'incidence des nouvelles dispositions réglementaires et y apportera les modifications nécessaires. Tant au Canada qu'à l'étranger, les lignes directrices sont constamment revues pour donner une orientation fonctionnelle.

Les activités du présent résultat stratégique font partie intégrante des mesures que prendra CIC pour réaliser sa priorité d'« améliorer les résultats des immigrants ».

Atteinte des cibles fixées pour l'immigration[10]

Dans le *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2003*, CIC a indiqué qu'il maintiendrait le nombre des immigrants qui seraient admis en 2004 et 2005 (années civiles) à l'intérieur d'une fourchette de 220 000 à 245 000, et qu'il continuerait de viser une proportion de 60 à 40 entre les composantes économique et non économique du programme. En d'autres termes, 60 % des personnes sélectionnées devraient appartenir à la catégorie de l'immigration économique, qui comprend les demandeurs principaux, ainsi que leurs conjoints et personnes à charge, des groupes suivants : travailleurs qualifiés, gens d'affaires (entrepreneurs, investisseurs, travailleurs autonomes), aides familiaux et candidats des provinces. Le reste, soit 40 %, devrait appartenir aux autres catégories : 24 % (catégorie du regroupement familial), 13 % (personnes protégées) et 3 % (personnes visées par des motifs d'ordre humanitaire). L'on s'accorde de plus en plus à penser que les cibles fixées et les composantes économique et non économique du programme ont des répercussions importantes aux échelons national, provincial et local.

En 2004–2005, CIC s'emploiera à améliorer ses processus de planification et de gestion des niveaux d'immigration.

Réunification des familles d'immigrants parrainés par des Canadiens

La réunification des familles, qui permet aux ressortissants étrangers d'être parrainés par des proches parents ou des membres de leur famille au Canada, est une tradition importante du programme canadien d'immigration[11]. Cette tradition repose sur la conviction que les personnes qui immigrent au Canada peuvent

8 Pour des renseignements à jour sur ce sujet, voir **www.cic.gc.ca/francais/ministere/consultants/index.html**.

9 Pour plus de renseignements, voir **www.csic-scci.ca**.

10 Pour plus de renseignements, voir **www.cic.gc.ca/francais/pub/immigration2003.html**.

11 Pour plus de renseignements, voir **www.cic.gc.ca/francais/parrainer/index.html**.

s'y établir plus aisément lorsqu'elles sont soutenues par leur famille. La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) a renforcé ce volet en précisant les critères de sélection et en les adaptant aux réalités sociales contemporaines. CIC continuera de surveiller la mise en œuvre de la nouvelle loi dans le contexte de la sélection des résidents permanents de la catégorie du regroupement familial. Il devra notamment, à cette fin, évaluer les conséquences de l'élargissement de la définition de cette catégorie, et étudier l'incidence du nouveau mécanisme de sélection des époux et conjoints de fait se trouvant déjà au Canada, ainsi que l'impact des critères simplifiés adoptés pour évaluer le revenu des répondants.

La mise en œuvre des dispositions sur la tutelle contenues dans le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés a été reportée jusqu'en avril 2005. CIC déterminera les étapes qui suivront lorsqu'il aura terminé de consulter les provinces.

CIC souhaite renforcer les rapports qu'il entretient avec les provinces et territoires par l'intermédiaire du groupe de travail sur le parrainage, qui comprend des représentants de chaque province et territoire. Ce groupe de travail a pour mandat de dégager les aspects à approfondir, de collaborer en vue d'élaborer des programmes et d'effectuer de la recherche, ainsi que de trouver des moyens de réduire les manquements à l'engagement de parrainage. (Un manquement survient lorsqu'un répondant omet de fournir un soutien suffisant à un nouvel immigrant aux termes de l'entente intervenue entre le répondant et CIC).

En 2004–2005, CIC continuera également de travailler avec les provinces et avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) afin d'établir un mécanisme à l'échelle canadienne pour récupérer auprès des répondants les prestations d'aide sociale versées aux personnes parrainées. L'objectif à long terme est d'établir un système national. À court terme, toutefois, CIC facilitera la mise sur pied du mécanisme de perception devant être mis à l'essai en Ontario avec le concours de l'ARC. CIC continuera également de négocier des accords qui permettront au gouvernement fédéral d'échanger des renseignements avec les provinces. Ainsi, le gouvernement du Canada pourra mieux surveiller la mesure dans laquelle les répondants remplissent leurs obligations.

Sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien

Au cours de la période de planification, CIC continuera de surveiller les résultats du mode de sélection établi en vertu de la LIPR, en vue d'apporter les modifications nécessaires. Un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) a été mis au point pour le programme fédéral des travailleurs qualifiés. Le Ministère s'en servira pour surveiller et évaluer le programme au cours des années à venir. La note de passage prévue par le nouveau système de sélection des travailleurs qualifiés est le principal moyen d'établir un équilibre entre les qualifications et le nombre des demandeurs. Le ministre peut modifier la note de passage de temps à autre en fonction de l'évolution du marché du travail canadien, de la conjoncture économique ou de la société. En septembre 2003, il l'a fait passer de 75 à 67 parce que le Canada avait besoin de travailleurs qualifiés.

La reconnaissance des diplômes et des titres de compétence acquis à l'étranger est importante pour l'intégration et la réussite économique des nouveaux résidents permanents. CIC continuera de seconder RHDCC dans les démarches qu'il accomplit, en faveur de la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger, auprès des provinces et territoires (qui sont responsables des organismes de réglementation professionnelle). Un groupe de travail interministériel fait progresser ce dossier qui figure au premier rang des activités fédérales-provinciales/territoriales.

En 2002, plus de 75 % de l'ensemble des immigrants se sont établis à Toronto, Vancouver et Montréal. CIC a pour objectif d'attirer un plus grand nombre d'immigrants dans les petits centres et les autres régions (y compris les communautés de langue officielle en situation minoritaire) et de les inciter à y demeurer.

Pour élaborer des stratégies et des initiatives efficaces propres à répartir plus uniformément les avantages de l'immigration dans l'ensemble du pays, il faudra procéder avec souplesse en mettant en œuvre des projets respectant les priorités des provinces et territoires. CIC collabore multilatéralement et bilatéralement avec les provinces et territoires (voir également « Accroître la collaboration interministérielle », à la section « Partenariats stratégiques et initiatives interministérielles »). CIC entend contribuer aux stratégies de régionalisation en ayant recours à des mécanismes nouveaux et existants, notamment les ententes sur la désignation des candidats des provinces, le programme des travailleurs étrangers temporaires et les activités de promotion ciblées menées conjointement.

CIC continue également de collaborer avec RHDCC et Industrie Canada afin d'établir des formalités propres à accélérer l'immigration des travailleurs hautement qualifiés dont les employeurs canadiens ont besoin.

Sélection des gens d'affaires, y compris les investisseurs

Pour ce qui est des gens d'affaires immigrants, le nouveau règlement a instauré des critères objectifs et quantitatifs pour évaluer l'expérience de l'exploitation d'une entreprise, l'avoir net et l'établissement d'une entreprise au Canada, en vue d'optimiser les chances de succès des immigrants. CIC continuera de surveiller de près l'incidence des critères prévus par la LIPR pour la sélection des gens d'affaires, car de premières indications révèlent une baisse du nombre des demandes présentées depuis leur entrée en vigueur[12].

Dans cette optique, CIC amorcera l'élaboration d'un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) pour évaluer le succès du programme d'immigration des gens d'affaires. Il consultera les intervenants afin de définir des résultats appropriés et de déterminer les sources pertinentes de données à analyser à l'intérieur et à l'extérieur du Ministère. Pour réaliser les objectifs d'ensemble du programme, il faut revitaliser les relations établies avec les partenaires opérationnels, les autres ministères, le secteur privé et les provinces, ou en établir de nouvelles.

En redynamisant ses relations avec ses partenaires opérationnels et les autres intervenants, CIC continuera également, pendant la période de planification, d'examiner les conditions régissant le programme des entrepreneurs aux termes de la LIPR; il pourra ainsi établir si elles répondent aux besoins économiques actuels et atteignent les objectifs poursuivis. Une évaluation générale des principes et des procédures devrait être intégrée à cet examen.

Dans le cadre du programme d'immigration des gens d'affaires, CIC assume d'importantes responsabilités, puisqu'il doit surveiller la conformité de quelque 90 fonds d'immigrants investisseurs représentant environ un milliard de dollars en capitaux d'investissement. Sous le régime de la loi précédente sur l'immigration, les gens d'affaires ayant investi avant avril 1999 devaient faire un placement dans un fonds pour une période de cinq ans. CIC doit s'assurer que ces fonds sont administrés en vertu de la loi précédente. CIC continuera à chercher activement à fermer les fonds dans lesquels les gens d'affaires ont investi avant avril 1999.

12 Pour plus de renseignements sur les changements précis apportés au programme, consulter le *Rapport ministériel sur le rendement de 2002* à **www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/rmr2002.pdf**, pages 18 à 20.

Admission de travailleurs temporaires qui comblent des pénuries de compétences sur le marché du travail canadien

L'entrée de travailleurs temporaires qualifiés[13] constitue un volet important de la réponse du gouvernement aux exigences du marché du travail. Ces résidents temporaires contribuent à la croissance économique du Canada en augmentant sa productivité. En partenariat avec RHDCC, CIC continuera de collaborer avec les provinces et territoires, les entreprises et les municipalités pour trouver des moyens de faciliter l'entrée des travailleurs temporaires au Canada. En outre, de concert avec Condition féminine et RHDCC, CIC a entrepris d'examiner le programme des aides familiaux en vue de l'évaluer en fonction des besoins actuels du marché du travail. Il pourra ainsi évaluer dans quelle mesure les objectifs du programme sont atteints et trouver des façons d'en accroître l'efficacité. Le Ministère continuera également d'améliorer les modalités de traitement et d'admission des travailleurs temporaires.

Admission de visiteurs et d'étudiants étrangers

CIC est responsable de l'entrée des visiteurs ainsi que des étudiants étrangers qui sont attirés au Canada par la qualité de ses établissements d'enseignement. Ces résidents temporaires stimulent la croissance économique canadienne, enrichissent nos établissements d'enseignement et pourraient éventuellement travailler au Canada.

Conscient des avantages sociaux et économiques que procurent les étudiants étrangers, le gouvernement s'est engagé à faire du Canada une destination de choix pour les étudiants étrangers talentueux. En 2004–2005, CIC collaborera avec les provinces et les établissements d'enseignement intéressés afin d'élaborer des options à long terme pour accroître le nombre d'étudiants étrangers. Jusqu'à présent, CIC a mis en œuvre, dans le cadre de projets pilotes, trois composantes de l'approche intégrée qu'il a adoptée à l'égard des étudiants étrangers : améliorer le traitement des permis d'études, élargir la possibilité de travailler au Canada, et prolonger la période pendant laquelle les étudiants étrangers peuvent, après l'obtention de leurs diplômes, travailler au Canada dans un domaine lié à leur champ d'étude.

En 2004–2005, CIC continuera de collaborer, avec les provinces et territoires et les établissements d'enseignement canadiens intéressés, à la mise en œuvre des projets pilotes. Il poursuivra également l'élaboration d'options à long terme visant à améliorer le programme des étudiants étrangers. Pendant les deux années suivantes, CIC évaluera les projets pilotes concernant les étudiants avec les provinces et territoires.

13 Pour plus de renseignements au sujet de ce programme, voir **www.cic.gc.ca/francais/travailler/index.html**.

Résultat stratégique 2 : Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir

Dépenses prévues et équivalents temps plein			
Dépenses prévisionnelles 2003–2004	**Dépenses prévues 2004–2005**	Dépenses prévues 2005–2006	Dépenses prévues 2006–2007
124,6 M $	**104,2 M $**	119,7 M $	118,8 M $
216 ETP	**226 ETP**	224 ETP	219 ETP

Explication des changements – Les dépenses prévues pour 2003–2004 comprennent des ressources additionnelles liées au Programme fédéral de santé intérimaire reçues à la suite du budget supplémentaire des dépenses. Les dépenses prévues pour 2005–2006 et 2006–2007 tiennent compte des ressources additionnelles relatives à la réforme du système de réfugiés.

Introduction

CIC obtiendra ce résultat stratégique en admettant le nombre prévu de réfugiés pris en charge par le gouvernement et de réfugiés parrainés par le secteur privé; en renforçant le programme de réétablissement des réfugiés; en établissant des ententes de collaboration plus efficaces avec la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR); et en accroissant l'influence du Canada sur les initiatives internationales visant à protéger les réfugiés. L'orientation fonctionnelle émane de la Direction générale des réfugiés, qui bénéficie de la participation active des bureaux régionaux de CIC, de la Région internationale et du Réseau de services du Ministère (RSM).

La protection des réfugiés constitue un élément essentiel du mandat de CIC et de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*[14] (LIPR). La Loi insiste sur l'importance de sauver des vies, de protéger les personnes déplacées et persécutées et de mettre en place une procédure équitable et efficace qui soit respectueuse du processus canadien d'asile. De concert avec la CISR, CIC entend poursuivre ses efforts en vue de rationaliser et d'améliorer la protection des réfugiés.

Afin de réaffirmer sa volonté d'unir ses efforts à ceux de la communauté internationale pour aider les plus démunis, CIC s'est entre autres donné comme priorité en 2004–2005 d'« affirmer le rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales ». Cette priorité tient compte du projet de CIC d'établir un plan stratégique sur les migrations et la protection, en particulier dans le contexte nord-américain, et d'élaborer une stratégie pour entamer des discussions avec nos partenaires internationaux.

CIC revoit son orientation stratégique et sa capacité de jouer un rôle plus important dans le dossier des migrations mondiales, cela dans le but d'adopter un plan stratégique pour les migrations et la protection. La collaboration active de CIC avec ses partenaires nord-américains, sa participation aux travaux de nombreux organismes internationaux et le fait qu'il présidera le Processus de Puebla ainsi que

14 Pour plus de renseignements, voir **www.cic.gc.ca/francais/pub/index-2.html#irpa**.

les Consultations intergouvernementales sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et les migrations en Europe, en Amérique du Nord et en Australie (CIG), en 2004–2005, lui permettront d'occuper une plus grande place sur la scène internationale. La participation du Canada aux travaux de la Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI) de l'ONU offrira à notre pays d'autres occasions de se faire entendre.

Afin de progresser dans le dossier de la protection internationale, CIC s'emploiera à resserrer les liens du Canada avec ses principaux partenaires internationaux, tel le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Il engagera également des discussions stratégiques avec d'autres partenaires, comme l'Union européenne (UE). CIC s'attachera plus particulièrement à renforcer ses relations avec les partenaires et les intervenants qui peuvent soutenir les réfugiés réétablis, ainsi qu'à former de nouveaux types de partenariat dans le contexte de la « Convention enrichie » (voir ci-après).

Pendant la période de planification, CIC collaborera également avec d'autres ministères, dont celui de la Justice, ainsi qu'avec la CISR et l'ASFC, en vue d'élaborer des propositions de fond pour la réforme du régime de protection des réfugiés. Des stratégies seront notamment établies pour améliorer la gestion de l'accès au Canada, rationaliser le processus décisionnel et étudier les possibilités de mieux soutenir les réfugiés.

Comme les questions de migrations font souvent partie intégrante des politiques fédérales en matière d'affaires étrangères, d'aide au développement et de commerce, CIC étudiera la possibilité de former de nouveaux partenariats avec d'autres ministères (p. ex. ministère des Affaires étrangères, ministère de la Défense nationale, Agence canadienne de développement international (ACDI) et ministère du Commerce international). Il participera également à la révision de la politique internationale.

Par ailleurs, la prestation de soins de santé essentiels ainsi que la détection rapide des maladies et leur gestion sont d'importants éléments de la protection des réfugiés et d'autres migrants vulnérables. CIC continue donc de jouer un rôle capital dans la prestation

Maintenir la tradition humanitaire du Canada tout en améliorant l'intégrité du processus décisionnel : le contexte nord-américain

CIC joue un rôle de premier plan dans le maintien de la tradition humanitaire du Canada, en protégeant les réfugiés et les personnes ayant besoin d'une aide humanitaire et en défendant les valeurs et les intérêts du Canada dans les forums internationaux multilatéraux et bilatéraux consacrés à la protection des réfugiés.

Pour mieux défendre les intérêts du Canada en matière de protection des réfugiés et intensifier la coopération dans ce domaine en Amérique du Nord, CIC se concentrera sur les activités ci-après, qu'il exécutera avec les États-Unis pendant la période visée :

- la mise en œuvre de l'*Entente entre le Canada et les États-Unis concernant l'échange de renseignements sur les demandes d'asile* (aussi appelée l'« Annexe sur l'asile »);
- la mise en œuvre de l'*Entente sur les tiers pays sûrs;*
- la poursuite des discussions au sein du Groupe de travail sur l'asile établi dans le cadre de l'Accord entre le Canada et les États-Unis sur leur frontière commune.

En outre, CIC est en voie de normaliser les documents destinés aux demandeurs d'asile; il améliore l'intégrité des documents et revoit les modalités d'admission des personnes ayant besoin de protection.

des soins de santé offerts, dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI), aux réfugiés et aux personnes protégées pendant la période où ils ne sont pas couverts par l'assurance médicale provinciale.

Atteinte des cibles fixées pour les réfugiés pris en charge par le gouvernement et les réfugiés parrainés par des groupes privés

Le Plan d'immigration de 2004[15] prévoit que le Canada accueillera entre 29 400 et 32 800 nouvelles personnes protégées. Cet effectif comprend : 7 500 réfugiés pris en charge par le gouvernement, entre 3 400 et 4 000 réfugiés parrainés par des groupes privés; entre 14 500 et 16 500 réfugiés reconnus comme tels au Canada; et entre 4 000 et 4 800 personnes à charge de réfugiés reconnus comme tels au Canada.

CIC s'efforcera d'accueillir le nombre prévu de réfugiés parrainés par le gouvernement et de réfugiés parrainés par le secteur privé. À l'étranger, toutefois, la capacité du HCR de planifier et de renvoyer les cas dans les régions où CIC est en mesure de les traiter continue de présenter des difficultés. CIC est déterminé à trouver de nouvelles méthodes et à former de nouveaux partenariats pour aider le HCR à remplir son mandat.

Prestation d'un programme de réétablissement des réfugiés efficace et mieux adapté

CIC assure la gestion et la promotion de diverses initiatives de parrainage de réfugiés en collaborant avec les partenaires qu'il compte dans ce domaine. Il formera de nouveaux partenariats et renforcera ceux qui sont en place depuis longtemps, surtout ceux qu'il a conclus avec d'autres pays, le HCR et d'autres organismes internationaux ou intergouvernementaux. Des relations plus efficaces avec les fournisseurs de services locaux permettront d'améliorer la prestation des services de réétablissement.

CIC continuera de travailler avec le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) et les groupes privés qui parrainent des réfugiés pour qu'ils participent à l'examen, réalisé à l'interne, du Programme de parrainage privé de réfugiés.

En 2004–2005, une importante priorité consistera à établir de nouveaux partenariats avec des organismes francophones[16] et des collectivités de langue officielle en situation minoritaire à l'extérieur du Québec afin de faire mieux connaître le Programme de parrainage privé de réfugiés et le Programme d'accueil. En se fondant sur les résultats des consultations et sur les facteurs de succès (comme la vigueur du marché du travail, le leadership des organismes non gouvernementaux et le potentiel de parrainage), CIC cherchera à amener les organismes francophones et les réfugiés francophones à parrainer des réfugiés.

CIC met aussi en œuvre des initiatives destinées à améliorer la prestation des services aux réfugiés. Ainsi, en vue d'améliorer le processus de réétablissement des réfugiés, le Ministère aura recours au traitement de groupe; il rationalisera les programmes des Réfugiés et de la Région internationale pour répondre aux besoins de plus en plus grands des réfugiés; et il effectuera, avec ses partenaires, une planification stratégique plus intense qui débouchera sur la mise en œuvre d'initiatives de parrainage mixtes de concert avec des organisations non gouvernementales.

Au cours de l'année à venir, CIC s'emploiera à améliorer les processus de surveillance et de mesure du rendement appliqués dans l'ensemble de son Programme de réétablissement des réfugiés. Il mettra à profit son expérience et les enseignements tirés pour améliorer l'efficacité de son programme, tout en en garantissant l'intégrité.

15 Pour plus de renseignements, voir **www.cic.gc.ca/francais/pub/immigration2003.html**.

16 Pour plus de renseignements, voir **www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/04/0405-f.html**.

CIC poursuivra la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation du Programme d'aide au réétablissement (PAR) : renouveler les conditions du PAR, élaborer des stratégies pour tenir compte de l'évolution du profil des réfugiés (notamment les besoins spéciaux), et améliorer l'accès des réfugiés au logement et à d'autres services. CIC est de plus en voie d'établir des mesures pour collecter des données qui alimenteront un système informatisé de suivi du rendement.

De plus, conformément à l'article 88 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, CIC gère un Fonds de prêts pour immigrants. Le fonds a été créé en 1951, comme avance du Trésor, et est soutenu par le remboursement de prêts existants qui financent de nouveaux prêts. La limite actuelle du fonds est de 110 000 000 $. Des prêts sont consentis à des réfugiés et à des membres de catégories définies sélectionnés à l'étranger. Ils peuvent servir à couvrir les frais d'examens médicaux à l'étranger, les frais de transport jusqu'au Canada et les dépenses relatives à l'établissement au Canada. Les requérants doivent démontrer qu'ils ont besoin de cette aide financière et qu'ils ont la capacité de rembourser l'emprunt.

En date du 31 mars 2004, 17 482 prêts actifs atteignaient la somme de 42,5 millions $. Au cours de l'exercice 2003–2004, 4 473 nouveaux prêts ont été consentis, totalisant 2,5 millions $. Au cours de la même période, les remboursements de prêts se sont chiffrés à 14,1 millions $. CIC continuera d'apporter toute la diligence raisonnable à la gestion de ce programme afin de maintenir le taux de recouvrement des prêts à son taux actuel de 91 %.

Relations efficaces avec la Commission de l'immigration et du statut de réfugié

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR)[17] est un tribunal administratif indépendant doté d'un processus quasi-judiciaire conçu pour rendre des décisions équitables, efficientes et cohérentes conformément au droit canadien ainsi qu'aux obligations internationales et à la tradition humanitaire du Canada. La Section de la protection des réfugiés de la CISR statue sur les demandes d'asile que lui défère CIC.

CIC continuera de collaborer étroitement avec la CISR pour assurer la prise de décisions éclairées et opportunes. Elle lui fournira à cette fin des détails pertinents sur les cas et les pays visés. Le Ministère continuera de collaborer avec la CISR en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience du processus de détermination du statut de réfugié et des activités connexes du programme, ainsi que de la documentation des demandeurs d'asile et des personnes protégées.

Accroissement de l'influence du Canada sur les initiatives internationales visant à protéger les réfugiés

Comme l'interconnexion de la protection des réfugiés, des droits de la personne, de la sécurité et du commerce international revêt une importance accrue aux yeux de la communauté internationale, CIC aura des défis à relever pour atteindre ses objectifs en matière de protection des réfugiés, et cela tant au Canada qu'à l'étranger. Le Ministère a donc pris l'initiative de consolider ses relations avec des institutions multilatérales (p. ex. l'Organisation maritime internationale et les organes de défense des droits créés en vertu d'instruments internationaux). CIC continue par ailleurs de faire preuve de leadership en participant davantage aux débats menés sur la protection dans le cadre de forums internationaux, comme le HCR, les Consultations intergouvernementales

17 Pour plus de renseignements, voir **www.cisr-irb.gc.ca**.

sur le droit d'asile et le dialogue transatlantique avec l'Union européenne.

En 2001, le HCR lançait l'Agenda pour la protection, qui englobe le projet de Convention enrichie, qui vise à trouver des solutions durables pour les réfugiés qui se trouvent plongés dans une situation de crise humanitaire prolongée. CIC coordonne l'apport canadien aux discussions portant sur la Convention enrichie, et il a assumé la coprésidence du Groupe de travail sur le réétablissement. CIC tient à conserver ce rôle de leadership et prêtera secours, s'il y a lieu, aux groupes s'intéressant à l'aide au développement et aux déplacements secondaires.

CIC prévoit établir et maintenir, dans le domaine de l'asile, des relations bilatérales avec d'autres gouvernements et organismes internationaux. Il pourra notamment négocier, avec des partenaires internationaux, d'autres ententes pour échanger des renseignements sur les réfugiés et les personnes ayant besoin de protection. Le Ministère favorisera également l'établissement de liens avec d'autres ministères ainsi qu'avec la CISR et les organisations non gouvernementales, dans le dossier de la protection internationale. Il maintiendra de plus des liens horizontaux entre les politiques de protection des réfugiés de CIC et la façon dont le gouvernement aborde globalement le dossier des réfugiés.

Résultat stratégique 3 : Favoriser l'établissement des nouveaux arrivants ainsi que leur adaptation et leur intégration à la société canadienne

Dépenses prévues et équivalents temps plein			
Dépenses prévisionnelles 2003–2004	**Dépenses prévues 2004–2005**	Dépenses prévues 2005–2006	Dépenses prévues 2006–2007
407,6 M $	**435,3 M $**	456,2 M $	451,1 M $
623 ETP	**647 ETP**	642 ETP	619 ETP

Explication des changements – Les dépenses prévues pour 2004–2005 et les années ultérieures comprennent des ressources additionnelles imputées à l'initiative des cours de langue de niveau avancé annoncée dans le budget 2004 du gouvernement fédéral ainsi qu'une proposition d'allocation de ressources à la nouvelle législation sur la citoyenneté. Les dépenses prévues pour 2005–2006 et les exercices suivants tiennent compte de l'augmentation estimative de la somme à verser en vertu de l'*Accord Canada-Québec*.

Introduction

Un des grands objectifs poursuivis par CIC est de continuer à faciliter le processus d'établissement, d'adaptation et d'intégration des nouveaux arrivants en améliorant la prestation des programmes d'orientation et d'adaptation ainsi que les cours de langue qui leur sont offerts; il orientera et soutiendra le programme de citoyenneté; et veillera à promouvoir et à bien faire comprendre la valeur de l'immigration et de la citoyenneté.

L'orientation fonctionnelle des activités associées à ce résultat stratégique émane de la Direction générale de l'intégration. Cette dernière profite de la participation active des bureaux régionaux de CIC au Canada et du Réseau de services du Ministère (pour le traitement des demandes de citoyenneté), ainsi que d'une collaboration considérable de la part des autres directions générales, en particulier celles de la Sélection, des Réfugiés et de la Région internationale. La prestation opérationnelle des programmes d'établissement est en majeure partie assurée par des organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que par les gouvernements provinciaux. Les bureaux régionaux et locaux font quant à eux appel à des fournisseurs de services. Dans le cadre d'ententes officielles, les gouvernements du Québec, du Manitoba et de la Colombie-Britannique fournissent les services d'établissement et d'intégration aux nouveaux arrivants. L'Alberta cogère la prestation de certains services. Ailleurs au Canada, CIC administre directement le programme.

« Améliorer les résultats des immigrants » constitue une priorité de premier ordre pour CIC en 2004–2005. Pour en assurer la réalisation, CIC privilégiera les activités suivantes : (i) améliorer les connaissances linguistiques des immigrants en vue de faciliter leur intégration sociale et économique; (ii) renforcer les partenariats avec les intervenants de façon à cerner et à supprimer les obstacles à la reconnaissance de titres de compétence acquis à l'étranger; (iii) recourir aux programmes existants pour accroître la régionalisation (p. ex. assurer une répartition plus équitable des immigrants à la grandeur du pays); (iv) instaurer un cadre stratégique destiné à attirer et à retenir les immigrants dans les collectivités à minorité francophone; et (v) trouver des façons de rendre plus accessibles aux immigrants éventuels et aux nouveaux arrivants les renseignements et les outils qui les aideront à entrer sur le marché du travail dès leur arrivée au Canada.

Intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne

Au nombre des éléments clés d'une intégration réussie, figurent la connaissance suffisante de la langue, la reconnaissance de l'expérience de travail et des titres de compétence acquis à l'étranger, et le respect des principes liés à la diversité et à l'égalité des chances. Les programmes de CIC facilitent l'intégration des immigrants à la société canadienne, augmentant ainsi leurs chances d'apporter une contribution à la vie sociale, culturelle et économique du Canada.

Pour améliorer les résultats des immigrants, il est capital d'aider les adultes à parfaire leur connaissance de l'une des deux langues officielles, de façon qu'ils puissent s'intégrer plus rapidement et plus efficacement au marché du travail. Le Budget fédéral de 2004 a proposé d'affecter 15 millions de dollars de plus par année à l'initiative des cours de langue de niveau avancé, afin de renforcer les cours de langue axés sur le marché du travail qui ont été annoncés à titre de projets pilotes dans le Budget de 2003.

En 2004–2005, CIC collaborera avec ses partenaires (notamment d'autres ministères fédéraux, les provinces et territoires, des organisations bénévoles, des fournisseurs de services et des employeurs) en vue de mettre sur pied des projets stratégiques, fondés sur le partage des coûts, pour offrir des cours de langue de niveau plus avancé et mieux adaptés au marché du travail. Ces projets consisteront également à offrir à l'immigrant une orientation

au marché du travail local et de l'aide pour trouver un emploi dans son domaine de compétence. L'initiative des cours de langue de niveau avancé comporte également un volet régional prévoyant l'établissement de partenariats pour dispenser des cours de langue dans les collectivités plus petites qui ne pourraient autrement offrir un tel service aux immigrants.

Pour lever les obstacles à l'intégration au marché du travail, comme la reconnaissance des titres de compétence et de l'expérience obtenus à l'étranger, CIC s'efforcera de renforcer ses partenariats avec d'autres ministères fédéraux (principalement RHDCC), les provinces et territoires, les associations professionnelles, les organismes de réglementation, les employeurs et d'autres intervenants. Le comité interministériel sur l'intégration des immigrants au marché du travail, coprésidé par CIC et RHDCC, continuera d'agir comme véhicule de communication avec les gouvernements des provinces et des territoires, ainsi qu'entre eux, et coordonnera les politiques et activités fédérales dans ce domaine.

Tirant parti de l'élan suscité par l'initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC) du gouvernement fédéral et par la deuxième Conférence nationale sur l'établissement de CIC, tenue en octobre 2003, le Ministère continuera de raffermir ses relations avec les fournisseurs de services d'établissement et avec ses partenaires gouvernementaux en vue d'échanger des renseignements et de collaborer dans les dossiers prioritaires. En 2004–2005, CIC collaborera avec ses partenaires en vue de mettre en œuvre les principales recommandations des différents groupes de travail de l'ISBC, comme celui chargé de la stratégie relative aux petites communautés. Sera ainsi appliquée la recommandation d'exécuter des projets pilotes destinés à encourager l'établissement hors des principales villes canadiennes, et à assurer par le fait même une répartition plus uniforme des avantages de l'immigration à la grandeur du Canada.

En 2004–2005, dans le cadre du programme des Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC), le Ministère appliquera les niveaux de compétence prévus pour le français langue seconde, de façon à tenir compte des nouvelles exigences linguistiques prévues par les critères de sélection de la LIPR et à continuer d'améliorer les outils d'apprentissage du français. CIC établira également des lignes directrices pour les programmes d'enseignement, il évaluera la capacité de formation et déterminera les besoins en évaluation linguistique. Dans le cadre du Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI), CIC commencera à mettre au point des outils pour améliorer la capacité des petites collectivités d'attirer et de retenir les nouveaux arrivants. Cette activité pourrait consister, entre autres, à promouvoir la diversité, à encourager la compréhension entre les cultures, et à accroître la capacité des collectivités d'accueillir des nouveaux arrivants.

CIC entend miser sur ses programmes d'établissement actuels, comme CLIC et PEAI, pour mettre davantage l'accent sur la régionalisation. Pour continuer la promotion de la régionalisation de l'immigration, CIC raffermira ses partenariats avec les provinces et les territoires en encourageant la prestation de services d'établissement comparables d'un bout à l'autre du Canada, et en les consultant sur le modèle d'affectation des fonds pour l'établissement. Le Ministère partagera les pratiques exemplaires en matière de programmes d'établissement avec la Colombie-Britannique et le Manitoba, deux provinces qui ont conclu des ententes d'établissement avec CIC, et il demeurera à l'affût des possibilités d'échanger l'information avec le gouvernement du Québec.

CIC poursuivra également son travail avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les autres intervenants, afin d'améliorer *Se rendre au Canada / Nouveaux arrivants au Canada*, un élément essentiel du site Web du gouvernement canadien. Cette initiative consiste à mettre en place sur Internet un guichet unique où les immigrants éventuels et les nouveaux arrivants peuvent obtenir l'ensemble des renseignements et des services dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées et se préparer à vivre au Canada.

En 2004–2005, CIC collaborera avec ses partenaires (notamment d'autres ministères fédéraux, les provinces et territoires, des organisations bénévoles, des associations professionnelles et d'autres intervenants) pour mener à bien la première phase de ce projet de portail.

Pour faire face aux défis posés par la prestation des services d'établissement, CIC analysera les lacunes existantes et commencera à élaborer une analyse de rentabilisation prévoyant des solutions à envisager pour combler l'écart entre les besoins des clients et les ressources disponibles.

Attirer et retenir les immigrants dans les collectivités francophones en situation minoritaire

Le Ministère jouera un rôle actif au regard de la prestation de services du gouvernement fédéral aux collectivités de langue officielle en situation minoritaire.

CIC demeure déterminé à collaborer avec les collectivités de langue officielle en situation minoritaire pour les aider à attirer les immigrants et à les retenir[18], et il continuera à travailler avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les collectivités francophones en situation minoritaire partout au Canada. L'une des principales activités de 2004–2005 consistera à instaurer un cadre stratégique qui facilitera la sélection, l'orientation et l'intégration de nouveaux arrivants francophones dans ces collectivités. CIC continuera aussi à promouvoir et à aider les collectivités de langue officielle en situation minoritaire, dans le cadre d'ententes bilatérales existantes ou d'ententes nouvelles qu'il conclura avec les gouvernements des provinces et des territoires.

Reddition de comptes pour garantir l'exécution efficace et efficiente des programmes d'établissement

CIC a poursuivi sa collaboration avec les fournisseurs de services pour mettre en œuvre le Cadre d'imputabilité pour les programmes de contribution (CIPC)[19] en 2003–2004. Guidant la mesure du rendement et l'évaluation des programmes, ce cadre uniformise les méthodes de gestion et d'administration des programmes d'établissement de CIC. Il permet de rendre compte des résultats obtenus au moyen des dépenses consacrées à l'établissement, en surveillant la prestation des services et en évaluant l'efficacité et l'efficience des programmes. Les données recueillies serviront à cerner les lacunes et à proposer les modifications qu'il convient d'apporter aux programmes d'établissement pour favoriser l'intégration à la société canadienne.

Le projet « Immigration – Système de mesure pour la reddition des comptes concernant les programmes de contributions » (iSMRP) sera entièrement réalisé en 2004–2005, dans le cadre du CIPC. L'iSMRP est un système national de mesure du rendement qui permettra à CIC de produire des rapports présentant des données détaillées sur l'utilisation des services d'établissement, et de dégager des tendances.

CIC s'efforce d'améliorer la prestation générale des services aux immigrants et aux réfugiés, dans le but d'améliorer leurs résultats sociaux et économiques. CIC appliquera des méthodes et des procédures uniformes pour fournir et surveiller les programmes d'établissement. Il évaluera également les recommandations issues de l'évaluation des Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC)[20], en établira la priorité et amorcera leur mise en œuvre. CIC mènera également à terme en 2004–2005 les évaluations du Programme d'établissement et

18 Pour plus de renseignements, voir **www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/02/0206-f.html**.

19 Pour plus de renseignements, voir **www.integration-net.cic.gc.ca/francais/index.cfm**.

20 Pour plus de renseignements, voir **www.cic.gc.ca/francais/vivre/clic-2.html**.

d'adaptation des immigrants (PEAI),[21] du Programme d'accueil[22] et de l'initiative Orientation canadienne à l'étranger (OCE), réalisée dans le cadre du PEAI.

Par ailleurs, CIC renouvellera en 2004–2005 les conditions de ses programmes de contribution pour l'établissement, soit les programmes d'établissement et de réétablissement et les ententes conclues avec la Colombie-Britannique et le Manitoba sur le remaniement des services d'établissement.

Possibilité donnée aux résidents permanents admissibles de participer pleinement à la vie de la société canadienne en leur octroyant la citoyenneté et en établissant le bien-fondé des revendications de la citoyenneté

Un projet de loi concernant une nouvelle Loi sur la citoyenneté au Canada en était à la seconde lecture lorsque le Parlement a été prorogé en novembre 2003. En 2004–2005, CIC examinera quels sont les meilleurs moyens d'entreprendre la modernisation du programme de citoyenneté du Canada.

CIC installera en 2004–2005 son Système mondial de gestion des cas (SMGC), en commençant par le module citoyenneté (voir « Bâtir le nouveau ministère par la mise en œuvre de la gestion moderne » pour plus de détails). Des experts en la matière seront nécessaires pour bâtir le système et effectuer les essais, rédiger un manuel de l'utilisateur, et assurer la prestation d'une formation sur le nouveau système.

CIC maintiendra son programme national d'assurance de la qualité pour surveiller ses programmes de citoyenneté[23], et en évaluer l'intégrité. Il disposera ainsi d'une information fiable sur les clients pour octroyer la citoyenneté et délivrer des preuves de citoyenneté.

Promotion efficace et bonne compréhension des questions de citoyenneté et d'intégration

CIC poursuivra sa campagne *Le Canada, un pays pour nous tous*[24] en 2004–2005 pour promouvoir les valeurs canadiennes fondamentales (la paix, le respect, la liberté, la justice et l'appartenance) auprès des nouveaux arrivants et de l'ensemble des Canadiens. Des activités modestes d'information seront mises en œuvre partout au Canada. Le matériel produit pour les besoins de cette campagne servira à des fins d'instruction civique et appuiera de nombreuses activités organisées dans l'ensemble du pays pour marquer la Semaine de la citoyenneté du Canada, la Journée du drapeau canadien et le Canada en fête. En 2004–2005, une ressource éducative ayant pour thème *Cultiver son attachement au Canada* sera produite. Ciblant les jeunes de 9 à 11 ans, cette ressource vise à promouvoir une citoyenneté active, l'engagement social et les valeurs communes qui ont façonné le Canada.

En 2004–2005, CIC poursuivra la promotion du Certificat du mérite civique dans les collectivités ainsi qu'auprès des députés, des sénateurs, des municipalités et des médias ethniques. Cette récompense, qui souligne les efforts exceptionnels faits par des Canadiens pour aider les nouveaux arrivants, sera présentée l'année suivante.

21 Pour plus de renseignements, voir **www.cic.gc.ca/francais/vivre/peai-2.html**.

22 Pour plus de renseignements, voir **www.cic.gc.ca/francais/vivre/accueil-f1.html**.

23 Pour plus de renseignements, voir **www.cic.gc.ca/francais/vivre/fiche-09.html.**

24 Pour plus de renseignements, voir **citzine.ca/issue.php?lng=e&issue=v02i02&art=index.**

CIC maintient également *Citzine*, un site Web à l'intention des jeunes abordant tous les trois mois des thèmes différents liés aux valeurs, aux pratiques, aux droits et responsabilités liés à la citoyenneté. En 2004–2005, les thèmes traités seront la justice, les arts, la participation civique, ainsi que les droits de la personne et la paix.

En outre, CIC élargira ses relations avec d'autres ministères fédéraux pour mieux faire connaître des campagnes importantes, comme la Semaine de la citoyenneté et le Canada en fête. Pour atteindre cet objectif, il veillera notamment à établir des liens sur des sites Web, à faire de la publicité en temps opportun et à diffuser plus largement le matériel imprimé. CIC étudiera également de nouveaux moyens de promouvoir les ressources éducatives (p. ex. le *Guide d'activités pédagogiques*) et les différentes activités (comme les cérémonies de réaffirmation de la citoyenneté).

Le Bureau des conférenciers immigrants, un projet réalisé en partenariat avec Patrimoine canadien, amorcera sa quatrième phase en 2004–2005. Visant à renseigner les Canadiens sur les multiples contributions des immigrants au Canada, ce programme permet à des immigrants de présenter des exposés sur leur expérience de nouvel arrivant dont ils font ressortir les défis et les succès. Le Bureau des conférenciers immigrants s'est déjà établi avec succès à Toronto et à Vancouver. Au cours du prochain exercice, CIC étendra l'initiative à Halifax et à Winnipeg.

De plus, CIC travaillera avec ses partenaires pour élaborer une stratégie visant à renforcer le rôle joué par les juges de la citoyenneté à l'égard de la promotion. En collaboration avec le Comité interministériel de promotion de la citoyenneté, CIC peaufinera et élargira cette stratégie de promotion en fonction de toute nouvelle mesure législative qui pourrait renforcer le rôle d'information des juges de la citoyenneté.

Résultat stratégique 4 :
Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada

Dépenses prévues et équivalents temps plein			
Dépenses prévisionnelles 2003–2004*	**Dépenses prévues 2004–2005***	Dépenses prévues 2005–2006*	Dépenses prévues 2006–2007*
195,4 M $	178,9 M $	165,2 M $	155,6 M $
1 576 ETP	1 397 ETP	1 351 ETP	1 329 ETP

* Le montant estimatif de la somme qui doit être transférée à l'ASFC a été défalqué des dépenses prévues.

Explication des changements : les dépenses prévues pour 2004–2005 sont en baisse, en raison surtout d'une réduction des ressources consacrées à la carte de résident permanent.

Introduction

Pour gérer l'accès au Canada, il faut élaborer des politiques, des programmes et des procédures qui, d'une part, préserveront l'intégrité des programmes canadiens d'immigration, de protection des réfugiés et de citoyenneté, et qui, d'autre part, protégeront la santé des Canadiens et assureront leur sécurité. CIC s'efforce d'aider les immigrants, réfugiés, étudiants, travailleurs temporaires et visiteurs légitimes à entrer plus efficacement au Canada, mais il doit également se concentrer sur les politiques et procédures empêchant les individus interdits de territoire d'entrer au pays, d'y transiter ou d'y séjourner (en collaboration avec l'ASFC).

L'orientation fonctionnelle des activités découlant de ce résultat stratégique émane maintenant de la nouvelle Direction générale de l'admissibilité de CIC. Celle-ci bénéficie de la participation active de la Région internationale et des Services médicaux, ainsi que de leurs réseaux nationaux et internationaux. Y collaborent également de près la Direction générale de la gestion et des technologies de l'information, le Réseau de services du Ministère et les bureaux régionaux de CIC au Canada ainsi que les points de service à l'étranger.

Par suite de la restructuration du gouvernement fédéral, annoncée le 12 décembre 2003, la responsabilité des fonctions de renseignement et d'exécution de la loi se rapportant à l'entrée au Canada a été transférée à la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), qui fait partie du nouveau ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile (SPPC). Les activités visées sont les suivantes : (i) intercepter les étrangers qui cherchent à entrer au Canada sans les documents requis; (ii) détenir les contrevenants à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés;* (iii) renvoyer les individus interdits de territoire, en particulier les criminels et les personnes présentant un risque pour la sécurité. CIC conserve toutefois la responsabilité de fonctions importantes de la gestion de l'accès au Canada, notamment la politique d'admissibilité, l'intégrité des programmes, la politique relative aux visas, les questions de migrations internationales se rapportant à l'admissibilité et le traitement des cas au Canada et à l'étranger.

Les partenariats stratégiques, tant au pays qu'à l'échelle internationale, sont essentiels à l'obtention de ce résultat stratégique. CIC collabore de près avec d'autres ministères et organismes fédéraux, tels que la nouvelle

Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et le ministère des Affaires étrangères, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les autorités locales. Le caractère international des migrations oblige aussi à établir d'étroites relations avec les gouvernements étrangers (en particulier avec les États-Unis, l'UE et l'Australie), des organismes internationaux (surtout ceux qui sont associés aux Nations Unies) ainsi qu'avec les autorités sanitaires du monde entier.

L'une des principales activités prévues pour la période de planification consiste donc à établir de nouveaux partenariats et à consolider ceux qui existent déjà (tant au Canada qu'à l'étranger) afin d'obtenir que les partenaires collaborent et se concertent face aux questions migratoires. Au Canada, la priorité première de CIC est de bâtir les relations qu'il entretiendra avec la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). À l'échelle internationale, CIC tâchera surtout de renforcer ses relations avec les services correspondants du département américain de la Sécurité intérieure, établi en mars 2003.

Pour gérer efficacement l'accès au Canada, CIC ne néglige aucun effort pour étayer ses stratégies sur l'utilisation de renseignements et de documents fiables pour établir l'identité de ses clients; il applique également un processus de surveillance et de contrôle médical efficace. Différentes mesures sont prises à cette fin : adoption de modalités d'échange d'information efficaces, utilisation d'outils pratiques, perfectionnement du personnel et saine gestion du risque. De plus, le Ministère étudie constamment la façon dont les nouvelles technologies pourraient accroître son efficacité.

Rehausser la confiance dans l'intégrité des documents et l'identification des clients

Au cours de la période de planification, CIC tâchera de rehausser la confiance dans l'intégrité des documents et l'identification des clients.

En 2003–2004, CIC a mis en place la nouvelle carte de résident permanent. Depuis le 31 décembre 2003, tous les résidents permanents (RP) qui se déplacent à l'étranger sont tenus d'obtenir ce document pour être en mesure de revenir au Canada à bord d'un transporteur commercial. La carte de résident permanent vise à protéger les Canadiens contre l'emploi frauduleux de documents d'immigration, tout en facilitant l'identification des résidents permanents légitimes et en protégeant les renseignements personnels des personnes ayant acquis le statut de résident permanent. Le Ministère continuera de surveiller la mesure dans laquelle la carte de résident permanent contribue à accroître la sécurité frontalière et publique.

Comme le vol et l'utilisation frauduleuse des pièces d'identité suscitent des inquiétudes de plus en plus vives, les gouvernements doivent envisager de recourir aux technologies de pointe pour vérifier l'identité, le statut et l'admissibilité aux divers programmes. Ainsi, les pays du G8 ont annoncé récemment leur intention d'accélérer le développement des technologies biométriques pour les déplacements à l'étranger. Plus précisément, la nouvelle loi en vigueur aux États-Unis, qui impose le recours à la biométrie, peut avoir des conséquences importantes pour tous les étrangers souhaitant entrer dans ce pays, y compris les Canadiens.

CIC, de concert avec l'ASFC, continue d'étudier la possibilité d'utiliser des identificateurs biométriques. Le Ministère continuera aussi d'étudier comment la biométrie et d'autres technologies pourraient aider à mieux établir l'identité des clients et à améliorer l'intégrité des documents.

Élément fondamental du processus décisionnel, la gestion de l'identité a une incidence sur tous les points de services. Comme cette activité a une portée qui dépasse le Ministère, CIC entend établir des relations plus étroites avec ses partenaires fédéraux et provinciaux dans ce dossier. En collaboration avec le Bureau des passeports des Affaires étrangères et Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC), CIC prévoit soumettre à une analyse critique la méthode actuellement utilisée pour établir l'identité des clients, le lien qui existe entre cette méthode et le rapport de décision subséquent (c.-à-d. le document), ainsi que la méthode de vérification utilisée. CIC collabore également avec ces partenaires fédéraux dans le dossier plus général de la politique d'identité.

Contrôle médical

L'admission de personnes en bonne santé est essentielle pour garantir la santé et la sécurité de la population canadienne. La détection précoce des maladies infectieuses et l'isolement des personnes atteintes de certaines affections permet une gestion plus efficace des questions de santé au Canada. En 2004–2005 et au cours des années suivantes, CIC continuera de soumettre les personnes admissibles à un contrôle médical.

Pour remplir les exigences sanitaires énoncées dans les lois fédérales sur l'immigration et la santé publique, CIC fournit des services d'évaluation médicale partout au Canada et dans le monde entier, en collaboration avec Santé Canada et avec d'autres partenaires nationaux et internationaux pour les dossiers d'immigration au Canada.

La détection des maladies infectieuses des candidats commence par l'examen médical réglementaire de l'Immigration. Le médecin désigné, un médecin local que désigne CIC, effectue l'examen réglementaire; il joue ainsi un rôle important puisqu'il est le premier point de contact du demandeur. Pour renforcer ce processus, en 2004–2005, CIC a dégagé des aspects à améliorer non seulement pour rehausser la qualité du service offert par les médecins désignés, mais aussi pour assurer le respect des principes modernes de gestion. Conformément à un cadre général de contrôle de gestion des médecins désignés, un système de vérification et d'évaluation a été mis à l'essai. Ce projet a consisté en une autoévaluation effectuée par plus de 1 200 médecins désignés, ainsi qu'en une évaluation et une vérification réalisées sur place à l'aide d'outils d'analyse innovateurs. CIC continuera de travailler à l'établissement d'indicateurs de rendement et de normes de service, afin de maximiser les avantages conférés par les médecins désignés dans le cadre de l'examen médical réglementaire.

Bâtir le nouveau ministère par la mise en œuvre de la gestion moderne

Introduction

Une composante essentielle de la priorité « Bâtir le nouveau ministère », que s'est fixée CIC pour 2004–2005, concerne le plan d'action sur la gestion moderne, qu'il a adopté pour répondre aux besoins du gouvernement et aux attentes de la population canadienne.

Les façons de faire de l'ensemble de l'organisation ont été transformées. Par sa détermination d'appliquer les principes et les pratiques de la gestion moderne, le Ministère se donne la capacité de gérer efficacement ses programmes, services et fonctions grâce à une affectation optimale de ses ressources. Comme elle oriente le renouvellement dynamique de l'organisation et qu'elle prépare ainsi CIC à s'adapter aux forces du changement, la gestion moderne favorise l'adoption d'une approche intégrée à l'égard de la gestion des programmes, politiques et activités, et elle soutient la mise au point des outils, systèmes, méthodes et contrôles requis.

Pour piloter la modernisation de ses pratiques de gestion, CIC a créé en 2000 le Bureau de gestion moderne. Sous la gouverne d'un comité directeur composé de cadres supérieurs, ce bureau coordonne les priorités du Ministère en matière de gestion moderne et est chargé d'assurer un suivi et de présenter des rapports périodiques sur les progrès accomplis au moyen du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) établi par le Conseil du Trésor.

Initiatives de gestion moderne

En décembre 2002, CIC a lancé, sur le thème de la gestion moderne, un plan d'action pluriannuel exhaustif en vue d'améliorer la capacité de gestion de l'ensemble du Ministère. Ce plan cible sept aspects à améliorer : leadership stratégique, gouvernance et orientation fonctionnelle, gestion des risques, gestion financière, information de gestion intégrée, valeurs et éthique et gestion des ressources humaines.

En s'appuyant sur son plan d'action, CIC a mis en place de nouvelles structures de gouvernance, consolidé sa capacité de gérer les coûts et les risques, renforcé la reddition de comptes par l'application d'une méthode de gestion axée sur les résultats, amélioré sa planification stratégique par l'adoption d'un processus d'analyse du contexte, et mis en place un processus intégré pour planifier les activités et les ressources.

En 2004–2005, CIC continuera d'appliquer son plan d'action pour une gestion moderne. L'un des grands objectifs poursuivis est de mieux faire connaître les principes et pratiques de la gestion moderne dans l'ensemble du Ministère et de promouvoir une culture d'amélioration continue. Au moment où il intégrera toutes les composantes de la gestion moderne, le Ministère accordera une importance accrue à la gestion des ressources humaines, au principe d'une administration rigoureuse, à la gestion axée sur les résultats, et à l'amélioration de la reddition de comptes.

En décembre 2002, CIC a adopté un cadre de gestion intégrée des risques afin de commencer à gérer systématiquement les risques auxquels l'exposaient ses activités. Ce cadre comprenait des éléments permettant à CIC de déceler, évaluer et atténuer les risques. Il établissait les principes à suivre, clarifiait les rôles et responsabilités et fournissait un modèle générique pour la gestion des risques. Lorsqu'elle sera entièrement mise en application, cette approche aidera le Ministère à prendre des décisions plus avisées au sujet des risques stratégiques, opérationnels et financiers

qu'il est en mesure de maîtriser et à mieux réagir aux risques hors de sa maîtrise.

En 2004–2005, CIC établira un profil de risque de l'organisation, une importante activité destinée à consolider ses processus de planification et de gestion. Le profil signalera les principaux domaines où les risques sont susceptibles d'avoir de profondes répercussions sur la capacité du Ministère de réaliser les résultats stratégiques et les objectifs visés. Le Ministère continuera également d'appliquer sa stratégie de formation afin d'obtenir, à la faveur d'un changement de culture, un effectif et un environnement « soucieux des risques ». La stratégie vise à mieux faire comprendre en quoi consiste la gestion des risques et à constituer les compétences nécessaires pour mettre l'initiative en œuvre à l'échelle du Ministère.

CIC a adopté en 2002–2003 une approche intégrée à l'égard de la planification ministérielle. Afin d'améliorer la reddition de comptes, de favoriser l'établissement de liens entres les secteurs et de regrouper un large éventail de stratégies pour réaliser les priorités du Ministère, CIC a amélioré sa façon de planifier en mettant en œuvre, en 2003–2004, un cadre de planification intégrée des activités et des ressources. Axée sur les stratégies conçues pour réaliser les priorités du Ministère, la planification se fonde maintenant sur l'analyse du contexte et tient compte de facteurs liés aux aspects financiers, aux ressources humaines, à l'informatique et aux communications.

Pour favoriser l'application de principes de gestion axée sur les résultats à toutes les activités du Ministère, CIC a mis au point un Plan d'action sur la mesure du rendement en 2003–2004. Après avoir d'abord privilégié la formation et la participation au sein du Ministère, CIC mettra maintenant l'accent sur l'élaboration des indicateurs et des mesures afférentes aux Cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats (CGRR) et aux Cadres de responsabilisation, de risque et de vérification (CRRV) pour veiller à la cohérence des objectifs du Ministère. Un objectif important est d'élaborer et de renforcer les mesures de rendement et l'évaluation en bonne et due forme des programmes pour porter au maximum leur efficacité.

CIC continuera d'utiliser le Cadre de responsabilisation de gestion (CRCG) au cours de la période couverte par ce rapport. Outil général favorisant l'excellence organisationnelle, ce cadre clarifie les liens qui existent entre les différents projets d'amélioration de la gestion et précise les indicateurs et mesures qui servent à évaluer le rendement et les résultats organisationnels au fil du temps.

Dans le cadre d'une initiative menée à l'échelle du gouvernement pour améliorer la reddition de comptes et les rapports présentés au Parlement et aux Canadiens et faciliter la prise de décisions relatives aux dépenses et aux réaffectations, CIC élabore actuellement une Architecture d'activités de programmes (AAP). L'AAP est un cadre qui relie les programmes du Ministère et leurs activités aux résultats stratégiques, et qui précise les renseignements financiers et non financiers pertinents, y compris les indicateurs de rendement. À l'avenir, l'AAP servira de base pour mesurer le rendement et les résultats du Ministère, et présenter des rapports à ce sujet.

En 2004–2005, CIC continuera également d'effectuer la vérification interne des fonctions de gestion, conformément à son plan d'évaluation axé sur le risque pour les services d'assurance et de consultation. Ce plan garantit que les cadres supérieurs obtiennent, en temps opportun, des assurances objectives et des conseils sur des questions importantes, telles que les méthodes de gestion des risques et les cadres et méthodes de contrôle, ainsi que des renseignements sûrs pour la prise de décisions et la présentation de rapports. CIC peut ainsi repérer les possibilités de procéder à des changements stratégiques pour favoriser l'obtention de ses résultats stratégiques.

L'initiative de gestion des coûts est une activité maîtresse du plan d'action de CIC en matière

de gestion financière. Lancée en 2002–2003, cette initiative a pour objet d'établir et de maintenir un modèle de gestion des coûts qui intègre les renseignements tirés des systèmes fonctionnels et des systèmes ministériels de CIC. En appliquant la méthode des coûts par activité, CIC peut faire ressortir le rapport entre les résultats obtenus et les ressources engagées. Un modèle initial fondé sur les données de l'exercice 2001–2002 a été achevé et est en voie d'être mis à jour pour tenir compte des modifications apportées aux façons de faire et des nouvelles données sur les coûts de l'exercice 2002–2003. Ce modèle fournit à CIC des données de meilleure qualité pour les besoins de la planification stratégique et la prise de décisions opérationnelles. La reddition de comptes s'en trouvera ainsi globalement améliorée. En 2004–2005, CIC prévoit poursuivre son analyse du lien entre les données financières et les données sur le rendement.

En 2004–2005, CIC élaborera un plan d'action global en vue d'améliorer la qualité et la cohérence des données. Ce plan consistera à mettre en œuvre la nouvelle Politique sur la gestion de l'information gouvernementale (GIG); il clarifiera les responsabilités, précisera les rôles et les attributions, et indiquera les méthodes et les outils qu'il convient d'utiliser pour gérer les données. En favorisant la production de rapports plus exacts, cohérents et dignes de foi au sein du Ministère, ce plan devrait permettre d'accroître la reddition de comptes dans l'ensemble du Ministère.

La Stratégie des solutions fonctionnelles du Ministère a pour objet d'améliorer les processus fonctionnels en se concentrant sur l'innovation, l'établissement des priorités et la rationalisation. Une structure de gouvernance des investissements évaluera les études de rentabilisation pour s'assurer qu'elles correspondent aux objectifs stratégiques de CIC, validera la conception des processus fonctionnels et formulera des recommandations pour le financement et la réaffectation.

Le Système mondial de gestion des cas[25] (SMGC) est un volet essentiel de l'infrastructure, grâce auquel CIC peut respecter ses priorités et obtenir ses résultats stratégiques. Le SMGC est un programme quinquennal conçu pour remplacer les systèmes fonctionnels désuets de CIC par un système intégré et automatisé de gestion des cas appuyant les services que CIC offre à sa clientèle. Le SMGC rendra le système de gestion des cas de CIC plus sécuritaire et plus efficace en améliorant l'intégrité du programme, l'efficacité globale et la prestation des services à la clientèle. Il aidera en outre CIC à communiquer et à échanger des données avec ses partenaires, et fournira l'information nécessaire pour assurer l'efficacité de ses activités et de saines décisions de gestion. C'est sur le SMGC que CIC se fondera pour appuyer le projet Gouvernement en direct et les nouvelles initiatives, tirer parti des nouvelles technologies et intégrer ultérieurement d'autres mesures de sécurité.

CIC a amorcé les travaux de développement du SMGC en 2003–2004 en fonction des exigences ministérielles et à l'aide de logiciels commerciaux pour les fonctions de base. Le SMGC sera installé en trois phases, la dernière devant se terminer le 31 décembre 2005. La première phase, prévue pour septembre 2004, sera axée sur les fondements généraux du système et sur les bureaux de la citoyenneté du Canada et le centre de traitement des demandes de citoyenneté à Sydney. CIC entamera également la deuxième installation, dans les missions à l'étranger. CIC élabore actuellement une stratégie de mesure du rendement en vue d'effectuer une évaluation en profondeur du projet.

Conformément à l'engagement général du gouvernement fédéral de mettre en oeuvre le projet Gouvernement en direct, destiné à

25 Pour plus de renseignements, voir **www.cic.gc.ca/francais/ministere/smgc.html** et **www.cic.gc.ca/francais/nouvelles/03/0311-f.html.**

améliorer les services par le recours aux nouvelles technologies de l'information, CIC a mis au point un système électronique portant sur l'état de la demande du cyberclient (e-EDC). Grâce à ce système, les clients qui ont présenté une demande de résidence permanente au Canada, de carte de résident permanent ou encore d'octroi ou de preuve de citoyenneté peuvent savoir où en est le traitement de leur demande, en ligne et de façon sécuritaire. En 2004–2005, CIC apportera des améliorations au système pour en assurer la robustesse et la stabilité.

À l'automne 2003, afin de favoriser les services axés sur les citoyens, CIC a regroupé ses télécentres au pays en un seul point de service. En 2004–2005, il analysera les appels en vue de réduire le nombre d'appels à répétition. CIC étudiera, d'autre part, des moyens d'aider les non-Canadiens à avoir plus facilement accès à l'information et aux services; il continuera à cette fin de participer au projet Passerelle Canada international, par l'intermédiaire du groupe de services *Se rendre au Canada / Nouveaux arrivants au Canada*[26]. Cette initiative repose sur la participation active de 13 ministères et organismes fédéraux et l'étroite collaboration des gouvernements provinciaux et territoriaux et des fournisseurs de services d'ONG.

Le programme de CIC pour les valeurs et l'éthique est reconnu pour être à l'avant-garde de ce qui se fait au sein du gouvernement fédéral dans ce domaine. Pour encourager ses employés à tenir un dialogue sur les valeurs et l'éthique, et les amener à suivre ces principes dans l'exercice de leurs fonctions, le Ministère a conçu des outils au cours des deux dernières années, et en a fait la promotion. Il a ainsi préparé une trousse d'outils à l'intention des gestionnaires pour promouvoir le dialogue et la prise de décisions éthiques; il a constitué un répertoire de cas présentant des dilemmes d'ordre éthique; et il a mis au point un cours d'une journée sur le leadership et la prise de décisions éthiques, qui sera donné à titre d'essai en 2004–2005.

En 2004–2005, l'une des priorités essentielles du programme pour les valeurs et l'éthique sera d'intégrer le nouveau Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique du Canada (entré en vigueur en septembre 2003) à la formation portant sur les activités, le leadership et l'orientation. Le Code précise la relation qui doit exister entre les élus et les fonctionnaires, ainsi que les valeurs fondamentales et principes d'éthique qui doivent guider les fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions.

CIC a commencé à moderniser sa gestion des ressources humaines en 2003–2004. Des stratégies ont été élaborées pour renforcer la reddition de comptes, redéfinir la délégation des pouvoirs de dotation, intégrer la planification des ressources humaines à la planification des activités, accorder plus d'importance au perfectionnement professionnel et à la formation, faire progresser l'équité en matière d'emploi et améliorer la maîtrise des langues officielles au sein du Ministère, ainsi que faire connaître les objectifs aux employés.

Maintenant que la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*[27] est en vigueur, CIC intensifiera ses efforts pour faire avancer les réformes touchant l'embauche et la gestion du personnel et pour donner suite à son engagement à l'égard de l'apprentissage continu et du perfectionnement professionnel. Outre la formation des gestionnaires et la mise en commun de pratiques exemplaires, les principales activités de 2004–2005 incluront l'élaboration ou la mise à jour d'instruments et de méthodes (c.-à-d. des politiques, lignes directrices et cadres de gestion des ressources humaines). Afin d'améliorer la formation, CIC préparera, à l'intention des gestionnaires, une

26 Pour plus de renseignements, voir **www.canada.gc.ca** et cliquer sur « Non-Canadiens », puis sur « Se rendre au Canada ».

27 Pour plus de détails, voir **www.hrma-agrh.gc.ca/hrmm-mgrh/index_f.asp**.

trousse d'outils sur les changements entraînés par l'entrée en vigueur de la Loi et sur certains aspects non législatifs (p. ex. les relations de CIC avec les agents négociateurs).

Partenariats stratégiques et initiatives interministérielles

Introduction

CIC estime que ses activités liées aux partenariats et à la consultation et ses initiatives horizontales font partie intégrante de ses politiques et de ses programmes. Il poursuivra activement la consultation et le dialogue en matière d'immigration avec d'autres ministères fédéraux et avec les gouvernements des provinces et des territoires (tant multilatéralement que bilatéralement). Ces activités permettront de mieux orienter le processus de planification national ainsi que les travaux des comités chargés des politiques. Les deux niveaux de gouvernement pourront par ailleurs ainsi planifier et coordonner plus efficacement les activités et les services liés à l'immigration.

CIC établit également des liens entre ses politiques et programmes et les priorités plus générales du gouvernement. Pour ce faire : i) il coordonne l'élaboration d'une politique stratégique qu'il entend appliquer à long terme et de façon suivie; ii) il surveille et évalue les conséquences des politiques générales de l'ensemble du gouvernement ainsi que celles des grandes initiatives; iii) il participe aux travaux des comités interministériels; et iv) il gère les principaux dossiers horizontaux. Par exemple, l'alinéa 94.2f) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* oblige CIC à inclure une analyse comparative entre les sexes des répercussions de cette loi dans son rapport annuel au Parlement. Cette obligation de rapport est conforme à l'engagement que le Canada a pris, envers les Canadiens et la communauté internationale, de veiller à ce que les programmes et les politiques concourent à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Tous les ans, CIC élabore et gère un plan de recherche ministériel, des projets d'infrastructure de données et des contrats de recherche avec des spécialistes externes (universitaires, consultants). Il effectue également des recherches conjointement avec Statistique Canada, d'autres ministères fédéraux, des provinces et des municipalités. En 2004–2005, CIC s'emploiera à accroître et à élargir ses travaux de recherche de manière à informer les décideurs sur les résultats des immigrants et à contribuer ainsi à l'établissement de politiques et de programmes efficaces. Il effectuera par exemple, sur les immigrants, des recherches concernant la connaissance des langues officielles et la pauvreté.

CIC entend également continuer de promouvoir la recherche universitaire, et d'encourager les décideurs à en utiliser les résultats pour élaborer des politiques destinées à gérer l'immigration et la diversité en milieu urbain, par le biais du projet Metropolis[28]. Il continuera également de participer activement à un forum international (qui comporte des partenariats avec des décideurs et des chercheurs de plus de 20 pays) consacré à la recherche comparative et à l'élaboration de politiques sur les migrations, la diversité

28 Pour plus de renseignements, voir: **www.Canada.metropolis.net**.

culturelle et les défis que pose l'intégration des immigrants en milieu urbain, au Canada et partout dans le monde.

Renforcer les politiques et les partenariats en matière de migrations internationales

Pour réaliser sa priorité « Affirmer le rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales », CIC surveille les migrations internationales afin de prévoir et d'évaluer leurs incidences possibles sur le programme d'immigration du Canada.

CIC a formulé, dans des enceintes internationales, des objectifs pour assurer l'intégrité des programmes et améliorer la gestion des migrations. Sur le plan international, les principaux enjeux consistent à établir un rapprochement dans le débat Nord-Sud, à protéger les droits de la personne des migrants, à améliorer la structure de gouvernance établie à l'échelle internationale pour assurer la protection efficace des réfugiés, ainsi qu'à promouvoir les politiques d'intégration du Canada en vue d'influencer d'autres pays.

En 2004–2005, CIC présidera le Processus de Puebla (aussi connu sous le nom de Conférence régionale sur les migrations) ainsi que les Consultations intergouvernementales sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et les migrations en Europe, en Amérique du Nord et en Australie (CIG). Le Ministère continuera aussi de participer activement à d'autres forums et débats internationaux, notamment : l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la Conférence des quatre nations (CQN), le Sommet des Amériques (SDA), l'Union européenne (UE), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation des États américains (OEA). CIC entretient également des relations bilatérales avec des pays clés.

Conformément à l'engagement du gouvernement de tenir, dans le monde, un rôle important qui lui soit propre, le Canada a décidé de faire partie de la Commission mondiale sur les migrations internationales, lancée en décembre 2003 par le Secrétaire général de l'ONU. La Commission doit faire rapport au Secrétaire général d'ici juin 2005 sur la question des migrations internationales, pour préciser son mandat et sa structure.

En outre, en partenariat avec Santé Canada, CIC a mis sur pied un groupe de travail sur la santé des migrants. Ce dernier élaborera un plan d'action stratégique dans ce domaine, afin de moderniser les politiques et les méthodes appliquées au Canada. Le groupe de travail fera connaître les résultats de ses activités à l'automne 2004.

Renforcer les partenariats intergouvernementaux

Comme l'immigration est un domaine de compétence partagée avec les provinces, la collaboration intergouvernementale est d'une importance décisive pour l'atteinte des objectifs de CIC. En leur qualité de principaux partenaires stratégiques, les gouvernements provinciaux et territoriaux offrent un bon nombre des programmes qui soutiennent les immigrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile[29].

L'article 8 de la LIPR permet au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration de conclure des accords avec les provinces afin de coordonner et d'appliquer des politiques et des programmes d'immigration. Les accords conclus avec les provinces et territoires énoncent les responsabilités précises de chaque

29 Pour plus de renseignements sur les accords fédéraux-provinciaux, voir **www.cic.gc.ca/francais/politiques/fedprov.html**.

partie et établissent des mécanismes pour que les provinces et territoires puissent contribuer à l'établissement des politiques et programmes d'immigration.

À ce jour, des accords de collaboration bilatéraux ont été signés avec neuf provinces et un territoire : Québec, Manitoba, Saskatchewan, Colombie-Britannique, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Yukon, Alberta et Nouvelle-Écosse. Par ailleurs, le Ministère a signé, le 7 mai 2004, une lettre d'intention avec le Gouvernement de l'Ontario, pavant la voie à la conclusion d'un accord Canada-Ontario sur l'immigration en 2004–2005.

CIC tient à maintenir de solides partenariats avec les provinces et les territoires, et cela tant sur le plan bilatéral que multilatéral. En plus de recourir aux mécanismes de consultation en place, CIC compte chercher au cours des années à venir d'autres possibilités de consulter ses partenaires provinciaux et territoriaux, et de collaborer avec eux. On utilisera, à cette fin, les mécanismes de consultation qui existent déjà au niveau du sous-ministre adjoint, la Table de planification de l'immigration (qui sert entre autres de cadre pour la tenue de consultations sur le plan d'immigration annuel), de même que les groupes de travail fédéraux-provinciaux/territoriaux.

CIC continuera de travailler avec les provinces, les territoires, les secteurs privé et bénévole en vue d'établir de nouveaux partenariats avec les collectivités, notamment les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et d'aider les nouveaux arrivants à s'intégrer. Les gouvernements collaboreront à la réduction des obstacles que doivent surmonter de nombreux immigrants pour entrer sur le marché du travail, d'accorder la priorité à la sélection de travailleurs hautement qualifiés, et d'amener les employeurs à prendre part aux efforts faits pour reconnaître les titres de compétence acquis à l'étranger. CIC et ses partenaires provinciaux et territoriaux se sont engagés à mettre en œuvre des stratégies de régionalisation de l'immigration. Ces stratégies visent à maximiser les avantages économiques et sociaux de l'immigration partout au Canada en encourageant les nouveaux arrivants à s'établir en milieu rural ou dans des petits centres.

Accroître la collaboration interministérielle

En collaborant avec d'autres ministères fédéraux pour relever les défis et tirer parti des avantages offerts sur le plan horizontal, le Ministère a adopté une approche stratégique à l'égard de l'élaboration des politiques qui lui a permis d'appuyer les principaux engagements du gouvernement canadien (en ce qui concerne, par exemple, les compétences et l'apprentissage, l'innovation et la cohésion sociale).

Sur le plan des politiques, les principales activités consisteront au cours de la période de planification à continuer de collaborer avec nos partenaires stratégiques en vue de réaliser les objectifs plus généraux du gouvernement, à savoir : renforcer les assises sociales du Canada, bâtir une économie du XXI^{e} siècle, et renforcer le rôle du Canada dans le monde. CIC contribuera à l'atteinte des grands objectifs du gouvernement, à moyen et à long termes, en misant sur la collaboration de ses partenaires stratégiques.

De concert avec ses partenaires, CIC élaborera un cadre nationale de l'immigration pour améliorer constamment la situation des immigrants (c.-à-d. une intégration plus rapide et mieux réussie des nouveaux arrivants dans la société et le marché du travail canadiens).

Intégrer les facteurs propres à chaque sexe et liés à la diversité dans les activités de CIC

Au cours des cinq prochaines années, CIC continuera d'intégrer progressivement l'analyse comparative entre les sexes (ACS) à ses politiques, programmes et processus législatifs. Pour ce faire, il a mis au point un cadre stratégique pour l'ACS, qui précise les obligations et les responsabilités et présente un schéma illustrant les principes sous-jacents. Ce

document établit les grandes lignes à suivre pour, conformément à la loi, présenter annuellement au Parlement un rapport faisant état de l'incidence de la LIPR et de son règlement d'application sur les hommes et les femmes. Il est prévu que le cadre stratégique sera mis en œuvre en 2004–2005 et que des outils et méthodes seront préparés pour guider la planification et la préparation de rapports. Un examen approfondi de ce cadre est prévu pour 2010.

Le cadre stratégique prévoit quatre initiatives interdépendantes destinées à améliorer la capacité, le rendement et la présentation de rapports sur l'ACS, soit : i) l'établissement, par les directions générales, de plans pour intégrer l'ACS à leurs activités; ii) la définition des mesures à prendre pour respecter l'obligation de faire rapport sur la LIPR; iii) la préparation d'un compte rendu d'ACS sur les incidences de la LIPR pour les besoins du rapport annuel au Parlement; iv) un bilan annuel des progrès réalisés en matière d'ACS, qui servira d'outil d'apprentissage et de gestion.

Un examen en profondeur de la stratégie de formation d'ACS est en cours. CIC continuera de donner une formation dans ce domaine conformément à la stratégie qu'il a adoptée pour accroître sa capacité. Des priorités concurrentes et des ressources limitées commandent toutefois d'offrir une formation plus ciblée et plus stratégique. Au cours de l'année qui vient, la formation sera directement liée au cadre stratégique, à l'obligation faite aux directions générales de préparer des plans d'ACS, ainsi qu'à la rédaction d'un guide ministériel sur l'ACS qui complétera la formation offerte sur l'élaboration des politiques. Seront également étudiés les moyens de soutenir les personnes qui ont suivi la formation en ACS, pour qu'elles puissent maintenir leurs connaissances et compétences.

Effectuer des recherches stratégiques pour contribuer à l'élaboration des politiques et des programmes

Pour prendre des décisions éclairées quant aux orientations à suivre et aux programmes à concevoir, il faut pouvoir s'appuyer sur des recherches objectives et effectuées en temps opportun. En élargissant l'utilisation des résultats des recherches, il sera possible de mieux comprendre les liens entre la sélection des immigrants et l'intégration à la société canadienne, tout comme des questions plus générales concernant la situation démographique canadienne, les besoins du marché du travail et la cohésion sociale. Ces recherches devraient notamment renseigner sur la connaissance des langues officielles, la situation des immigrants vivant dans la pauvreté et la dynamique de l'intégration.

Les recherches stratégiques de base que CIC accomplira au cours des prochaines années consisteront essentiellement à analyser les principaux ensembles de données qui sont disponibles depuis peu, notamment l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), les données sur la performance économique contenues dans la Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), et le recensement de 2001. En 2004–2005, CIC continuera d'étudier les résultats produits par l'ELIC; il compte aussi utiliser les données de la BDIM pour enrichir sa série de rapports sur les résultats économiques des immigrants, afin d'appuyer davantage les programmes fédéraux et provinciaux d'immigration. Par ailleurs, le Ministère est en voie d'établir, en se fondant sur les résultats du recensement de 2001, le portrait des nouveaux immigrants du Canada ainsi qu'un ensemble de 13 profils consacrés aux principales agglomérations urbaines. La série des profils des nouveaux immigrants des régions métropolitaines de recensement renseignera sur l'origine et les antécédents des immigrants, la structure de la famille et du ménage, la participation à la vie économique, le revenu et le logement.

Un deuxième objectif du programme de recherche prévu pour 2004–2005 sera d'améliorer l'utilisation de l'information stratégique à CIC. Les activités menées à cette fin consisteront notamment à : commencer à évaluer les répercussions de l'immigration sur l'offre de main-d'œuvre au Canada; faire servir les résultats préliminaires de l'enquête menée sur les connaissances linguistiques des nouveaux citoyens à l'élaboration des politiques; concevoir une stratégie pour améliorer l'information dont dispose le Ministère pour analyser le parrainage des membres de la famille.

La communication et la diffusion sont essentielles à la réussite de toutes les initiatives susmentionnées. CIC s'efforce de susciter des discussions éclairées sur les questions d'immigration et il continuera de se rapprocher des secteurs public et privé. En 2004–2005, il remaniera la publication vedette du Ministère, *Faits et chiffres*, afin de mettre à profit le succès de *L'Observateur*, une publication trimestrielle lancée l'an dernier et affichée sur Internet.

Promouvoir la recherche universitaire nationale et internationale, et les échanges avec les décideurs

CIC est déterminé à promouvoir la recherche universitaire et à encourager les décideurs à en utiliser les résultats pour établir des orientations dans des domaines touchant l'immigration et la diversité, en particulier en milieu urbain au Canada. Le projet Metropolis est financé par un consortium de ministères et d'organismes fédéraux englobant CIC, le Conseil de recherches en sciences humaines, Patrimoine canadien, Condition féminine Canada, Ressources humaines et Développement des compétences, Statistique Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Sécurité publique et Protection civile Canada, la Gendarmerie royale du Canada, le ministère de la Justice du Canada, l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Chaque membre du consortium a convenu d'accorder une aide financière annuelle au projet, quoiqu'ils n'aient pas tous garanti leur soutien pour toute la durée de cette phase du projet.

Le projet Metropolis a établi des alliances stratégiques avec des chercheurs et des décideurs de l'étranger. En effet, ce projet international est le fruit d'un partenariat conclu entre des décideurs et des chercheurs d'une vingtaine de pays (dont les États-Unis, la plupart des pays de l'Europe occidentale, Israël, l'Argentine et les pays de l'Asie-Pacifique), ainsi que des organisations intergouvernementales et non gouvernementales (notamment la Commission européenne, l'UNESCO, le Centre international pour le développement des politiques migratoires, l'Organisation internationale pour les migrations et le Migration Policy Institute).

Au moyen de conférences, colloques, ateliers et cours de perfectionnement professionnel, Metropolis jouit de l'appui de tous les paliers de gouvernement, d'ONG, du secteur privé et du grand public. Il crée et alimente des alliances stratégiques qui permettent de rationaliser des ressources limitées et de miser sur le soutien d'autres secteurs, notamment les universités, les instituts de recherche et les centres d'études et de recherches. De plus, de concert avec la Fédération canadienne des municipalités, Metropolis aide les villes canadiennes à se doter de stratégies efficaces pour intégrer les immigrants et les réfugiés de diverses origines raciales et ethnoculturelles.

Parmi les principales activités prévues pour 2004–2005, l'équipe du projet Metropolis à CIC prodiguera des conseils et de l'aide au cinquième Centre d'excellence, récemment établi dans la région atlantique du Canada. L'équipe jouera, de plus, un rôle de premier plan dans la planification de conférences internationales de Metropolis à Genève en 2004 et à Toronto en 2005, et elle organisera un séminaire sur la politique stratégique faisant intervenir les partenaires fédéraux. Par ailleurs, l'Institut Metropolis entend dispenser huit cours sur les migrations et la diversité en 2004–2005.

Section 5 : Organisation

A. Organigramme du Ministère

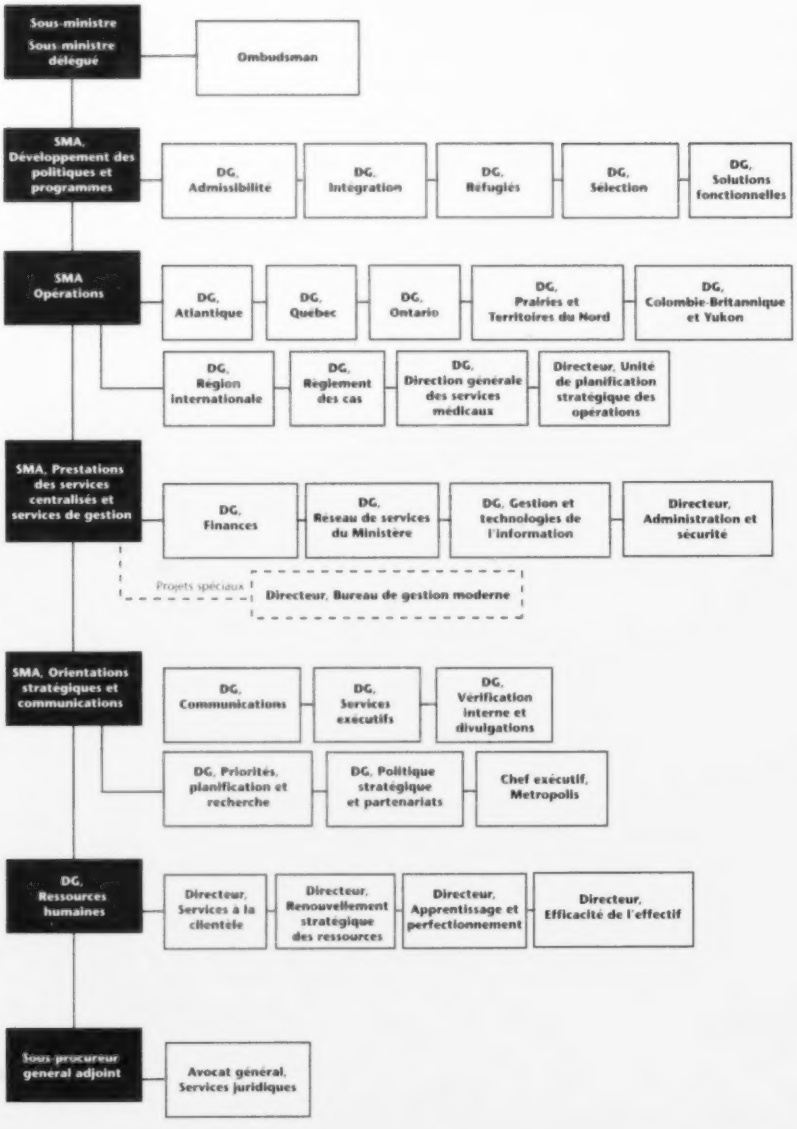

Section 5 : Organisation

A. Organigramme du Ministère

B. Responsabilités

Ministre : L'honorable Judy Sgro est la ministre responsable de Citoyenneté et Immigration Canada.

Sous-ministre : Michel Dorais rend compte au ministre et est appuyé par quatre sous-ministres adjoints qui relèvent de lui.

Sous-ministre déléguée : Diane Vincent seconde le sous-ministre quant à tous les aspects de la gestion du Ministère.

Sous-ministre adjoint, Orientations stratégiques et communications : Alfred A. MacLeod relève du sous-ministre. Le Secteur des orientations stratégiques et des communications contribue surtout au secteur d'activité *fournir des services ministériels*, bien qu'une grande partie de son travail contribue à l'ensemble des secteurs d'activité. Ce secteur dirige le programme stratégique du Ministère sur le plan national et international et oriente les stratégies qui en découlent en matière de politique stratégique, de planification, de recherche, de communications et de consultations. Sont compris dans ce secteur la Direction générale de la politique stratégique et des partenariats; la Direction générale des priorités, de la planification et de la recherche; la Direction générale des communications; la Direction générale de la vérification et de la divulgation internes; le projet Metropolis et les Services exécutifs.

Sous-ministre adjoint, Développement des politiques et programmes : Daniel Jean relève du sous-ministre. Le Secteur des politiques et des programmes contribue surtout aux secteurs d'activité suivants : *maximiser les avantages des migrations internationales, maintenir la tradition humanitaire du Canada, favoriser l'intégration des nouveaux arrivants* et *gérer l'accès au Canada*. Sont comprises dans ce secteur la Direction générale de la sélection, la Direction générale des réfugiés, la Direction générale de l'intégration (qui englobe les programmes de citoyenneté), la Direction générale de l'admissibilité et la Direction générale des solutions fonctionnelles.

Sous-ministre adjointe, Opérations : Lyse Ricard relève du sous-ministre. Le Secteur des opérations contribue surtout aux secteurs d'activité suivants : *maximiser les avantages des migrations internationales, maintenir la tradition humanitaire du Canada, favoriser l'intégration des nouveaux arrivants* et *contrôler l'accès au Canada*. Sont compris dans ce secteur les régions au Canada, la Région internationale, y compris 93 centres de services à l'étranger, l'Unité des opérations et de la planification stratégiques, la Direction générale de règlement des cas et la Direction générale des services médicaux.

Sous-ministre adjoint, Prestation des services centralisés et des services de gestion : John McWhinnie relève du sous-ministre. Le Secteur de la prestation des services centralisés et des services de gestion contribue surtout aux secteurs d'activité suivants : *maximiser les avantages des migrations internationales, favoriser l'intégration des nouveaux arrivants* et *fournir des services de gestion*. Sont compris dans ce secteur la Direction générale des finances, la Direction générale de la gestion et des technologies de l'information, la Direction générale de l'administration et de la sécurité, le Bureau de gestion moderne et le Réseau de services du Ministère (qui comprend les centres de traitement des demandes de Mississauga, en Ontario; de Vegreville, en Alberta; et de Sydney, en Nouvelle-Écosse; un télécentre national à Montréal et le Centre des demandes de renseignements à Ottawa).

De plus, le directeur général des Ressources humaines, le sous-procureur général adjoint et l'ombudsman relèvent directement du sous-ministre.

C. Dépenses prévues du Ministère

Tableau 5.1 : Dépenses nettes prévues pour 2004–2005 par secteur d'activité (en millions de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Secteur d'activité	Dépenses prévues 2004–2005	ETP*
Maximiser les avantages des migrations internationales	**119,4**	**1 364**
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	**95,4**	**160**
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants	**402,5**	**479**
Gérer l'accès au Canada	**113,0**	**1 033**
Fournir des services de gestion**	**172,7**	**1 239**
Total ETP		**4 275**
Dépenses nettes prévues	**903,0**	

* Ces chiffres ne comprennent pas les agents recrutés sur place qui travailleront dans les bureaux à l'étranger pour le compte du programme d'immigration. CIC couvre tous les coûts qui en découlent au moyen d'un transfert permanent au ministère des Affaires étrangères.

** Comprend les ressources des Services de gestion devant être transférées à l'ASFC.

Tableau 5.2 : Dépenses prévues — Concordance des résultats stratégiques et des secteurs d'activité (en millions de dollars)

	Résultats stratégiques				
Secteurs d'activité	Maximiser les avantages des migrations au Canada	Protéger les réfugiés et autres personnes ayant besoin de réétablissement	Soutenir l'établissement, l'adaptation et l'intégration	Gérer l'accès au Canada	**Total des dépenses prévues 2004–2005**
Maximiser les avantages des migrations internationales	**119,4**				**119,4**
Maintenir la tradition humanitaire du Canada		**95,4**			**95,4**
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants			**402,5**		**402,5**
Gérer l'accès au Canada				**113,0**	**113,0**
Fournir des services de gestion*	**65,2**	**8,8**	**32,8**	**65,9**	**172,7**
Total	**184,6**	**104,2**	**435,3**	**178,9**	**903,0**

* Les services de gestion ont été attribués aux résultats stratégiques selon les ressources de fonctionnement.

Tableau 5.3 : Dépenses prévues du Ministère (en millions de dollars) et équivalents temps plein

	Dépenses prévisionnelles 2003–2004*	**Dépenses prévues 2004–2005**	Dépenses prévues 2005–2006	Dépenses prévues 2006–2007
Budgétaires du Budget principal	1 029,7	**1 009,6**	1 029,1	1 010,4
Non budgétaires du budget principal	S/O	**S/O**	S/O	S/O
Moins recettes disponibles	S/O	**S/O**	S/O	S/O
Total du budget principal des dépenses	1 029,7	**1 009,6**	1 029,1	1 010,4
Rajustements non prévus au budget principal				
Budgets supplémentaires : **				
Programme fédéral de santé intérimaire	17,0			
Stratégie en matière de crime de guerre	8,4			
Conventions collectives et autres rajustements	15,2			
Approbations budgétaires et autres rajustements : **				
Formation en langue – Budget 2004		**15,0**	15,0	15,0
Refonte du système relatif aux réfugiés			10,0	10,0
Initiative sur la frontière intelligente		**14,4**	13,0	13,0
Nouvelle stratégie en matière de citoyenneté		**14,3**	6,8	6,4
Autre		**8,7**	0,6	
Réduction (1 G$-budget fédéral 2003)	***	**(12,0)**	(13,0)	(13,0)
Budget du transfert à l'ASFC****	(131,0)	**(147,0)**	(142,0)	(144,0)
Dépenses prévues nettes	939,3	**903,0**	919,5	897,8
Moins recettes non disponibles	(475,7)	**(445,2)**	(443,6)	(443,6)
Plus coût des services reçus sans frais	283,3	**280,8**	282,2	283,2
Coût net du programme	746,9	**738,6**	758,1	737,4
Équivalents temps plein	4 407	**4 275**	4 207	4 114

* Comprend le budget principal et le budget supplémentaire.

** Les rajustements tiennent compte du budget supplémentaire pour 2003–2004 et des approbations obtenues pour les années ultérieures depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence.

*** La réduction du budget en 2003–2004 était comprise comme compensation dans le budget supplémentaire ci-dessus.

****Le montant estimatif de la somme qui sera transférée à l'ASFC, par suite de la restructuration du 12 décembre 2003, a été défalqué des dépenses nettes prévues. Les services de gestion liés à l'ASFC n'ont pas été pris en considération.

Explication des changements : dans l'ensemble, le montant net des dépenses prévues en 2004–2005 diminue, en raison surtout des transferts à l'AFSC et des fonds supplémentaires reçus en 2003–2004 au sein du budget supplémentaire des dépenses pour le Programme fédéral de santé intérimaire. Les dépenses prévues en 2005–2006 augmentent en raison de la hausse prévue des coûts liés à l'*Accord Canada-Québec*. En 2006–2007, les dépenses prévues sont en baisse, en raison surtout de l'installation du Système mondial de gestion des cas (SMGC) qui n'exigera plus de ressources au-delà de 2005–2006.

Section 6 : Annexes

Annexe 1

Tableau 6.1 : Sommaire des paiements de transfert (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses prévisionnelles 2003–2004*	**Dépenses prévues 2004–2005**	Dépenses prévues 2005–2006	Dépenses prévues 2006–2007
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants — Subventions				
• Compensation pour l'*Accord Canada-Québec*	163,5	**159,6**	186,4	186,4
Total des subventions	163,5	**159,6**	186,4	186,4
Maximiser les avantages des migrations internationales — Contributions				
Programme pour les consultants en immigration	0,7	**0,5**	0	0
Élaboration d'une politique sur la migration	0,3	**0,3**	0,3	0,3
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants — Contributions				
• Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI)	26,2	**33,6**	38,3	38,6
• Programme d'accueil (Accueil)	2,8	**2,8**	2,8	2,8
• Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC)	102,1	**105,6**	103,8	104,1
• Contributions aux provinces	45,1	**45,1**	45,1	45,1
Maintenir la tradition humanitaire du Canada — Contributions				
• Programme d'aide au réétablissement (PAR)	42,7	**45,0**	45,0	45,0
• Organisation internationale pour les migrations (OIM)	1,6	**2,0**	2,0	2,0
Total des contributions	221,5	**234,9**	237,3	237,9
Total des paiements de transfert	385,0	**394,5**	423,7	424,3

* Tiennent compte du budget principal et du budget supplémentaire.

Explication des changements : les dépenses prévues pour 2004–2005 et les années ultérieures tiennent compte des fonds additionnels alloués pour la formation avancée en langue dans le budget fédéral 2004. Les dépenses prévues pour 2005–2006 et l'exercice ultérieur tiennent compte de la hausse prévue des coûts liés à l'*Accord Canada-Québec*.

Annexe 2
Aperçu des programmes de paiements de transfert[30]

Programme d'aide au réétablissement (PAR)		
Objectif	**Résultats prévus**	**Jalons**
Offrir un soutien du revenu et une gamme de services essentiels immédiats aux réfugiés et aux cas d'ordre humanitaire acceptés pour réétablissement au Canada et qui ont besoin d'aide financière ou qui ont des besoins spéciaux.	• Les réfugiés pris en charge par le gouvernement et ayant un revenu insuffisant peuvent recevoir des prestations – équivalant aux prestations provinciales d'aide sociale – couvrant les premières nécessités de l'existence pour une période allant jusqu'à 12 mois ou jusqu'à ce qu'ils deviennent autonomes, selon la première de ces éventualités. • Les réfugiés pris en charge par le gouvernement et ayant des besoins spéciaux peuvent recevoir des prestations couvrant les premières nécessités de l'existence pour une période pouvant aller jusqu'à 24 mois ou jusqu'à ce qu'ils deviennent autonomes, selon la première de ces éventualités. • Les fournisseurs de services offrent avec efficacité et efficience une gamme de services essentiels immédiats aux réfugiés pris en charge par le gouvernement.	Au cours des prochaines années, CIC mettra pleinement en oeuvre le Cadre de reddition de comptes des contributions, afin de guider l'évaluation, la mesure du rendement et les activités de normalisation administrative. CIC utilisera également l'évaluation du PAR de 2003–2004 pour mettre au point de nouvelles mesures du rendement tenant compte des recommandations suggérées. CIC fera renouveler les conditions du programme d'ici le 31 mars 2005. Principales activités : • Efficience accrue de la gestion des cas de prestation de services, en privilégiant les besoins particuliers des clients. • Emphase sur la gestion horizontale des programmes de réétablissement et d'établissement afin d'assurer une transition harmonieuse des services du PAR à ceux du PEAI (Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants). • Négociation avec les autorités provinciales d'un accès accru, pour les réfugiés pris en charge par le gouvernement, aux programmes provinciaux de formation et d'emploi.

30 Les programmes de paiement de transfert de CIC sont compris dans la base de données sur les résultats des initiatives horizontales du Conseil du Trésor, à : **www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp.**

Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI)		
Objectif	**Résultats prévus**	**Jalons**
Fournir divers services aux nouveaux arrivants, dont l'accueil, l'orientation, la traduction et l'interprétation, l'aiguillage vers les ressources communautaires, l'orientation paraprofessionnelle, les renseignements généraux et les services liés à l'emploi.	• Les nouveaux arrivants sont mis en contact avec les services sociaux et leur collectivité, selon les besoins.	• CIC continuera de recueillir des données sur le rend ment de la prestation des services du programme d'établissement et prévoit faire rapport sur ces données. • Pour être en mesure d'évaluer la raison d'être, la prestation de services, l'efficience, l'efficacité et le succès du programme, CIC effectuera une évaluation du programme PEAI en 2004–2005. • CIC fera renouveler les conditions du programme d'ici le 31 mars 2005.

Programme d'accueil		
Objectif	**Résultats prévus**	**Jalons**
Recruter, former, jumeler et suivre les bénévoles qui aident les nouveaux arrivants à s'établir, ainsi qu'à s'adapter et à s'intégrer à la vie au Canada.	• Les nouveaux arrivants reçoivent de l'aide pour leur transition à la société canadienne.	• CIC continuera de recueillir des données sur le rendement de la prestation des services du programme d'établissement et prévoit faire rapport sur ces données. • Pour être en mesure d'évaluer la raison d'être, la prestation de services, l'efficience, l'efficacité et le succès du programme, CIC effectuera une évaluation du programme d'accueil en 2004–2005. • CIC fera renouveler les conditions du programme d'ici le 31 mars 2005.

Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC)		
Objectif	**Résultats prévus**	**Jalons**
Favoriser l'intégration en donnant des cours de langue de base aux immigrants adultes dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.	• Les nouveaux arrivants acquièrent des compétences linguistiques jusqu'à un seuil de base.	• Au cours des prochaines années, CIC mettra pleinement en oeuvre le Cadre de reddition de comptes des contributions, afin de guider l'évaluation, la mesure du rendement et les activités de normalisation administrative. • CIC a terminé une évaluation du programme CLIC en 2003–2004. • CIC fera renouveler les conditions du programme d'ici le 31 mars 2005.

Contributions aux provinces responsables des services d'établissement et d'intégration dans le cadre d'un accord fédéral/provincial (Colombie-Britannique et Manitoba)		
Objectif	**Résultats prévus**	**Jalons**
Fournir des services d'établissement et d'intégration aux nouveaux arrivants au Manitoba et en Colombie-Britannique.	• Les provinces élaborent et fournissent des services d'établissement et d'intégration efficaces, efficients et comparables à l'échelle du Canada.	• CIC fera renouveler les conditions du programme d'ici le 31 mars 2005.

Compensation versée au titre de l'*Accord Canada-Québec*		
Objectif	**Résultats prévus**	**Jalons**
Protéger le poids démographique du Québec à l'intérieur du Canada et intégrer les immigrants de cette province en respectant l'identité distincte du Québec.	• L'accueil, les services linguistiques et d'intégration culturelle fournis par le Québec, pris globalement, correspondent aux services offerts par le Canada dans le reste du pays. • Les services offerts par le Québec sont fournis sans discrimination à tout résident permanent du Québec, que cette personne ait ou non été sélectionnée par la province.	• Le comité mixte de responsables fédéraux et provinciaux mis sur pied dans le cadre de l'Accord a pour mandat d'harmoniser les objectifs économiques, démographiques et culturels des programmes d'immigration du Canada et du Québec et de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des politiques connexes.

Annexe 3

Tableau 6.2 : Coût net des programmes de CIC pour 2004–2005 (en millions de dollars)

Dépenses prévues nettes	Total
Plus : services reçus sans frais	**903,0**
• Installations (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)	34,6
• Part de l'employeur des avantages sociaux des employés liés aux cotisations et coûts des assurances payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	17,1
• Coûts liés à l'indemnisation des accidents du travail Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC)	0,3
• Services juridiques (Ministère de la Justice et Procureur général du Canada)	39,6
• Services d'immigration à l'étranger (Ministère des Affaires étrangères)	189,2
Moins : recettes non disponibles	(445,2)
Coût net des programmes	**738,6**

Annexe 4

Tableau 6.3 : Recettes non disponibles (en millions de dollars)

Résultat stratégique	Recettes prévisionnelles 2003–2004	**Recettes prévues 2004–2005**	Recettes prévues 2005–2006	Recettes prévues 2006–2007
Maximiser les avantages des migrations internationales				
• Recouvrement des coûts de l'immigration	213,6	**215,4**	215,4	215,4
• Frais exigés - Immigration	150,3	**140,0**	140,0	140,0
Maintenir la tradition humanitaire du Canada				
• Recouvrement des coûts de l'immigration	5,6	**7,5**	7,5	7,5
• Intérêts du Programme des prêts aux immigrants	0,9	**1,0**	1,0	1,0
Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants				
• Recouvrement des coûts de la citoyenneté	29,8	**31,4**	31,4	31,4
• Frais exigés - Citoyenneté	20,5	**21,4**	21,4	21,4
Gérer l'accès au Canada				
• Recouvrement des coûts de l'immigration	53,2	**25,7**	24,1	24,1
• Obligations des transporteurs	1,8	**2,8**	2,8	2,8
Total des recettes non disponibles	475,7	**445,2**	443,6	443,6

Annexe 5
Principaux projets de la Couronne

Tableau 6.4 : Sommaire des dépenses non-récurrentes — Système mondial de gestion des cas[31] (en millions de dollars)

	Budget actuel des dépenses totales	**Dépenses au 31 mars 2004**	Dépenses prévues 2004–2005	Exigences futures
Définition du projet *Approbation préliminaire du projet*	16,7	16,7		
Planification *Approbation finale du projet*	50,4	50,4		
Mise en œuvre (amendement) *Approbation finale amendée du projet*	135,5	32,5	71,6	31,4
Total	**202,6**	**99,6**	**71,6**	**31,4**

Programme : développement des politiques et programmes

Secteur d'activité : services ministériels

31 Pour plus de renseignements sur le Système mondial de gestion des cas (SMGC), voir page 38, section « Bâtir le nouveau ministère par la mise en œuvre de la gestion moderne ».

Annexe 6
Principales initiatives réglementaires

Lois et règlements*	Résultats prévus
Un projet de loi concernant une nouvelle Loi sur la citoyenneté au Canada en était à la seconde lecture lorsque le Parlement a été prorogé en novembre 2003. En 2004–2005, CIC examinera quels sont les meilleurs moyens d'entreprendre la modernisation du programme de citoyenneté du Canada.	• Réaffirmer et souligner les valeurs, les droits et les responsabilités de la citoyenneté canadienne. • Réduire la fraude et les risques de fraude dans le processus de demande de la citoyenneté. • Favoriser un sentiment d'appartenance et d'attachement au Canada. • Maintenir la confiance du public dans le processus de la citoyenneté. • Clarifier les critères de résidence. • Améliorer la reddition de comptes.
Élaborer et publier deux principales initiatives réglementaires : • Règlement sur les consultants en immigration • Modifications à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR).	• Assurer une meilleure protection des clients vulnérables. • Clarifier le but de la politique, corriger les incohérences, accroître la flexibilité dans l'administration des programmes et offrir des avantages additionnels aux clients.
CIC continuera de raffiner la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et son règlement.	• Obtenir la prestation de programme la plus économique, efficiente et cohérente possible.
Par suite du transfert des responsabilités d'exécution et de renseignement à l'ASFC, CIC collaborera avec le nouvel organisme afin de veiller à ce que la Loi et le Règlement tiennent effectivement compte des nouvelles réalités opérationnelles.	• Veiller à ce que la Loi et le Règlement tiennent davantage compte des visées politiques. • Veiller à ce que la Loi et le Règlement tiennent compte du nouvel environnement opérationnel.

* Au cours de la période de planification, CIC donnera une forme officielle à ses processus en établissant une nouvelle structure de gouvernance pour guider les changements réglementaires et la délégation de pouvoir, et pour établir les priorités pertinentes.

Annexe 7
Stratégie de développement durable III

Vue d'ensemble du plan d'action (du 1er janvier 2004 au 31 mars 2007)

Le 16 février 2004, CIC a déposé devant le Parlement sa troisième Stratégie de développement durable (SDD). Dans cette nouvelle SDD, le Ministère vise encore trois de ses buts initiaux et en rajoute un nouveau visant expressément le soutien de la pérennité socioculturelle. Par ailleurs, dans cette stratégie, pour des raisons d'uniformisation avec les autres cycles de planification et de présentation de rapports, le Ministère passe de l'année civile à l'exercice financier pour présenter l'information. Le tableau ci-après indique les buts et objectifs de la nouvelle Stratégie de développement durable de CIC. On peut trouver de plus amples renseignements, ainsi que les mesures et dates cibles précises, à **www.cic.gc.ca/francais/politiques/sdd/index.html**.

But 1 : Réduire le plus possible les effets néfastes des activités du Ministère sur l'environnement

Objectif 1.1
Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie de réduction des ressources pour l'AC.

Objectif 1.2
Saisir toutes les occasions de contrôler la durabilité du parc automobile du Ministère, notamment en faisant de façon suivie la promotion des avantages qu'il y a à en assurer l'écologisation et en établissant des normes nationales.

Objectif 1.3
Saisir toutes les occasions de contrôler et d'améliorer la durabilité des installations du Ministère.

Objectif 1.4
Saisir toutes les occasions de contrôler et d'accroître la durabilité des activités du Ministère, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'énergie, des équipements et du papier.

Objectif 1.5
Mettre au point et faire adhérer les intervenants à une stratégie de réduction des ressources faisant appel à tous les partenaires concernés (y compris les services d'approvisionnement, les gestionnaires des centres de responsabilité et les propriétaires ou gestionnaires d'installations).

But 2 : Sensibiliser le personnel du Ministère, les clients et les intervenants aux principes et aux objectifs du développement durable

Objectif 2.1
Élaborer une stratégie de communication afin de mieux sensibiliser le personnel au développement durable.

Objectif 2.2
Rendre vraiment accessible l'information sur le développement durable à toutes les parties intéressées, y compris aux décideurs chargés des politiques et des programmes.

Objectif 2.3
Promouvoir chez les nouveaux arrivants et les Canadiens le développement durable comme une valeur attachée à la citoyenneté.

Objectif 2.4
Améliorer les connaissances de CIC en renforçant sa capacité de recherche et d'analyse.

Objectif 2.5
Incorporer un volet environnemental à nos processus de planification, d'élaboration et de mise en oeuvre de politiques.

But 3 : Favoriser la pérennité socioculturelle

Objectif 3.1
Réduire l'isolement et l'exclusion sociale au sein du Ministère.

Objectif 3.2
Promouvoir l'intégration sociale et économique des nouveaux arrivants dans tout le Canada.

Objectif 3.3
Promouvoir la sécurité des collectivités.

Objectif 3.4
Promouvoir la santé et le bien-être des employés.

But 4 : Promouvoir la reddition de comptes et assurer la conformité

Objectif 4.1
Évaluer l'impact des programmes de CIC et relever, dans la mesure du possible, les interactions avec les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable.

Objectif 4.2
Organiser des réunions trimestrielles afin de coordonner les activités et d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Objectif 4.3
Concevoir, mettre en oeuvre et améliorer continuellement les mesures de rendement afin d'évaluer les politiques et les programmes du Ministère.

Objectif 4.4
Nommer un champion ministériel.

Annexe 8
Index

A

Accès au Canada, 7, 8, 11, 16, 17, 24, 33, 37, 46, 47, 56
Accord Canada-Québec, 11, 17, 27, 49, 51, 54
Administration, 3, 7, 16, 19, 30, 36, 46, 58
Affaires étrangères, ministère des, 11, 13, 24, 34, 35, 47, 55
Affirmer le rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales, 12, 13, 23, 41
Agence canadienne de développement international (ACDI), 24
Agence du revenu du Canada (ARC), 20
Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), 3, 7, 11–13, 16, 33, 34
Agglomérations urbaines, 4, 10, 43
Alberta, 28, 42, 46
Améliorer les résultats des immigrants, 12, 19, 28
Analyse comparative entre les sexes, 40, 42
Appliquer une stratégie juste et efficace d'exécution de la loi pour gérer l'accès au Canada, 33
Architecture d'activités de programmes (AAP), 37
Asile, 7, 9, 11, 23, 24, 26, 27, 41
Attentats / activités terroristes, 12
Australie, 24, 34, 41

B

Banque de données longitudinales sur les immigrants, 43
Bâtir le nouveau ministère, 12, 13, 15, 31, 36, 57
Bureau de gestion moderne, 36, 46
Bureau des conférenciers immigrants, 32
Bureaux des visas, 18

C

Cadre de gestion intégrée des risques, 36
Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR), 8
Cadre national de l'immigration, 12
Cadres de responsabilisation, 37
Campagne *Le Canada, un pays pour nous tous!*, 31
Capacité de gestion, 36
Carte de résident permanent, 33, 34, 39
Certificat du mérite civique, 31
Citoyenneté, 3, 4, 7–9, 11, 12, 16, 27, 31–33, 38, 39, 46, 49, 56, 58, 60
Citzine, 32
Cohésion sociale, 12, 42, 43
Colombie-Britannique, 28, 29, 31, 42, 54

Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR), 11, 23, 24, 26
Communautés de langue officielle en situation minoritaire, 20, 42
Communautés/collectivités, 4, 7, 13, 25, 28–31, 42, 60
Compétences, 15, 42–44, 53, 55
Compétences linguistiques, 53
Condition féminine Canada, 44
Connaissance de la langue, 10
Conseil du Trésor, 5, 15, 36, 55
Consultants en immigration, 19, 58
Consultations intergouvernementales sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et les migrations en Europe, en Amérique du Nord et en Australie (CIG), 24, 41
Contrôle médical, 34, 35
Cours de langue, 11, 13, 28–30, 51, 53
Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC), 29, 30, 51, 53
Crime de guerre, 49
Criminels, 33
Cultiver son attachement au Canada, 31

D

Défense nationale, ministère de la, 24
Demandes, 9, 11, 12, 21, 24, 26, 28, 38, 46
Département américain de la sécurité intérieure, 34
Dépenses prévisionnelles, 17, 18, 23, 27, 33, 49, 51,56
Dépenses prévues, 5, 15, 17, 18, 23, 27, 33, 47–49, 51, 55,
Détention, 16
Développement économique, 8, 9
Direction générale de l'intégration, 18, 28, 46
Direction générale de la sélection, 18, 46
Direction générale des priorités, de la planification et de la recherche, 46
Direction générale des réfugiés, 23, 46
Direction générale des services médicaux, 46
Documentation / documents, 16, 24, 26, 33, 34
Données, qualité des, 5, 10, 21, 26, 30, 38, 40, 43, 52, 53
Droits et responsabilités, 32
Droits de la personne, 9, 13, 26, 32, 41

E

Économie canadienne, 18
Employés (de CIC), 39, 55, 60
Employeurs, 18, 21, 28, 29, 42
Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 43
Entente sur les tiers pays sûrs, 24
Établissement, 8, 9, 11, 12, 15–17, 21–23, 25–31, 35, 37, 38, 40, 42, 48, 51–54
États-Unis, 12, 24, 34, 44

Étudiants étrangers, 4, 7, 9, 15, 18, 22
Évaluation, 21, 26, 29, 30, 35, 37, 38, 52, 53
Évaluation des programmes, 30
Évaluation médicale, 35
Examen médical, 35
Exécution de la loi, 3, 7, 11, 33

F

Favoriser l'établissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants à la société canadienne, 8, 16, 17, 27, 37
Fédération canadienne des municipalités, 44
Francophones, 13, 25, 30
Frontière, 24, 49
Frontière commune, 24

G

Gendarmerie royale du Canada (GRC), 11, 34
Gens d'affaires immigrants, 15, 21
Gérer l'accès, 11, 16, 17, 46–48, 56
Gestion axée sur les résultats, 36, 37
Gestion des ressources humaines, 14, 36, 39, 44
Gestion des risques, 14, 34, 36, 37
Gestion financière, 14, 36, 38
Gestion moderne, 14, 36, 38
Gouvernement, 3, 7, 10–13, 15, 18–20, 22–30, 33, 34, 36, 38–42, 44, 52, 55
Gouvernement du Canada, 10, 20
Gouvernement en direct, 38
Gouvernements étrangers, 11, 34
Groupe chargé de la stratégie relative aux petites communautés, 29

H

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 24, 27, 41

I

Île-du-Prince-Édouard, 42
Immigration – Système de mesure pour la reddition des comptes concernant les programmes de contributions (iSMRP), 30
Industrie Canada, 12, 21
Information de gestion intégrée, 14, 36
Initiative de gestion des coûts, 37
Initiative sur la frontière intelligente, 49
Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC), 29
Initiatives réglementaires, 58
Innovation, 4, 12, 38, 42

Intégration, 3, 7–12, 16–20, 27–31, 41–43, 46, 48, 52–54, 56, 60
Intégrité (des programmes et des données), 4, 24, 25, 331, 33, 34, 38, 41
Intégrité des documents, 24, 34
Interception, 16
Interdits de territoire, individus, 16, 33
Intervenants, 11, 21, 24, 28–30, 59, 60
Investisseurs, 15, 19, 21

J

Juges de la citoyenneté, 32
Justice, ministère de la, 24, 44

L

L'Observateur, 44
Langues officielles, 19, 28, 39, 40, 43, 53
Leadership, 13, 25–27, 36, 39
Loi, 3, 4, 7, 9, 11, 14, 16, 18, 20, 21, 23, 26, 33–35, 38–41, 58
Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR), 4, 9, 18–21, 23, 29, 41, 43, 58
Loi sur la citoyenneté, 9
Loi sur la citoyenneté au Canada, 31, 58
Loi sur la modernisation de la fonction publique, 14, 39

M

Mandat, 3, 9, 12, 15, 20, 23, 25, 41, 54
Manitoba, 28, 29, 31, 42, 54
Marché du travail, 15, 42, 43
Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada, 8, 15, 17, 18, 35, 42, 46–48, 51, 56
Mesures, 15, 16, 43, 52, 59, 60
Migrations mondiales, 13, 23
Ministères / organismes fédéraux, 7, 11, 12, 24, 27–30, 32, 33, 39, 40, 42, 44
Ministre, 3, 4, 20, 41, 46
Modèle d'affectation des fonds pour l'établissement, 29
Montréal, 10, 13, 20, 46

N

Niveaux d'immigration, 12, 15, 19
Nouvelle-Écosse, 42, 46
Nouveau-Brunswick, 42
Nouveaux arrivants, 3, 7–9, 11, 12, 16, 27–31, 39, 42, 46, 47, 51, 53, 54, 56, 60

O

Ontario, 20, 42, 46
Organisation internationale pour les migrations (OIM), 41, 44
Orientation canadienne à l'étranger (OCE), 31

P

Parlement, 3, 5, 19, 31, 37, 40, 43, 58
Parrain / parrainage, 4, 15, 18–20, 23, 25, 44
Partenaires, 3, 4, 7, 10–13, 18, 21, 23–25, 27–30, 32, 34, 35, 38, 41, 42, 44, 59
Partenaires internationaux, 13, 23, 24, 27
Partenariat(s), 4, 11, 12, 15, 21, 22, 24, 25, 28, 29, 32–34, 40–42, 44, 46
Partenariats intergouvernementaux, 41
Participer pleinement à la vie de la société canadienne, 16, 31
Patrimoine canadien, 12, 32, 44
Plan d'action de CIC en matière de gestion financière, 37
Plan d'action sur la gestion moderne, 36
Plan d'immigration, 9, 25, 42
Planification intégrée des activités et des ressources, 37
Planification stratégique, 10, 25, 36, 38, 46
Population canadienne, 3, 10, 35, 36
Profil de risque de l'organisation, 37
Programme d'accueil, 25, 31, 51, 53
Programme d'aide au réétablissement (PAR), 26, 52
Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI), 29, 30, 52, 53
Programme d'immigration des gens d'affaires, 21, 41
Programmes de citoyenneté, 3, 28, 31, 46, 58
Programme de réétablissement des réfugiés, 15, 23, 25
Programme des aides familiaux, 22
Programme des entrepreneurs, 21
Programme des travailleurs étrangers temporaires, 11, 21
Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI), 17, 23, 25, 49
Programme pour les valeurs et l'éthique, 39
Programmes d'établissement, 16, 28–31
Programmes de paiement de transfert, 52
Projet Metropolis, 40, 44, 46
Protection, 4, 7–9, 11, 13, 16, 18, 20, 23, 24, 26, 27, 33, 40, 44, 58
Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir, 8, 15
Provinces / gouvernements provinciaux, 7, 11, 28, 34, 39, 41

Q

Québec, 11, 19, 25, 28, 29, 42, 54

R

Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, 19, 40, 43
Recensement, 10, 43
Recherche, 12, 20, 40, 43, 44, 46, 60
Recherches stratégiques, 43
Reddition de comptes, 5, 10, 16, 30, 36–39, 52, 53, 58, 60
Réétablissement, 15, 23, 25–27, 31, 48, 51, 52
Réfugiés, 3, 4, 7, 8, 11, 13, 15–18, 20, 23–28, 30, 33, 40, 41, 44, 46, 48, 49, 58
Régionalisation, 12, 18, 21, 28, 29, 42
Règlement, 9, 19, 20, 21, 43, 56, 58
Renseignement, 3, 4, 7, 11, 13, 20, 24, 27–29, 33, 34, 37, 38, 46, 53, 58, 59
Réseau de services du Ministère, 18, 23, 28, 33, 46
Résidents temporaires, 7, 22
Responsabilisation, 4, 8, 10, 20, 21, 36, 37
Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC), 11, 35, 44, 55
Résultats prévus, 52–54, 58
Résultats stratégiques, 8, 12, 15, 16, 37, 38, 48
Réunification des familles, 15, 18, 19
Risque, 10, 14, 33, 34, 36, 37, 58

S

Santé, 7, 9, 11, 17, 23–25, 33, 35, 41, 49, 60
Santé Canada, 11, 35, 41
Saskatchewan, 42
Se rendre au Canada / Nouveaux arrivants au Canada (portail Internet), 29, 39
Secteurs d'activité, 46, 48
Sécurité, 7, 9, 11, 26, 33, 34, 38, 44, 46, 60
Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPC), 11, 44
Sélection, 3, 11, 12, 15, 18–21, 26, 28–30, 42, 43, 46, 54
Semaine de la citoyenneté du Canada, 31
Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), 34
Services de gestion, 17, 46–49
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 44
Statistique Canada, 12, 40, 44
Stratégie d'innovation, 12
Stratégie de développement durable, 59, 60
Stratégie des solutions fonctionnelles, 38
Système électronique sur l'état de la demande du cyberclient (e-EDC), 39
Système mondial de gestion des cas (SMGC), 13, 17, 31, 38, 49, 57

T
Table de planification de l'immigration, 42
Terre-Neuve-et-Labrador, 42
Territoires / gouvernements territoriaux, 3, 9, 11, 19–22, 28–30, 40–42
Titres de compétence acquis à l'étranger, 10, 13, 20, 28, 42
Toronto, 44
Travailleurs qualifiés, 5, 19, 20
Travailleurs temporaires, 15

U
UNESCO, 44
Union européenne (UE), 24, 34, 41
Universités, 44

V
Vancouver, 10, 13, 20, 32
Vérification, 35, 37, 46
Visiteurs, 7, 9, 15, 18, 22, 33

W
Winnipeg, 32

Y
Yukon, 42